

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 28 Octobre 2014 - 4 Muharam1435- N° 764 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE
DE LA 1^{RE} GUERRE MONDIALE

**M. Sellal représentera
le Président Bouteflika
aux cérémonies au
Royaume de Belgique**

Page 28

ALGERIE-ETATS-UNIS

**M. Bouchouareb
appelle à Chicago
à renforcer
le partenariat
algéro-américain**

Page 3

**Le chef
d'état-major de
l'ANP inspecte des
bases et des unités
de la 2^e RM**

Page 3

LÉGISLATIVES EN TUNISIE **L'Algérie se réjouit du bon déroulement du scrutin**

«L'Algérie se réjouit du bon déroulement des élections législatives en Tunisie et du climat de sérénité et d'apaisement qui les a caractérisées», précise M. Benali Cherif dans une déclaration à l'APS. «Elle tient à féliciter le peuple et le gouvernement tunisiens pour la bonne tenue de ce scrutin qui constitue une étape décisive dans le processus de consolidation des institutions démocratiques et de l'Etat de droit», a-t-il ajouté. «Ce nouveau succès n'aurait pu se réaliser, a-t-il dit, sans la sagesse, la clairvoyance et la persévérance de toutes les forces politiques en présence. L'Algérie s'engage, à cette occasion, à continuer à apporter son plein soutien à la Tunisie sœur, décidément engagée sur la voie de la stabilité et de la prospérité», conclut M. Benali Cherif.

Page 18



**RÉUSSITE
DES ÉLECTIONS EN TUNISIE**

**Une impérative nécessité pour
la sécurité dans la région**

LE P^r DJAMEL EDDINE NIBOUCHE, CHEF DE SERVICE CARDIOLOGIE AU CHU NAFISSA HAMOUD (EX-PARNET) ET LE D^r SELMA KESRAOUI, NEUROLOGUE AU CHU DE BLIDA, INVITÉS, HIER, DU FORUM DE DK NEWS



DK NEWS
دك نيوز
www.dknews-dz.com

**L'Algérie
envisage de
développer
le GNL marin**

Page 8

AVC Il y a urgence !

Pages 6-7

SANTÉ

Otite
8 questions
que vous n'osez
pas poser au
pédiatre

Pages 14-15

HISTOIRE

**DECHRAT
OULED
MOUSSA**
Le lieu de
mémoire phare
du 1^{er} Novembre
1954

Pages 10-11

FOOTBALL

A J-4 DE SA FINALE RETOUR
DE LA LIGUE DES CHAMPIONS
CONTRE L'AS VITA CLUB
**LE FABULEUX
PARCOURS
DE L'ENTENTE
DE SÉTIF**

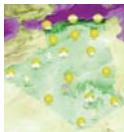
Page 26

JIJEL

**Deux
terroristes
abattus et
des armes
récupérées
par l'**ANP****

Page 5

Météo



Régions Nord : 23° à Alger

Temps partiellement nuageux notamment vers les régions de l'Est avec localement quelques pluies vers les Aurès en cours de journée.

Les vents seront faibles à modérés 20/40 km/h.
La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 30° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé.

Les vents seront faibles à modérés 20/40 Km/h.

	Max	Min
Alger	23°	18°
Oran	23°	16°
Annaba	22°	15°
Béjaïa	24°	18°
Tamanrasset	30°	15°

Horaires des prières

Mardi 4 Moharram 1436

Fajr	05:31
Dohr	12:33
Asr	15:34
Maghreb	18:04
Isha	19:23



TRANSPORTS

M. Ghoul à Tissemsilt



Le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur au niveau de la wilaya de Tissemsilt.

SÉCURITÉ SOCIALE

Ouverture du bureau de liaison de l'AISC



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, présidera à ce matin à 8h à l'hôtel El Djazair, la cérémonie d'ouverture du bureau de liaison de l'Association internationale de la sécurité sociale pour

la région de l'Afrique du Nord.

TOURISME

Mme Aïcha Tagabou à Aïn Defla



La ministre déléguée auprès du ministre du Tourisme et de l'artisanat, chargée de l'artisanat, Mme Aïcha Tagabou, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Aïn Defla.

DEMAIN AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur La filière pomme de terre

Le Forum de DK News accueillera demain mercredi 29 octobre 2014 à 10h30, M. Yahia Zane, président de l'Union nationale des agronomes et M. Harrouadi Khemis, expert, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur : «La filière pomme de terre, diagnostic et perspectives». La rencontre aura lieu au centre de presse de



notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



FORUM D'EL WASSAT

Témoignages sur les camps sahraouis de Tindouf



Le Forum du quotidien *El Wassat* reçoit ce matin à 10h30 une délégation composée de journalistes et de magistrats égyptiens, de retour des camps des réfugiés sahraouis à Tindouf pour témoigner des difficultés que vivent les réfugiés ainsi que du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. La rencontre se déroulera au siège du journal, sis 05, rue Brany, El Mouradia, Alger.

SOLIDARITÉ

Collecte de don pour les centres de vieillesse

A l'occasion de la fête de Achoura, le groupe Bénévoles sans frontière et l'association Ibtissama, organisent samedi 1er novembre une collecte de dons pour leur événement «Achoura Dar El Aadzajaa de Sidi Moussa», pour rendre la joie et le sourire à nos pères et mères. Plus d'informations au 0551 12 75 30.

MOBILIS

Des réductions allant jusqu'à 50% sur les tablettes et smartphones



Mobilis lance pour la première fois en Algérie, les ventes flash de smartphones et tablettes tactiles à des prix très attractifs, avec en plus une SIM MobaSim 2G/3G, pour tout achat. Retrouvez les ventes flashs de Mobilis, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 2 novembre 2014, à travers les 164 agences commerciales, où des remises sont accordées jusqu'à moins 50%, sur les téléphones et les tablettes, dans la limite des stocks disponibles. Consultez la sélection des meilleurs mobiles sur notre site www.mobilis.dz, dans laquelle nous proposons plus 50 modèles qui répondent à tous les goûts.

RESSOURCES EN EAU

Necib à Relizane

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya de Relizane.



ANR

Conférence vendredi sur le 1^{er} Novembre 54

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, présidera, vendredi 31 octobre, au siège de l'Ugta, une conférence historique à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire de la Révolution.



APW D'ALGER

Journée de sensibilisation sur le cancer du sein

En collaboration avec la direction de la Santé de la wilaya d'Alger, la commission hygiène, santé et protection de l'environnement de l'APW d'Alger organise ce matin à 9h à la salle des conférences de la wilaya d'Alger (ex-Cpva), une journée de sensibilisation sur le cancer du sein. L'ouverture sera présidée par le président de l'APW Karim Benour.

CE MATIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE

Conférence sur «La lutte contre les virus Ebola et Corona»

Le Forum de la Sécurité nationale abritera ce matin à 9h une conférence sur la «Lutte contre les virus Ebola et Corona», animée par le représentant du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, et un cadre de la Direction de la police des frontières, et ce au siège du forum sis à Châteauneuf-El Biar Alger.



ANP

Le chef d'état-major de l'ANP inspecte des bases et des unités à la 2^e Région militaire

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a inspecté hier des bases et des unités militaires relevant des forces aériennes, navales et de défense aérienne du territoire, au niveau de la 2^e Région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Au cours de la deuxième journée de sa visite de travail et d'inspection au niveau de la 2^e Région militaire, le Général de corps d'armée, Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée populaire nationale, a inspecté, le 27 octobre 2014, des bases et des unités militaires relevant des forces aériennes, navales et de défense aérienne du territoire et ce, avant de tenir une rencontre avec les cadres et personnels de la 2^e Région militaire, qui a fait l'objet d'une diffusion par visioconférence», note la même source.

«Au cours de cette rencontre, le général de corps d'armée a donné des



directives aux cadres et personnels de la Région en les exhortant à fournir davantage d'efforts, en vue d'être à la hauteur des sacrifices consentis par nos ainés et d'être fidèles au serment de nos valeureux martyrs et ce, avant d'écouter les interventions de l'assistance qui a exprimé sa fiereté d'appartenir aux rangs de l'ANP et son aptitude permanente à défendre sa patrie et la préservation de sa sécurité et de sa stabilité», souligne le communiqué.

«Par ailleurs, le général de corps d'armée a inauguré dimanche soir l'établissement de prestations hôte-

lières et d'assistance médicale, situé à proximité de l'hôpital militaire régional universitaire D'Amir Mohamed Benissa à Oran et qui est destiné à accueillir les familles des militaires venant des wilayas lointaines».

● «Il convient de signaler que le général de corps d'armée a procédé, hier matin, au lancement de la production, au niveau de l'établissement de développement de l'industrie de véhicules de Bouchekif (Tiaret) et de la société algérienne mixte de fabrication de systèmes électroniques à Sidi Bel-Abbès», rappelle la même source.

PARLEMENT - JUSTICE

Louh : «Le projet de loi sur la modernisation de la Justice vise l'amélioration de la qualité des prestations offertes»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a affirmé lundi que le projet de loi relatif à la modernisation de la Justice visait à «asseoir une base juridique permettant d'améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens».

Le ministre a précisé dans son exposé devant la commission des affaires juridiques et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) que le projet prévoit également la modernisation des procédures judiciaires à travers notamment l'optimisation de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au volet procédural».

M. Tayeb Louh a en outre précisé que le projet de loi abordait deux questions, la première relative à l'échange de documents par courriel et à la signature et la certification électroniques «en fixant les conditions requises pour que la signature et la certification électroniques aient force probante au regard de la loi».

«La deuxième question concerne le recours, durant l'information judiciaire, à la visioconférence pour l'interrogatoire ainsi que pour l'audition des parties», a-t-il ajouté.

M. Louh a souligné par ailleurs que le projet de loi comportait 19 articles répartis sur cinq chapitres. Le premier porte sur l'objectif et le champ d'application du projet et



la création d'un système informatique centralisé propre au ministère de la Justice pour collecter, exploiter et traiter les données relatives à l'activité judiciaire.

Le projet de loi porte également sur la certification électronique et énonce les conditions techniques requises pour que la signature et la certification électronique aient

force probante au regard de la loi, ainsi que la responsabilité du ministère de la Justice envers les personnes dont il a validé la signature. Le projet de loi codifie en outre la communication électronique des actes judiciaires auxquels est ainsi reconnue toute la force probante et valide le recours, durant l'information judiciaire, à la visioconférence pour l'interrogatoire ainsi que pour l'audition des parties. Il prévoit également les dispositions pénales relatives à l'utilisation illégale de la signature électronique. Le président de la commission juridique et des libertés de l'APN, Amar Djilali a salué les mesures contenues dans le projet de loi affirmant que ce dernier «s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en matière de réforme de la Justice à travers sa modernisation, l'amélioration de ses prestations et l'optimisation de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour faciliter l'accès du citoyen aux prestations offertes par la Justice».

TÉLÉCOMMUNICATIONS - UIT - ALGÉRIE

L'Algérie réélue membre du Conseil d'administration de l'UIT en Corée du Sud

L'Algérie a été réélue, dimanche à Busan (Corée du Sud), en tant que membre du Conseil d'Administration de l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour un mandat de quatre ans.

L'Algérie a été réélue lors d'une séance de vote au titre de la 19^e session de la conférence des plénipotentiaires, à laquelle ont

pris part 156 Etats et 2 000 participants et acteurs dans le secteur des technologies de l'information et de la communication de différents pays, précise un communiqué du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication.

La réélection de l'Algérie, ajoute le communiqué, constitue un évènement

important du fait qu'elle pourra «défendre» les visions et approches des Etats arabes et africains dans ce domaine.

L'Algérie a présenté, lors de cette conférence, plusieurs résolutions relatives à la sécurité dans l'espace cybernétique, une résolution qui devrait être adoptée lors des travaux de la conférence qui durera

jusqu'au 7 novembre. L'Algérie est représentée à cette conférence par plusieurs opérateurs activant dans le secteur tels «Algérie Telecoms», l'Agence nationale des Fréquences, l'Agence spatiale algérienne, l'Agence nationale de navigation maritime et l'Autorité de régulation de la poste et télécommunications (Arpt).

ALGÉRIE - ETATS-UNIS M. Bouchouareb appelle à Chicago à renforcer le partenariat algéro-américain



la délocalisation d'entreprises internationales de référence vers l'Algérie.

Climat des affaires: améliorer le classement mondial de l'Algérie

Pour ce qui est des réformes destinées à relancer le développement industriel, il a, notamment, mis l'accent sur la révision du code de l'investissement afin de le rendre plus fluide et compétitif, sur la modulation des avantages en fonction des politiques de l'Etat et sur l'encouragement de l'investissement étranger.

D'autre part, il s'agit de la restructuration du secteur public marchand, qui porte particulièrement sur la réorganisation des entreprises publiques par filières en groupes industriels pour «favoriser les synergies et les complémentarités», a-t-il encore expliqué.

Concernant l'amélioration du climat des affaires, le comité national dédié à cet objectif a arrêté un plan d'action jusqu'à l'horizon 2019 afin de permettre, à terme, d'améliorer significativement le classement de l'Algérie dans le Doing business, a avancé le ministre.

La Semaine algérienne consacrée à l'investissement et aux affaires, «Doing business in Algeria», se poursuivra jusqu'à jeudi prochain à Chicago puis à Washington DC.

Cette rencontre est destinée à la présentation des opportunités d'affaires en Algérie aux investisseurs potentiels américains. Présidée par M. Bouchouareb, la délégation algérienne chargée de faire connaître le potentiel des investissements en Algérie se compose d'une quarantaine de chefs d'entreprises publiques et privées, de représentants d'organisations patronales ainsi que de hauts responsables auprès des différentes institutions chargées du soutien et de l'accompagnement de l'investissement dans le pays.

● Pour rappel, les échanges commerciaux entre l'Algérie et les Etats-Unis se sont élevés à 5,2 milliards de dollars durant les neuf premiers mois de l'année 2014, se répartissant entre 3,07 milliards de dollars d'exportations algériennes et 2,16 milliards de dollars d'exportations américaines.

FORMATION CONTINUE Enjeux et stratégie de développement économique

Un atelier national sur «La formation continue: enjeux et stratégie de développement économique en Algérie» s'est ouvert hier à Alger en présence de représentants d'entreprises nationales, d'instances internationales et d'universités.

Organisée par l'université de la formation continue (UFC) dans le cadre du programme «Tempus Logic» initié par l'Union européenne (UE), cette rencontre de deux jours se fixe pour objectif de «rapprocher l'entreprise de l'université et de montrer l'impact de la formation continue dans le développement de l'économie nationale».

L'atelier auquel prennent part également des représentants de chambres de commerce et d'industrie du Maroc et de la Tunisie, vise à préparer un séminaire régional sur la formation continue et l'entreprise, prévu au Maroc à la mi-novembre, a-t-on précisé.

L'identité des besoins de formation, les éléments de base pour une approche curriculaire et l'évaluation des formations à l'UFC, figurent au menu des travaux de l'atelier.

Le programme «Tempus» s'inscrit dans le programme de l'Union européenne pour l'enseignement supérieur qui ambitionne de développer la culture de l'innovation dans les institutions de l'enseignement dans les pays de la région MENA.

Il a pour but aussi de renforcer les performances des universités à promouvoir la culture de l'innovation et de la recherche et développement pour répondre aux besoins du monde socio-économique dans un cadre de partenariat.

Le programme «Logic» vise à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie dans la culture des pays partenaires (Algérie, Maroc et Tunisie) par la création d'observatoires d'apprentissage et de centres de formation dotés de personnels formés pour appliquer des méthodes innovantes et cibler un maximum de public.

Intervenant à l'ouverture des travaux, le recteur de l'UFC, Ahmed Chaâlal, a mis l'accent sur la nécessité pour l'entreprise d'intégrer la formation dans son processus de développement, rappelant que l'UFC «a su développer une offre de formation initiale et continue couvrant, grâce à sa structure délocalisée et au développement d'outils d'enseignement à distance, l'ensemble du territoire».

« Ces caractéristiques font naturellement de l'UFC l'élément central d'une nouvelle politique de développement des compétences nationales par la formation continue qualifiante et diplômante, mais aussi d'une politique de transmission du savoir, prenant appui sur les technologies les plus récentes en matière de formation à distance», a-t-il ajouté.

M. Chaâlal a relevé que les besoins en formation continue en Algérie touchent l'ensemble des secteurs, en particulier la formation des fonctionnaires du système éducatif, de l'administration et des entreprises.

M. Mebarki plaide pour davantage de formation universitaire à caractère professionnel

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a plaidé hier à Alger, pour davantage de formation universitaire à caractère professionnel, tout en défendant le système de la formation en LMD.

S'exprimant à l'ouverture des travaux de la Conférence nationale sur les universités, le ministre du secteur a déploré que «10 % seulement» des offres de formation en licence à caractère professionnel sont assurées par les établissements universitaires.

Aussi, a-t-il appelé les acteurs universitaires à l'ouverture de nouveaux points de formation, et ce, en respect des «normes d'encadrement et des exigences de l'environnement socio-économique», soulignant que cette question est l'un des «objectifs» de la réforme de son secteur.

Abordant la formation en Licence-



Master-Doctorat (LMD), le ministre a estimé que «contrairement aux idées reçues», ce système a permis de réduire considérablement le volume des déprédations.

Il a néanmoins relevé, à ce propos, le «ralentissement» du passage de la forma-

tion classique au niveau de la licence vers le LMD, occasionnant un «retard» dans le processus de réforme du secteur. D'où la nécessité d'œuvrer pour la mise en place d'une nomenclature unifiée des diplômes universitaires», a-t-il observé.

M. Mebarki s'est, en outre, félicité de ce que 75 % des demandes d'inscription pour un Master aient été satisfaites, appellant les responsables des établissements universitaires à «tenir de comprendre» l'intérêt «croissant» des étudiants pour ce palier d'enseignement supérieur, faisant remarquer, par ailleurs, que le nombre des recours enregistrés pour cette rentrée universitaire s'est élevé à 5000.

Insistant sur «l'amélioration de la qualité» de la formation universitaire en tant que «priorité», le représentant du gouvernement a cité entre autres moyens d'y parvenir: la refonte des programmes et des méthodes d'enseignement, l'amélioration de l'encadrement pédagogique ainsi que le renforcement de la relation entre l'université et le secteur socio-économique.

A RETENIR

L'amélioration de la situation socio-professionnelle des enseignants au centre des préoccupations du ministère

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki a affirmé hier à Alger que l'amélioration des conditions professionnelles et sociales des enseignants, chercheurs et fonctionnaires figurait au centre des préoccupations du ministère.

«Je réaffirme que l'amélioration des

conditions professionnelles et sociales des enseignants, des chercheurs et des autres personnels constitue notre préoccupation fondamentale, du fait que cette question conditionne les projets de développement du secteur», a indiqué M. Mebarki dans son allocution d'ouverture de la conférence nationale des universités or-

ganisée au siège du ministère. «Nous œuvrons en collaboration avec nos partenaires sociaux pour étudier toutes les propositions qui favorisent l'amélioration des conditions de travail et de la vie de la communauté universitaire dans toute sa composante», a précisé le ministre.

APPEL AUX RECTEURS D'UNIVERSITÉS

Ouvrir le dialogue avec tous les acteurs universitaires

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Mohamed Mebarki a appelé, hier, à Alger, les recteurs d'universités à ouvrir le dialogue et la concertation avec tous les acteurs universitaires, à leur tête les organisations syndicales et les associations étudiantes».

«J'ai, à plusieurs occasions, insisté sur la nécessité d'ouvrir les portes du dialogue et de la concertation avec les acteurs universitaires et en premier lieu, les organisations syndicales et les associations étudiantes», a déclaré M. Mebarki dans son allocution d'ouverture des travaux de la Conférence nationale

des universités au siège de son département ministériel.

«A ce propos, a-t-il ajouté, je vous demande de consacrer des rencontres périodiques avec les partenaires sociaux à différents niveaux hiérarchiques universitaires, de prendre en charge leurs revendications légitimes et de tenir la tutelle informée, de manière périodique, des résultats de ces rencontres et des solutions qui ont été dégagées».

Le ministre a relevé l'«insuffisance d'efforts dans ce sens au niveau de certains établissements universitaires, ce qui aggrave, selon lui, les problèmes posés».

CENTRES ET LABORATOIRES DE RECHERCHE

M. Mebarki déplore le retard en réalisations

Mohamed Mebarki, a déploré le retard enregistré en matière de réalisation des centres et laboratoires de recherche, relevant l'«intérêt» pour l'Algérie, du projet de l'Académie des sciences et des technologies d'Alger (ASTA). Le ministre a relevé

le «retard» mis pour la réalisation des centres et autres laboratoires de recherche, ainsi que l'équipement de ceux achèvés, relevant les enveloppes conséquentes «pourtant» dégagées à cette effet. S'agissant toujours des pôles de formation, le

ministre a également noté la «carence» dont pâtissent certaines spécialités dans l'Algérois, à l'instar de l'architecture, de l'informatique et des sciences et technologie, exhortant les différents intervenants du secteur à «y remédier»... APS

EN DROITE LIGNE DES IDÉAUX DE NOVEMBRE

L'université algérienne, creuset des élites de demain

Boualem Branki

L'université algérienne est à un grand carrefour, celui de la modernisation des structures de l'enseignement supérieur et son adaptation aux exigences du développement économique du pays. Plus que tout autre secteur lié à l'enseignement et les sciences, jamais l'université algérienne n'a été autant sollicitée que depuis ces dix dernières années, avec à la clé la production des élites de demain. Les élites qui vont prendre en charge les destinées du pays et l'affranchir définitivement du sous-développement. Le programme quinquennal de développement du Président Bouteflika donne la pleine mesure de cet objectif, avec comme credo la formation des élites et des intellectuels

algériens dans des établissements universitaires modernes et répondant aux exigences de qualité dans la formation. Un programme lourd et ambitieux, certes, mais pas irréalisable, d'autant que l'université algérienne a devant elle une pratique et une expérience qui en ont fait un phare du savoir à l'échelle continentale. A la base de ces avancées, il ya, et le ministre en charge du secteur l'a bien affirmé hier en recevant les recteurs, l'amélioration des conditions professionnelles et sociales des enseignants, chercheurs et fonctionnaires». C'est là une préoccupation autant du ministère de tutelle que du gouvernement dans la mesure où le chef de l'Etat accorde une grande importance au développement de l'enseignement universitaire et plus de visibilité sociale pour les enseignants chercheurs. Ceux en fait réclamés

par les industriels et les patrons d'entreprises, à la recherche de partenariats avec l'université pour le montage de projets économiques, industriels et de recherche/développement. Car toute avancée technologique et industrielle ne peut se faire ni se concevoir sans un partenariat étroit entre l'université, les centres de recherche et les industries. «Je réaffirme que l'amélioration des conditions professionnelles et sociales des enseignants, des chercheurs et des autres personnels constitue notre préoccupation fondamentale, du fait que cette question conditionne les projets de développement (...)», a ainsi martelé le ministre en charge de l'enseignement supérieur. L'amélioration des conditions de travail dans les universités algériennes fait par ailleurs partie de ce vaste programme de rénovation et

de reprise en main de la recherche scientifique au profit du développement technologique et scientifique, mais également de l'industrie et l'économie du pays en général. C'est là un objectif cardinal qui n'a jamais été perdu de vue par la politique universitaire nationale, un moment chahuté par des passages à vide. La reprise des projets de développement de l'enseignement supérieur, et plus spécifiquement de la recherche/développement par le gouvernement devrait relancer autant la formation dans les universités algériennes vers la mise sur le marché d'une élite chargée de poursuivre le développement économique, mais également assurer la relève en matière d'enseignement et de formation des élites futures. C'était là l'objectif de la Révolution de Novembre 54. Il le reste encore, aujourd'hui.

SYMPORIUM DE L'UA SUR LES VICTIMES DU TERRORISME

Reconnaitre les souffrances et identifier les besoins

La nécessité de reconnaître les souffrances des victimes des actes terroristes à travers le continent africain a été soulignée hier à Alger par les participants au Symposium de l'Union africaine (UA) sur les victimes d'actes terroristes.

Experts et spécialistes, s'appuyant sur les résolutions de l'ONU et de l'UA relatives à la stratégie antiterroriste, ont ouvert le débat sur l'institution de systèmes nationaux d'assistance portant sur "les besoins des victimes du terrorisme et de leur familles en vue de faciliter leur retour à une vie normale."

Il s'agit notamment lors du symposium d'œuvrer pour la promotion et la protection des victimes du terrorisme, lit-on dans une synthèse du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) qui abrite cette rencontre, première du genre.

Dans ce contexte, il est, a-t-on indiqué, nécessaire de reconnaître pleinement les souffrances des victimes d'actes terroristes (...) et identifier les modalités par lesquelles les Etats pourraient intégrer les aspects relatifs à l'assistance aux victimes dans leurs stratégies nationales de lutte contre le terrorisme, y compris leur rôle actif dans la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.

En dépit des efforts, souligne-t-on, "le sort des victimes des actes de terrorisme demeure largement méconnu. Les Etats membres de l'UA rencontrent divers défis qui ont un impact sur leur capacité à répondre adéquatement aux besoins des victimes."

Face à une telle situation, soulignent les experts, la force de la société civile et des initiatives communautaires pourraient être mises à profit pour "promouvoir et faire progresser les buts et les objectifs des instruments régionaux et internationaux de soutien aux victimes des actes terroristes."

Ainsi, le but principal de la rencontre d'Alger est de "donner un visage et une voix aux victimes du terrorisme



en partageant leurs histoires et leurs expériences", ainsi que d'ouvrir un forum pour discuter des voies et moyens d'aider les victimes d'actes de terrorisme et de promouvoir leur rôle en tant que partenaires actifs dans la consolidation de la paix et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent."

Le débat autour de cette problématique sera enrichi à travers les communications et interventions prévues lors des travaux programmés sur deux jours, à huis clos.

Les exposés traiteront du "Cadre international pour le soutien et l'assistance aux victimes", "Initiatives, pratiques et modèles nationaux de soutien aux victimes".

"L'expérience des victimes et de leurs associations: défis et opportunités" ainsi que du "Rôle des victimes et des associations des victimes dans la prévention du terrorisme et de l'extrémisme violent".

Les experts africains et étrangers ainsi que les représentants de la société civile évoqueront également aux côtés des représentants d'organisations régionales et internationales "La réponse de la justice pénale aux victimes du terrorisme", "Le cadre régional et international pour le soutien et l'assistance aux victimes" et "Les actions futures: établissement du réseau africain des associations des victimes et les activités de suivi".

Les thèmes choisis pour le symposium permettront, indiquent les organisateurs, de souligner le coût humain du terrorisme sur le continent et l'impact qu'il a sur les individus, les familles et les collectivités.

Il est également question de promouvoir une "meilleure compréhen-

sion" de ce qui peut être fait pour soutenir les victimes du terrorisme, discuter du rôle et de la contribution des associations des victimes et des organisations de la société civile dans la prévention du terrorisme ainsi que de l'application de la loi, de l'accès des victimes à la justice et de leur participation aux procédures pénales.

Parler du rôle des médias dans le traitement de l'impact humanitaire du terrorisme ainsi que l'intérêt accordé aux souffrances des victimes et à la nature criminelle de ces attaques, afin d'"éliminer la sympathie avec les auteurs ou leur glorification", figure également parmi les objectifs de ces assises.

En somme, la rencontre d'Alger identifiera mieux les instruments et les moyens de venir en aide aux victimes du terrorisme et partager les expériences dans ce domaine, selon Mme Fatma Zohra, présidente de l'Organisation nationale des victimes du terrorisme (ONVT), présente aux travaux du symposium.

"Un combat pour que nul n'oublie qu'il est de notre devoir d'apporter assistance et réconfort aux victimes du terrorisme et leurs familles. Venir en aide aux victimes du terrorisme est un devoir moral", a résumé Mme Flici.

Diverses entités gouvernementales et non gouvernementales, ainsi que des organisations régionales et internationales participeront au symposium.

Il s'agit d'associations des victimes d'actes terroristes et d'organisations de la société civile, des Etats membres de l'UA, des membres des communautés économiques régionales (CER), d'organisations de l'ONU et d'organisations internationales.

JIJEL
Deux (02) terroristes abattus et des armes récupérées

Deux (02) terroristes ont été abattus et deux (02) fusils automatiques de type kalachnikov ont été récupérés dimanche à Jijel, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), rendu public hier.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre le crime organisé, deux (02) terroristes ont été abattus et deux (02) fusils automatiques de type kalachnikov ont été récupérés suite à une embuscade tendue par un détachement des forces de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur opérationnel de Jijel / 5^e Région militaire, le 26 octobre 2014 à ghoo au lieu-dit Mechket Oulad Amrane dans la commune d'Echenna», a souligné le MDN dans son communiqué.

L'opération, a précisé la même source, «s'est soldée également par la récupération d'une (01) paire de jumelles, trois(03) grenades, des téléphones portables et d'autres objets».

Par ailleurs, et au niveau de la 4^e Région militaire, un autre détachement des forces de l'ANP a appréhendé, le même jour à 21h, quatre (04) contrebandiers de nationalité algérienne et saisi un véhicule (01) tout-terrain, suite à une patrouille de reconnaissance près de la localité d'Amamoken à Djinet, wilaya d'Illizi, a-t-on ajouté.

Les Douanes algériennes et mauritanienes se concertent sur la lutte contre la contrebande

Les Douanes algériennes et mauritanienes vont passer en revue les moyens à mettre en place pour lutter contre la contrebande et le crime transfrontalier entre les deux pays, a indiqué hier le directeur général des douanes, Mohamed Abdou Bouderbala.

S'exprimant en marge d'une réunion tenue avec son homologue mauritanien actuellement en visite à Alger à la tête d'une délégation, il a mis l'accent sur la lutte contre la contrebande dans la coopération douanière entre les deux pays ainsi que sur le crime organisé transfrontalier, compte tenu des frontières communes qui les lient.

Pour le patron des douanes algériennes, «la lutte contre la contrebande est un élément fondamental dans la coopération douanière algéro-mauritanienne du fait des frontières communes et d'une zone de contrebande dangereuse».

À ce propos, le directeur général mauritanien des douanes, le général Dah Ould Hamdy Ould El Mamly, a déclaré que cette visite de trois jours à Alger, qui intervient après celle effectuée par M. Bouderbala en Mauritanie en 2010, vise à «bénéficier de l'expérience douanière algérienne dans plusieurs volets dont la lutte contre la contrebande».

M. Bouderbala a également souligné que la visite de cette délégation douanière mauritanienne permettrait d'évaluer le cadre juridique de coopération entre les douanes des deux pays, datant de 1991, et ce, à la demande de la partie mauritanienne pour élaborer «un cadre de coopération plus global» compte tenu de l'évolution de la pratique douanière, ajoutant que cette coopération porte aussi sur l'échange d'informations.

En outre, la formation des cadres et des autres catégories du personnel douanier mauritanien est l'un des axes de cette coopération.

A cet effet, la délégation mauritanienne effectuera, aujourd'hui, une visite à l'Ecole nationale de douanes d'Oran ainsi qu'au Centre régional d'infrastructures et de l'équipement des douanes.

APS

LE DIRECTEUR DU CAERT

L'Algérie a joué un rôle important contre le terrorisme

Le directeur du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), Francesco Madeira a salué hier le rôle «important» joué l'Algérie dans contre le terrorisme, soulignant qu'elle avait une «vision claire» sur le sujet depuis les années 1990.

«Je salue le rôle qu'a joué et continue à jouer l'Algérie dans lutte contre le terrorisme. A l'heure où personne ne mesure-telle quelle était la magnitude de la menace à laquelle l'Afrique était confrontée, durant les années 90, l'Algérie avait déjà la vision claire de ce qui allait se passer», a déclaré M. Madeira.

Le directeur du CAERT a rappelé que l'Algérie avait abrité en 1999 la réunion du sommet de l'UA ayant adopté la convention sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, ajoutant qu'elle avait pris toutes les mesures nécessaires pour commencer à s'organiser, à travers notamment la mise en place du CAERT.

Evocuant le rôle important dévolu à la société civile dans la lutte contre le terrorisme (d'où l'objet de ce sympo-

sium), il a affirmé la volonté de l'UA de travailler avec toutes les associations de victimes du terrorisme pour les aider à s'organiser en vue de mieux comprendre le problème.

«Nous allons œuvrer pour les aider à sortir des traumatismes qu'ils avaient subis et en même temps voir si ils peuvent contribuer à l'avenir à la lutte contre le terrorisme», a-t-il soutenu, précisant que «nous avons besoin des yeux et des oreilles de la société civile pour maintenir la paix et la stabilité dans le continent».

M. Madeira a affirmé que les terroristes «n'avaient pas de cause» et avaient pour objectif la «destruction des pays et des sociétés», soulignant la nécessité de s'organiser, de dialoguer et de se concerter avec la société civile afin «d'empêcher à tout prix qu'elle soit enrôlée et recrutée».

«Il faut un partenariat solide avec la société civile pour que les terroristes n'aient pas où se cacher», a-t-il dit.

Les travaux du symposium, qui s'étaient sur deux jours, se poursuivent à huis clos et seront sanctionnés par la tenue d'une conférence de presse aujourd'hui.

LE PRÉSIDENT D'EDDINE NIBOUCHE, CHEF DE SERVICE CARDIOLOGIE AU CHU NAFISSA HAMOUD (EX-PARNET) ET LE DR SELMA KESRAOUI, NEUROLOGUE AU CHU DE BLIDA, INVITÉS, HIER, DU FORUM DE *DK NEWS*

AVC ILYA URGENCE

Des spécialistes en neurologie et cardiologie ont appelé, lundi à Alger, à la mise en place d'un plan national de prise en charge des accidents vasculaires cérébraux à travers la création de réseaux locaux de soin référentiels.

«Les accidents vasculaires cérébraux doivent être pris en charge rapidement et pour

ce faire un plan national doit être mis en place par la création de réseaux locaux de soins référentiels», ont insisté des spécialistes en neurologie et cardiologie, lors

listes en neurologie et cardiologie, lors d'une conférence débat organisée par le forum du quotidien DK News, à l'occasion de la journée mondiale des AVC. Le plan national des AVC vise à structurer des réseaux de soins référentiels spécialisés dans le traitement de ce type de pathologie, a indiqué, à cette occasion, le chef de service cardiologie à l'hôpital Nafissa Hamoud, le Pr Djamel

Eddine Nibouche.

Pour le spécialiste, la réhabilitation du médecin de famille est aussi essentielle pour l'orientation des malades en vue d'un gain de temps «précieux» dans la prise en charge de l'affection. Il a expliqué à ce titre que le malade doit être soigné dans les qua-

tre heures (*golden hours*) qui suivent un épisode vasculaire cérébral afin d'éviter les séquelles irréversibles. Dans le même ordre d'idées, il a rappelé les signes de la pathologie qui sont la paralysie du visage, l'impossibilité de bouger les membres et les troubles

de la parole. En ce qui concerne la fréquence des AVC, une enquête réalisée par la Société algérienne de cardiologie montre une prévalence de 16 cas diagnostiqués chaque jour dans les structures hospitalières de la wilaya d'Alger. Intervenant sur les structures de soin, la neurologue à l'hôpital Frantz Fanon de Blida, Dr Selma

Kesraoui, a appelé à la généralisation d'unités de soins pluridisciplinaires appelées «unités strokes», à l'instar de celle de Blida, dans l'ensemble des structures hospitalières.

Les unités «stroke» regroupent des médecins de différentes spécialités à savoir des neurologues, des cardiologues, des réanimateurs et des radiologues pour une complémentarité des soins. En terme de prévention, les spécialistes ont insisté sur une

vention, les spécialistes ont insisté sur une bonne hygiène de vie caractérisée par la réduction de la consommation des aliments riches en graisse, sucre et sel et par la pratique d'une activité physique régulière.

I La journée mondiale des AVC sera célébrée le 29 octobre au CHU de Blida avec la participation de médecins spécialistes et généralistes de l'ensemble du pays.

A photograph of a press conference. Three individuals are seated at a long table covered with a red cloth. From left to right: a woman with long dark hair in a black blazer; a man in a dark suit and tie gesturing with his right hand near his face; and another man in a dark suit and glasses looking towards the camera. Each speaker has a microphone in front of them. The background features a white wall with the "DK NEWS INTERNATIONAL PRESS CONFERENCE" logo repeated in both English and Arabic. The URL "www.ar.dknews-dz.com" is also visible on the wall.

Pho. Majid Nait Kaci

veau). L'interruption du débit sanguin vers le cerveau cause la destruction des cellules nerveuses (les neurones). Les effets d'un accident vasculaire cérébral varient en fonction de la partie du cerveau qui a été blessée et l'ampleur de l'endommagement qui en résulte. Environ 80% des accidents vasculaires cérébraux sont ischémiques et 20% sont hémorragiques.

particulier les artères carotides situées de chaque côté du cou, les artères irriguant le cœur et les jambes. Les plaques athéromateuses peuvent entraîner un accident vasculaire cérébral soit en bloquant le débit sanguin, soit en se détachant (et constituer un embolus) et en migrant dans le sang, parfois jusqu'au cerveau.

3^e cause de mortalité au Canada

«L'accident vasculaire cérébral est l'une des principales causes de déficience partout dans le monde, et au Canada, selon une étude, approximativement 300 000 personnes vivent avec les suites d'un accident vasculaire cérébral.

C'est aussi la 3^e principale cause de mortalité au Canada. Environ 60% des personnes qui ont fait un accident vasculaire cérébral doivent composer avec une forme de déficience comme une paralysie, une perte de la sensibilité, des trous de mémoire, des troubles du langage et des problèmes de la vue. Quelques personnes peuvent aussi souffrir d'une dépression ou d'autres troubles affectifs après un accident vasculaire cérébral.

culaire cérébral.
Il est possible de réduire au minimum le risque d'accident vasculaire cérébral en modifiant les facteurs de risque, en ayant recours à des médicaments et, même dans certains cas, à une intervention chirurgicale.

Un accident vasculaire cérébral ischémique est causé par le blocage du débit sanguin vers le cerveau par un caillot de sang. L'accumulation de la plaque sur la paroi des artères (l'athérosclérose ou «durcissement des artères» en langage courant) est une cause sous-jacente de beaucoup d'accidents vasculaires cérébraux ischémiques.

L'athérosclérose est un processus au cours duquel des dépôts graisseux (la plaque d'athérome) envahissent l'intérieur des vaisseaux sanguins, en

consécutive à la rupture d'un vaisseau sanguin. Il arrive que les hémodépressions cérébrales soient imputables à une pression artérielle élevée non maîtrisée et, dans certains cas, à des anomalies qui relèvent de la structure des vaisseaux sanguins.

De nombreux facteurs de risque peuvent engendrer un accident vasculaire cérébral. Parmi ceux-ci, il y a des facteurs héréditaires entre autres comme par exemple le risque lié à l'augmentation de l'âge, les antécédents familiaux, également le fait que jusqu'à 30 % des personnes qui ont subi un accident vasculaire cérébral feront un autre accident vasculaire cérébral 5 ans plus tard.

Le professeur ajoute les facteurs maîtrisables, dont on peut s'occuper soi-même tels le tabagisme, la pression artérielle, le diabète, le cholestérol, l'alcoolisme, le stress.

Pour en arriver à la pratique, ce qu'il faut faire face à un parent ou quelqu'un qui présente les signes de l'AVC, d'abord, il faudrait en toute urgence contacter le médecin de famille. C'est à lui à prendre les premières mesures. C'est lui qui doit contacter les services spécialisés, et accompagner le malade de toute urgence dans une ambulance médicalisée.

calisée.
Deux remarques sont à faire. Pour le moment, il n'y a pas beaucoup de CHU qui ont construit un réseau de prise en charge. Ensuite, il faudrait enrichir compléter le cursus de formation du médecin de famille, ou du médecin généraliste.

«Le temps perdu est un cerveau perdu»

O.Larbi

Dans le cadre de la «Journée mondiale de l'AVC», une manifestation scientifique aura lieu au CHU de Blida, le 29 octobre, auditorium de l'Institut national du rein, sous le thème : «Reconnaitre un AVC et réagir rapidement».

C'est dire que le niveau d'alerte est atteint afin que tous (citoyens, professionnels de santé, institutions et structures de santé, médecins généralistes ou de famille) prennent les mesures pour une prise en charge correcte de l'AVC dans les meilleures conditions possibles pour la victime.

Le chef de service de cardiologie du CHU Nefissa-Hamouda et la neurologue au CHU de Blida ont traité de l'AVC en Algérie, à l'occasion de la Journée mondiale des accidents vasculaires cérébraux. Ils font à chaque occasion le point sur ces accidents, mettent en avant les risques qui les favorisent (habitudes de consommation, addictions, mode de vie sédentaire, etc.).

Les chiffres sont alarmants : des milliers de morts par an !

Symptômes avant l'accident

Étourdissements, affaissement d'une partie du visage, perte de l'équilibre, sensation d'engourdissement, vision floue ou perte de la vision totale ou dans un territoire, perte de la sensibilité au niveau

d'un membre, difficulté à parler ou à trouver les mots justes, difficulté à bouger un membre, voire paralysie, mal de tête soudain, insoutenable : tels sont les symptômes d'un AVC.

L'accident vasculaire cérébral survient suite à «une défaillance de la circulation sanguine dans le cerveau».

Si c'est à cause d'une «artère bouchée, on parlera alors d'AVC ischémique, externe au cerveau ; s'il s'agit d'une rupture d'artère, on parlera d'AVC hémorragique.»

«Il faut savoir que seule une personne sur dix récupère entièrement après un AVC», lit-on

Chaîne de prise en charge

Il faut alors avoir la conduite qui s'impose : consulter et savoir où aller pour une prise en charge rapide et efficace. Le professeur Nibouche a clairement signifié que la stratégie de prise en charge des AVC doit obéir à une chaîne qui va du médecin de famille au Samu (averti par le premier cité), acheminement du malade vers une structure de soins intensifs qui prend le relais dans les meilleurs délais en mettant toutes les chances du côté du sauvetage du patient.

Malheureusement, cette chaîne de soins n'est pas encore opérationnelle dans notre pays : la personne qui vit un AVC ne sait pas où aller, arrive dans un service des urgences submergé de malades qui attendent d'être pris en charge, le défaut d'orientation vers les services

concernés accroissent les risques de mortalité.

Stratégie de sensibilisation et de prise en charge

Des pays ont choisi de sensibiliser la population et de l'informer des causes, des risques, des conduites à tenir en observant ou en ressentant certains symptômes. Avant, pendant et après la survenance de l'AVC.

Assurer l'information, la formation et la réflexion des professionnels impliqués, ce qui fait dire au professeur Nibouche qu'il faut réhabiliter le médecin de famille, un maillon de la chaîne décisif dans le processus de soins et d'organisation de la chaîne de soins, c'est-à-dire la mise en œuvre des filières de prise en charge et les systèmes d'information efficaces. Cette question de l'éducation sanitaire des citoyens a été soulevée par le docteur Kesraoui qui informe également de l'existence, à Blida, d'un service de prise en charge des AVC par des équipes pluridisciplinaires : cardiologues, neurologues, radiologues et urgentistes qui diagnostiquent la cause principale de l'AVC et, par suite l'orientation du malade vers la cardiologie ou la neurologie.

Ce Forum, placé par les intervenants sous le signe de la connaissance, s'est développé dans les directions de l'organisation de la prévention et la mise en place dans chaque CHU de services spécialisés de Stroke (unité pluridisciplinaire) comme à Blida.



1 300 AVC par an au CHU de Blida !

Selon une étude réalisée par l'hôpital de Blida, entre 1 200 et 1 300 accidents vasculaires cérébraux sont enregistrés chaque année par le service des urgences de neurologiques. L'incidence ou le nombre de nouveaux cas qui surviennent chaque année dans la commune de Blida sont de 120 sur 10 000 habitants. La moyenne d'âge des patients est de 64 ans ce qui est relativement jeune par rapport aux pays développés qui enregistrent une moyenne de 75 ans. Les sujets jeunes, âgés entre 15 et 45 ans, représentent 10,7% des cas d'AVC.

5,9 millions de victimes dans le monde chaque année

D'après l'Organisation mondiale de la Santé, plus de 5,9 millions de personnes meurent chaque année dans le monde suite à des accidents vasculaires cérébraux. Le taux de mortalité varie d'un pays à l'autre selon les moyens mis en place pour la prise en charge des facteurs de risques, l'incidence et la politique de prévention.

Un motocycliste sans casque est un condamné à mort

Le P^r Nibouche a mis en garde contre le danger que représente la conduite des deux roues sans équipements de protection en qualifiant les conducteurs de motos sans casque de condamnés à mort avec sursis. «Les motocyclistes sans protection adéquate sont exposés à une mort certaine en cas de chute ou de coup violent sur la tête. Un choc à 50 km/h équivaut à une chute du cinquième étage d'un immeuble. Tout comme les conducteurs qui ne portent pas de ceinture de sécurité, les motards sans casque devraient être sanctionnés».

R.R



Des chiffres nettement supérieurs au cancer et au diabète

Sonia Belaidi

L'athérosclérose, qui veut dire artères bouchées, est une maladie redoutable et est la première cause de mortalité dans le monde avec un taux de 23,5%, nettement supérieur à celui du cancer (5,5%) ou le diabète (1,7%), selon les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), se sont accordés à dire, hier, des spécialistes en cardiologie et neurologie.

Un accident vasculaire cérébral (AVC), anciennement accident cérébro-vasculaire (ACV) et parfois appelé attaque cérébrale, est un déficit neurologique soudain d'origine vasculaire causé par un infarctus ou une hémorragie au niveau du cerveau. Le terme « accident » est utilisé pour souligner l'aspect soudain voire brutal de l'apparition des symptômes, bien qu'il s'agisse en réalité d'une maladie, ses causes étant de nature interne.

Les symptômes peuvent être très variés d'un cas à l'autre selon la nature de l'AVC (ischémique ou hémorragique), l'endroit et la taille de la lésion cérébrale, ce qui ex-

plicite un large spectre : aucun signe remarquable, perte de la motricité, perte de la sensibilité, trouble du langage, perte de la vue, perte de connaissance, décès.

«Les maladies vasculaires cérébrales sont responsables de plus de 26% des décès en Algérie. Couplées aux accidents cardiovasculaires, elles constituent la première cause de mortalité dans le pays, loin devant les cancers et même les accidents de la route», ont indiqué ces spécialistes, invités du forum du quotidien DK News.

Le chef de service cardiologue au CHU Parnet, Djamel Eddine Nibouche, a indiqué que «l'Algérie enregistre annuellement 60 000 nouveaux cas d'AVC.» Et d'ajouter : «Ces nouveaux cas ont pour conséquences 20 000 décès par an, soit quatre à cinq fois plus que le nombre des victimes des accidents de la circulation et 30 000 nouveaux handicapés».

Évoquant le volet de la prise en charge, le Dr Selma Kesraoui, neurologue au CHU de Blida estime qu'elle reste très insuffisante en Algérie. Il n'existe en Algérie qu'une seule unité d'urgence cérébro-vasculaire (Stroke Unit), implantée au Centre hospitalier universitaire (CHU) de

Blida et une unité de réanimation au CHU de Constantine spécialisée dans le domaine des AVC.

«La mortalité survient dans cette pathologie car souvent le malade arrive aux urgences trop tard, c'est-à-dire après plus de trois heures de l'apparition des premiers symptômes de l'AVC», a-t-elle ajouté.

Pour elle, c'est justement durant ces golden hours, comme les appellent les spécialistes de la santé, que l'intervention médicale peut sauver le patient d'une mort certaine.

«Chaque minute compte, recevoir les patients rapidement au niveau de notre CHU améliore le pronostic vital et fonctionnel», a-t-elle dit. A ce propos, le C.H.U de Blida dispose actuellement des structures qui peuvent prendre en charge ces patients 24h/24. En effet, la seule unité Stroke qui existe en Algérie, se trouve au CHU de Blida.

La courbe des AVC est ascendante en Algérie, contrairement aux autres pays et notre pays est obligé de réfléchir sur une politique de prévention pour la prise en charge de ces malades, ont-t-il conclu.

ENERGIES RENOUVELABLES

Mise en place en cours de 10 stations de mesure du potentiel solaire et éolien en Algérie



La mise en place de dix stations de mesure du potentiel solaire et éolien est en cours en Algérie, a indiqué, hier à Oran, le président directeur général de "Shariket el kahraha wa el taket el moutadajidha" (SKTM), filiale de Sonelgaz.

La première station, celle de Khencelia, est en cours de réalisation, a déclaré M. Chahar Boulekhras à l'ouverture du 5^e Salon des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable (ERA 2014), ouvert hier au Centre des conventions d'Oran (CCO) "Mohamed Benahmed".

Il a également déclaré à l'APS qu'une vingtaine de zones sont en cours d'identification pour l'installation d'autres stations similaires par l'Agence spatiale algérienne (ASAL), dans le cadre du programme de développement des énergies renouvelables.

"Nous avons mis en place une centrale photovoltaïque avec quatre différentes technologies, en phase d'expérimentation à Ghardaïa et une ferme éolienne de 10 mégawatts à Kabertenne (Adrar), dotée de 18 éoliennes en exploitation", a souligné le même responsable.

Parallèlement à ce programme de réalisation, SKTM se déploie pour contribuer au développement de l'intégration technique du potentiel national à travers l'encouragement des capacités nationales (entreprises publiques et privées et partenaires étrangers), pour arriver à un taux de 50 % d'ici à 2020 et à 80 % à l'horizon 2030, a-t-il indiqué.

M. Boulekhras a annoncé, dans ce contexte, le lancement d'appels d'offres pour concrétiser le programme solaire qui dispose de potentiels importants, dont l'existence d'une base industrielle pour le développement des énergies renouvelables, d'un potentiel important en silice et autres atouts indéniables. "Le programme national du solaire est encourageant. C'est l'un des meilleurs au monde. Il faut que l'Algérie donne la chance aux industriels locaux et le stimulus dont ils ont besoin pour démarrer ou développer leur projets", a souligné, pour sa part, Saidi Mohamed, manager général de la SARL "Algérien PV Company" (ALPV), première usine algérienne à produire des panneaux solaires, située à Tlemcen. Plus d'une centaine d'exposants nationaux et étrangers, dont notamment d'Allemagne, de Chine, de Chypre, des Emirats arabes unis, de France, d'Italie, de Pologne, d'Autriche et de Tchéquie prennent part à la 5^e édition du Salon "ERA", inauguré par le wali d'Oran, Abdelghani Zaâlane, en présence du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd et de l'ambassadrice d'Autriche en Algérie, Aloisia Worgetter. Organisé par l'agence "Myriade Communication", ce salon ayant pour triptyque la contribution à l'effort national de sensibilisation autour d'un secteur-clé et innovant de l'avenir énergétique du pays, l'accompagnement du programme national de développement des énergies renouvelables et l'élargissement des espaces de rencontres des professionnels, est marqué par la mise en valeur de jeunes promoteurs de projets dans le domaine des énergies propres et du développement durable.

APS

ENERGIE

L'Algérie envisage de se lancer, à travers la société de distribution et de commercialisation des produits pétroliers et dérivés (Naftal), dans le développement du GNL marin utilisé par certains pays comme nouveau carburant dans le transport maritime.

Ce projet a été examiné lors d'un séminaire international sur le GNL marin organisé hier à Alger par Naftal afin de présenter les opportunités de développement de cette filière en Algérie.

Pour le secrétaire général du ministère de l'Energie, Ahmed Messili, ce projet vise à introduire le GNL marin comme combustible pour les navires.

Il s'agit d'une "technologie émergente" qui commence à être utilisée par certains pays et pour laquelle les perspectives de croissance sont "prometteuses" alors que l'Algérie est un grand producteur de GNL, a-t-il souligné.

L'utilisation du GNL marin pourrait placer, encore une fois, l'Algérie comme un "acteur important" dans ce domaine, a-t-il avancé lors de cette rencontre.

Un responsable auprès de Naftal, Samir Houghlaouen, a relevé que même si les conditions actuelles ne permettent pas l'expansion du GNL marin, son avenir demeure, cependant, prometteur en raison de l'utilisation grandissante du gaz naturel dans le transport mondial.

Il a également observé que les actions entreprises pour la protection de l'environnement dans le transport maritime mondial avaient contribué à établir un consensus international sur la nécessité de mettre en œuvre des règles rigoureuses pour protéger l'espace maritime, qui consistent à augmenter la part des combustibles propres dans le soutage des navires.

De par sa position géographique et l'étendue de son espace marin, a-t-il poursuivi, l'Algérie devrait se préparer, désormais, à se positionner comme un "acteur de premier plan" dans le soutage des navires traversant la méditerranée au GNL marin.

Il a alors, considéré que la méditerranée était appelée à devenir un grand centre de soutage au monde rivalisant avec ceux de Singapour ou de Fujairah qui regroupent, à eux seuls, 20% du commerce de soutage au monde.

Pour illustrer l'étendue de ce marché dont l'Algérie doit tirer profit, M. Houghlaouen a indiqué que le trafic maritime au niveau des ports méditerranéens avait enregistré une croissance moyenne de 7% entre 2008 et 2013.

Par leur position géostratégique, les ports de Gibraltar, Algeciras et Ceuta re-



presentent le cœur du trafic marchand avec plus de 220.000 navires qui sont passés par le détroit de Gibraltar en 2012, selon lui.

Il ressort des interventions des experts et des responsables présents à ce séminaire international que l'Algérie devrait réunir, préalablement, certaines conditions pour la mise sur pied de ce projet d'envergure.

Le développement de cette filière a, en effet, besoin de réhabiliter les usines classiques de liquéfaction de gaz pour produire du GNL marin, d'élaborer des estimations des investissements nécessaires à cette opération, de déterminer les critères techniques concernant les installations de soutage de GNL au niveau des ports ainsi que les critères de choix des ports qui seront utilisés à cet effet, selon les spécialistes.

Il reste que la conversion des navires au GNL nécessite un arrêt de six mois, ce qui constitue une contrainte qui influera négativement sur les revenus financiers des armateurs, ont-ils avancé.

Selon le P-DG de Naftal, Saïd Akretche, Naftal a déjà enregistré des demandes d'armateurs algériens pour ce nouveau combustible. Cette entreprise dispose de six centres de soutage des navires situés à Alger, Oran, Annaba, Béjaïa, Skikda et Bethouïa.

MICRO-ENTREPRISE

Un guide d'accompagnement pour les jeunes investisseurs

L'Association nationale des échanges entre jeunes (Anej) et l'ambassade du Royaume-Uni en Algérie ont présenté, hier à Alger, un guide d'appui et d'accompagnement à la création des micro-entreprises au profit des jeunes investisseurs algériens. Élaboré par l'Anej en partenariat avec le Fonds britannique de partenariat arabe en Algérie, dans le cadre de l'appui aux démarches de formation et d'accompagnement des jeunes initié par cette association, ce document est destiné essentiellement aux jeunes porteurs de projets.

«Ce guide permettra aux jeunes promoteurs de prendre connaissance de l'ensemble des dispositifs d'appui et d'accompagnement pour la création de micro-entreprises, et qui servira aussi de référence pour les accompagnateurs mis à la disposition des jeunes investisseurs», a indiqué à l'APS le président de l'Anej, Ali Sahel, en marge d'une conférence de presse organisée à cette occasion.

Etabli en deux langues (arabe et français), ce guide indique les principaux mécanismes et les différents outils ayant pour but le montage de projets et la création de la micro-entreprise. Visant à répondre aux préoccupations des jeunes investisseurs et aux porteurs de projets, le manuel offre des détails sur tous les dispositifs d'aide

à la création de la micro-entreprise fournis par les principaux organismes spécialisés dont l'ANSEJ, ANGEM et CNAC.

Il donne également des exemples de réussite ou de difficultés rencontrées sur le terrain, à travers des témoignages et des expériences vécues par les jeunes promoteurs.

Présent à cette conférence de presse, l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, Andrew Noble, s'est dit satisfait d'avoir contribué à l'élaboration de ce guide qui sera, selon lui, utile pour les jeunes investisseurs algériens. Il a précisé que son ambassade avait fourni plus de 30 millions de DA, sur trois ans, dans le cadre d'un partenariat lancé avec l'Anej, visant à soutenir cette association et à lui permettre de bénéficier de l'expérience des experts britanniques dans ce domaine en faveur des jeunes Algériens. A rappeler qu'à travers ses accompagnateurs, l'Anej intervient auprès des jeunes qui se lancent dans la création de leur micro-entreprise avec un appui à la constitution d'un dossier éligible à un financement. Durant les trois dernières années, elle a accompagné la création de plus de 300 micro-entreprises, selon son président. Par ailleurs, M. Noble a également fait savoir qu'une conférence sur l'investissement en Algérie va se tenir le 10 décembre prochain à Londres.

SUR INVITATION DU GROUPE INDUSTRIEL GIAD Une délégation de Condor au Soudan

Sur invitation du groupe Industriel Soudanais GIAD qui intervient suite à une visite d'une importante délégation soudanaise à Alger, Condor Electronics a été sollicité pour se rendre au Soudan du 25 au 28 octobre 2014 ; afin de visiter les importantes infrastructures dont dispose le groupe , en marge de cette visite plusieurs réunions et rencontre avec le ministre de l'Investissement et le ministre de l'Industrie ainsi que le groupe Saraya et le groupe Bleu géométrie ont été programmés. Cette visite s'inscrit dans la perspective de développer un partenariat économique afin de permettre à nos confères soudanais de profiter de l'expertise

Condor dans l'industrie électronique ainsi que le consulting sur les investissements et les différentes opportunités auxquelles le Soudan peut profiter dans le développement de sa politique industrielle

Le choix porter sur Condor n'est pas fortuit, Condor a su ces dernières années à hisser une place importante et stratégique dans le développement de l'Algérie.

Aujourd'hui à travers cette visite Condor étudiera les possibilités et les opportunités qui lui seront présentées afin de s'introduire dans le marché soudanais et pourquoi pas dans un avenir proche les pays mitoyens.

SELON L'ONS

Le rythme d'inflation annuel en hausse à 1,6% en septembre

Le rythme d'inflation annuel en Algérie a enregistré une hausse à 1,6% en septembre dernier après avoir connu une stagnation durant les trois mois précédents, a appris lundi l'APS auprès de l'ONS.



Après avoir atteint 2,7% en janvier 2014, le rythme d'inflation annuel a marqué un net recul pour s'établir à 1,8% en avril et à 1,6% en mai avant de se stabiliser à 1,5% entre juin et août.

Les prix à la consommation ont enregistré une hausse de 0,7% en septembre 2014 par rapport à août de la même année.

Cette augmentation en rythme mensuel s'explique essentiellement par une croissance des prix de biens alimentaires de l'ordre de 1,2%, générée aussi bien par la hausse des prix de produits agricoles frais (+2,2%) que de ceux des produits agro-industriels (+0,3%) en raison de la hausse des prix des huiles et graisses pour près de 1%.

L'évolution des prix des produits agricoles frais s'explique, notamment, par le relèvement des prix des fruits frais (+2,2%), des œufs (+10,8%), des poissons frais (+3%), des viandes de mouton (+1,3%), de boeuf (+0,6%) et de

poulet (+0,2%). Par contre, l'ONS a relevé un recul des prix à la consommation pour certains produits alimentaires en septembre dernier par rapport au mois d'août. Cette baisse a concerné la pomme de terre (-4,6%) et les légumes frais (-2,6%), selon les chiffres de l'Office. Pour les biens manufacturés, leurs prix ont augmenté de 0,3% alors que ceux des services ont stagné durant septembre dernier comparativement au mois précédent.

Pour la période couvrant les neuf premiers mois de 2014, les prix à la consommation ont connu une hausse de près de 2% par rapport à la même période de l'année 2013. Cette variation s'explique par une augmentation de 2,3% des prix des biens alimentaires avec une hausse de 2,3% pour les produits agricoles frais et de 2,4% pour les produits alimentaires industriels.

Les services ont grimpé, durant cette même période, de plus de 3,4% par rapport à la même période de

2013, alors que les produits manufacturés ont enregistré une augmentation de 0,6%. En 2013, le taux d'inflation annuel a atteint 3,3% (contre 8,9% en 2012).

Le gouvernement table sur une évolution de l'inflation de 3,5% en 2014 et de 3% pour 2015, selon le projet de loi de finances qui sera adopté mercredi prochain l'Assemblée populaire nationale (APN). Les autorités publiques se sont engagées, depuis plusieurs années, dans une politique de préservation du pouvoir d'achat des citoyens, et ce, à travers le soutien des prix des produits et des services de base, ce qui a permis de baisser le taux d'inflation et de le maintenir à un niveau «raisonnable».

La performance enregistrée, en matière d'inflation, durant les 15 dernières années à l'exception de 2012 où l'évolution de la hausse des prix a dépassé 8%, devrait se poursuivre, avait avancé la Banque d'Algérie.

BANQUE MONDIALE

Un groupe de donateurs promet 8 milliards de dollars à la Corne de l'Afrique

Un groupe de bailleurs de fonds, dont la Banque mondiale (BM) et l'Union européenne (UE), ont promis lundi une aide de plus de 8 milliards de dollars sur plusieurs années pour le développement de la Corne de l'Afrique, a annoncé la BM dans un communiqué.

L'aide de plus 8 milliards de dollars apportée notamment par la BM, la Banque africaine de développement (BAFD), l'UE et la Banque africaine de développement (BAFD) sur plusieurs années doit aller à huit pays : Ethiopie, Somalie, Djibouti, Kenya, Erythrée, Soudan du Sud, Soudan et Ouganda. L'annonce a été faite à l'entame d'une tournée menée par le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon consacrée au développement, mais aussi à la paix et la sécurité dans la région.

M. Ban doit visiter l'Ethiopie, le Djibouti et le Kenya, accompagné du président de la BM Jim Yong Kim, et de représentants de cinq autres organisations dont l'Union africaine (UA), la BAFD, et l'IGAD (Autorité intergouvernementale pour le développement).

«Les pays de la Corne de l'Afrique enregistrent des progrès considérables, qui restent cependant méconnus, sur le plan économique et politique», a déclaré M. Ban, cité dans

le communiqué. «Il s'agit donc d'un moment propice pour soutenir leurs efforts, mettre fin aux conflits et à la pauvreté, et passer ainsi d'une situation de fragilité à un développement durable».

Les fonds seront destinés à la réalisation des projets d'oléoducs, à l'amélioration des réseaux routiers, ou encore au développement de l'éducation, de l'accès à internet et du commerce transfrontalier, afin de stimuler la croissance dans une région où les conflits ou la faim poussent encore les gens hors de chez eux par millions.

«Ce nouveau financement représente une opportunité majeure pour les habitants de la Corne de l'Afrique de faire en sorte qu'ils aient accès à une eau potable, à une alimentation à haute valeur nutritionnelle, à des soins de santé, à l'éducation et à des emplois», a estimé M. Kim, dans le communiqué. Cette occasion constitue, selon lui, une occasion unique de se libérer des cycles de sécheresses, de l'insécurité alimentaire, du manque d'eau et des conflits».

Il s'agit du troisième voyage entrepris en Afrique par le secrétaire général de l'ONU aux côtés de la Banque mondiale et d'autres organisations internationales, après ceux au Sahel et dans la région des Grands Lacs l'an passé.

CHANGES

L'euro gagne du terrain face au dollar après les tests bancaires européens

L'euro gagnait du terrain face au dollar lundi, dans un marché rassuré par les résultats satisfaisants des tests de résistance des banques européennes, mais la prudence restait de mise avant une décision de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) mercredi.

La monnaie unique européenne valait 1,2684 dollar, contre 1,2666 dollar vendredi. L'euro repartait à la baisse face au yen, à 136,73 yens contre 136,97 yens vendredi soir.

Le dollar perdait du terrain face à la devise japonaise, à 107,80 yens contre 108,14 yens vendredi. La plupart des banques de la zone euro ont passé avec succès un examen

particulièrement rigoureux destiné à restaurer la confiance dans ce secteur clé de l'économie, à quelques jours du coup d'envoi de la supervision bancaire européenne, qui sera désormais du ressort de la Banque centrale européenne (BCE).

La santé financière de 130 établissements a été passée au crible dans le cadre de cette vaste opération, baptisée «Comprehensive Assessment», qui se voulait aussi un test de la capacité de la BCE à assumer sa nouvelle mission de supervision, qui était jusque-là du ressort des banques centrales de chaque pays. Les cambistes dégagent par ailleurs lundi le nouveau recul attendu de

l'indice Ifo du moral des entrepreneurs allemands en octobre. Le marché restait en outre prudent avant la réunion de politique monétaire de la banque centrale américaine, qui se tiendra mardi et mercredi. Ce rendez-vous est d'autant plus attendu que la Fed devrait y annoncer la fin attendue de son programme actuel de rachats d'actifs («QE3»).

Les investisseurs s'attendent toutefois à ce que le ton du communiqué de la banque centrale après sa réunion reste prudent sur l'économie même si la référence à une «période de temps considérable» avant une hausse de ses taux directeurs pourrait être affinée. Les marchés financiers tablent pour

l'instant sur un resserrement de la politique monétaire américaine vers la mi-2015. La livre britannique se stabilisait face à la monnaie unique européenne, à 78,74 pence pour un euro, et montait face au dollar, à 1,6108 dollar pour une livre.

La devise suisse progressait face à l'euro, à 1,2055 franc suisse pour un euro - atteignant même 1,2054 franc, son niveau le plus fort depuis le premier octobre. La monnaie suisse gagnait du terrain face au dollar, à 0,9503 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1,230,84 dollars, contre 1,235,75 dollars vendredi soir.

APS

MEXIQUE

Accord entre deux sociétés pétrolières mexicaine et américaine

La compagnie pétrolière publique mexicaine Pemex a annoncé la signature d'un accord avec le groupe pétrolier américain Chevron pour d'éventuelles «opportunités de coopération» dans des projets de pétrole et de gaz.

Cette annonce intervient après la mise en place par le gouvernement mexicain d'une réforme ouvrant aux capitaux étrangers les secteurs gaziers et pétroliers. L'accord, signé à Mexico, a pour objectif de trouver «des projets bénéfiques aux deux parties» dans l'exploitation de gisements en eaux profondes, dans le pétrole lourd et dans la revitalisation de champs matures, a expliqué dans un communiqué Pemex.

Il s'agira aussi d'explorer les opportunités de collaboration dans le gaz naturel, le raffinage et la distribution de combustibles tout en travaillant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La compagnie pétrolière, qui apporte un tiers des recettes de l'Etat mexicain, a annoncé vendredi une perte nette de plus de 4,3 milliards de dollars au 3ème trimestre 2014 ainsi qu'une baisse de production, qui s'establit désormais à 2,4 millions de barils par jour, contre 3,4 millions en 2004.

La réforme énergétique, adoptée en août, vise justement à relancer la production en attirant des groupes étrangers dotés de meilleurs outils technologiques, notamment pour l'extraction de brut en eaux profondes, au large du Golfe du Mexique.

ALLEMAGNE

Dégénération continue du climat des affaires

Le baromètre Ifo du moral des entrepreneurs allemands a de nouveau reculé en octobre à 103,2 points, alors que les analystes tablaient sur un repli moins prononcé, à 104,5 points, a annoncé lundi l'institut du même nom.

L'Ifo enregistre ainsi sa sixième baisse d'affilée, après s'être établi à 104,7 points en septembre et 106,3 points en août. Dans l'industrie, pilier de l'économie allemande, l'estimation de la situation actuelle recule nettement pour se situer tout juste au-dessus de la moyenne de long terme», a relevé l'institut Ifo dans un communiqué.

«Le glissement vers le bas continue», a commenté Carsten Brzeski, économiste au sein de la banque ING. «En particulier, la composante concernant les attentes, qui a plongé pour atteindre son niveau le plus bas depuis décembre 2012, appelle à la prudence», juge-t-il.

L'Ifo est l'indicateur de confiance allemand le plus suivi par les investisseurs. Les entreprises allemandes, très exportatrices, sont très exposées aux foyers de crises géopolitiques et au ralentissement de la croissance dans les pays émergents, et la vigueur du marché intérieur ne paraît pas à même de sauver la mise.

Le baromètre Gfk de la confiance des consommateurs allemands, publié vendredi, avait envoyé un message plus positif et signalé une stabilisation en octobre malgré l'assombrissement des perspectives économiques.

DECHRAT OULED MOUSSA

Le lieu de mémoire phare du 1^{er} Novembre 1954

Les moudjahidine réunis dans la nuit du 31 octobre 1954 à Dechrat Ouled

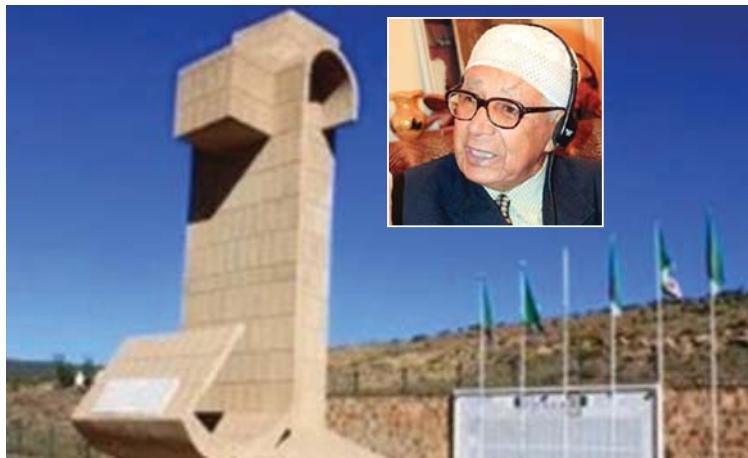
Moussa autour de Mostefa Benboulaïd, pour recevoir les premières armes de la Révolution, considèrent que ce petit hameau reste le lieu de mémoire phare de cette date charnière dans l'Histoire de la Nation algérienne, un repère qui fut à la fois un aboutissement et un commencement.

Amar Benchaïba, dit Ali, rescapé de l'explosion qui tua Ben Boulaid le 23 mars 1956, acteur et témoin des préparatifs du déclenchement de la Révolution, soutient que le choix de faire de Dechrat Ouled Moussa le point de ralliement pour la distribution des premières armes, fut décidé en dernière minute.

«En réalité, ce ne fut pas Ben Boulaid qui avait opté pour Dechrat Ouled Moussa», explique Benchaïba, précisant qu'il y eut d'abord une réunion à Legrine, dans la maison d'Abdallah Benmessauda, entre Chémore et Bouleffes (Nord-est de Batna), le 20 octobre 1954.

Ali Benchaïba se souvient qu'il fut alors convenu que l'ultime rassemblement des combattants devait avoir lieu dans le domicile d'un militant, sous la roulotte de Tahar Nouichi, responsable de la zone de Bouarif. Ben Boulaid était présent à Legrine, avec Chihani Bachir, Adjel Adjoul, Mostefa Boucetta et d'autres.

Rendez-vous fut d'abord pris dans les environs de Tighaza, du



Arch des Ouled Lahdada, au nord-ouest du mont Ichemoul, un lieu sûr, situé en pleine montagne. Mais le propriétaire des lieux a jugé, avant le départ de Ben Boulaid qui devait se rendre à Alger, qu'il ne pouvait pas mettre sa maison à la disposition des moudjahidine, ajoute Benchaïba qui indique en avoir été informé par Tahar Nouichi.

Le point de ralliement connu quelques jours avant l'heure H

«C'est alors que nous avons opté pour la maison des Benchaïba, à Dechrat Ouled Moussa, bien que nous eussions encore la latitude de choisir la maison de Baazi Ali Ben Lakhdar qui fut toutefois jugée «trop exigüe et trop exposée», explique le même interlocuteur. La nouvelle adresse du point de ralliement ne fut

communiquée que 4 ou 5 jours avant l'heure H. Ali Benchaïba et les siens, son cousin Belkacem

Ben Mohamed Cherif, Benchaïba Ali Ben Boubia et Baazi Ali Ben Lakhdar en avaient informé Adjel Adjoul qui se trouvait alors à T'kout.

Agé aujourd'hui de 92 ans, Benchaïba se souvient que Ben Boulaid se montra pleinement satisfait, quoique, dit-il, «s'il avait été là au moment de la prise de cette décision, il n'aurait peut-être pas été d'accord». Si bien qu'avant le jour J et l'heure H, les allées et venues étaient rigoureusement contrôlées par Ben Boulaid lui-même, quand bien-même, la maison, située sur un site idéal comportait-elle une vingtaine de pièces secrètes».

Pour sa part, Mohamed Bayouche Ben Amor, se remémorant ces faits vieux de 60 ans,

affirme que la rencontre avait eu lieu le 30 octobre 1954, dans la nuit. Il y avait trois groupes, le premier venu de Kimel, le deuxième de Djebel Hara et le troisième du col de Tafrent des Ouled Aïcha. «Ce dernier groupe nous a guidés jusqu'au domicile de Baazi Ali Ben Lakhdar où les armes étaient cachées avant d'être transportées jusqu'à Dechrat Ouled Moussa», se souvient-il.

Bientôt minuit, l'heure du grand rendez-vous avec la Révolution

La journée du 31 octobre fut consacrée au nettoyage des armes, cela avait duré toute la journée, jusqu'à l'arrivée de Ben Boulaid, accompagné de Adjel Adjoul, Mostefa Boucetta et Azouzi Meddour. «Il est bientôt minuit, l'heure du grand rendez-vous avec la glorieuse Révolution!».

Le moudjahid Soualah Mohamed, alias Zeroual, précise que seuls les chefs de groupe étaient au courant de la date et de l'heure du déclenchement de la guerre de libération. Les hommes de troupe qui ignoraient tout du calendrier, n'en furent informés par Ben Boulaid lui-même que lors du rassemblement des 13 groupes prêts pour la distribution des armes.

«Je jure devant Dieu que je ne reculerai pas jusqu'à la libération de l'Algérie ou la mort». C'était «le serment que nous avions fait devant Ben Boulaid en nous tenant par la main, juste avant de nous diriger, à minuit, vers les objectifs de la première attaque», se souvient Bayouche avant d'ajouter que ce serment était répété comme une litanie, derrière Ben Boulaid qui nous dira plus tard que ce rituel a été observé de façon identique par chacun des groupes.

Le chef de l'Aurès voulait concentrer le feu sur les positions ennemis, à Batna en particulier. Il fallait agir en plusieurs points simultanément, affirment tous les témoins rencontrés par l'APS.

Benchaïba précise que sept groupes ont été désignés pour attaquer ces positions. Chaque moudjahid a rejoint son groupe pour se diriger vers l'objectif qui lui a été désigné. Certains se sont déplacés à pied, quelques-uns sont arrivés en retard, mais cette nuit a été secouée par les salves de coups de feu annonciatrices de la Révolution.

Le combat, parsemé de lourds sacrifices, de sang et de larmes, était engagé il ne s'arrêtera que sept ans et demi plus tard, quand l'Algérie aura arraché son indépendance.

SETIF

L'ODEJ prépare le 60^e anniversaire de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954

De Sétif : Azzedine Tiouri

Dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, l'Office des établissements de la jeunesse (Odej) de la wilaya de Sétif, a arrêté un riche programme comportant diverses activités. C'est ainsi qu'un concours de la meilleure production audiovisuelle sur la mémoire nationale ayant pour thème : «Le film documentaire, l'un des piliers pour la sauvegarde de la mémoire», sera organisé durant deux jours, aujourd'hui et demain mercredi, à la maison de jeunes du 11 Décembre 1960 à Sétif. Un second concours au niveau de la wilaya sera également organisé les 31 octobre et 1^{er} novembre au siège de l'Odej et sera consacré aux arts plastiques. La participation est ouverte aux jeunes activant dans les établissements de la jeunesse, aux élèves des établissements scolaires et de formation, à ceux du mouvement associatif ainsi qu'aux amateurs

de cet art. Une compétition sera ouverte et organisée le 1^{er} novembre à la maison de jeunes Saïd Boukrissa et sur la place de la grande poste au centre-ville de Sétif. Elle sera consacrée aux jeux électroniques et les jouets intelligents et de montage. Afin de créer un lien entre la génération de l'Indépendance à celle de la Révolution du Novembre 1954, l'Odej organisera une excursion pour 100 jeunes à l'ancien camp de concentration de Ksar Abtal, situé à une trentaine de km au sud de Sétif, qui témoigne encore des atrocités bestiales et de la torture subies par les Algériens durant la lutte de Libération. Sur place, les jeunes auront l'occasion de rencontrer des moudjahidines de la région.

Le programme arrêté pour cet événement cher aux Algériens, comporte aussi diverses activités qui, nous dit-on, seront organisées dans tous les établissements de la jeunesse à travers l'ensemble de la wilaya de Sétif, dont des conférences et des expositions sur cette date historique.

TLEMCEN

Rencontre régionale sur la poésie révolutionnaire

Une rencontre régionale sur la poésie révolutionnaire sera organisée à Tlemcen les 1^{er} et 2 novembre prochain, à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, a-t-on appris lundi auprès du directeur de cet établissement culturel.

Cette rencontre, qui regroupera au palais de la culture «Abdelkrim Dali» de hai Imama des poètes hommes et femmes de différentes wilayas de l'Ouest du pays, donnera lieu à des lectures poétiques traitant de la guerre d'Algérie en arabe dialectal et académique, par des poètes algériens contemporains dont Sayah Baghdad et Belhouari Ali.

A cette occasion, seront également animées des conférences s'articulant autour de personnalités de la guerre de libération de Tlemcen et de ses environs, qui seront présentées par l'universitaire Chouaïb Megnouf.

L'hymne national et la symbolique de la résistance est l'autre thème d'une conférence qu'animerà l'universitaire Belhachemi Amina, alors que les professeurs Chabbout Souad Yamina et Jebli Tahar aborderont des aspects liés à l'histoire de la guerre d'Algérie.



Cette rencontre de deux jours verra aussi la présentation de témoignages vivants d'un moudjahid sur la glorieuse guerre de libération nationale ainsi que la projection du film «Zabana».

Le club littéraire «El Anouar» du palais de la culture qui chapeaute cette manifestation poétique a, à son actif, plusieurs activités organisées lors des fêtes nationales et religieuses et compte, dans ses rangs, plusieurs poètes, dont Sayah Baghdad de Maghnia, qui s'est distingué ces dernières années par ses participations jugées remarquables dans différents concours poétiques nationaux et internationaux.

APS

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Course contre la montre pour recueillir les témoignages des moudjahidine

Le directeur du Musée national du Moudjahid, Mustapha Bitam a affirmé que son musée avait réussi, jusqu'à présent, à recueillir un nombre considérable de témoignages vivants de moudjahidate et moudjahidine, dans une course contre la montre pour finaliser cette opération, à laquelle l'Etat a consacré d'importants moyens.

Le musée qui a engagé une véritable course contre la montre en vue de recueillir les témoignages des moudjahidine "est appelé à accélérer le processus d'enregistrement du plus grand nombre possible de témoignages de ces acteurs de la Révolution", a indiqué M. Bitam dans un entretien accordé à l'APS, à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale.

25 moudjahidate et moudjahidine, encore en vie, parmi ceux qui ont vécu la Révolution nationale et les artisans des plus belles épopées de l'histoire contemporaine, sont reçus quotidiennement par le musée pour l'enregistrement de leurs témoignages, a-t-il précisé.

Les spécialistes du musée procèdent d'abord à l'enregistrement de ces témoignages à l'intérieur d'un studio doté d'équipements modernes, puis ils les distribuent, en tant que référence de base à l'écriture de l'histoire et partie intégrante de



la mémoire nationale, a-t-il ajouté.

"Un nombre important de témoignages a été collecté suivant un programme tracé depuis plusieurs années par le ministère de tutelle", a-t-il rappelé. Le musée "œuvre d'arrache-pied à l'enregistrement des témoignages vivants des moudjahidine, en tant que matière brute à confier aux historiens, aux fins de leur exploitation dans l'écriture de l'histoire de l'Algérie", a-t-il soutenu.

Concernant l'encadrement, la structuration, l'organisation et l'archivage de ces témoignages, le responsable a souligné que des mesures rigoureuses ont été prises à cet effet pour procéder à un bon enregistrement, notamment à travers le recours à une

technique élaborée et en prenant en compte différents facteurs dont le lieu de l'enregistrement, la prise de son et la réalisation des témoignages.

La prise en compte de tous ces facteurs contribuera à l'avenir à garantir une matière de base de qualité et son exploitation par les spécialistes, a-t-il affirmé.

Le musée "n'écrit pas l'histoire mais rassemble la matière brute à l'instar des moudjahidine et moudjahidate qui écrivent leurs mémoires ou bien apportent leurs témoignages. La mission d'écriture de l'histoire incombe aux historiens qui se chargent d'examiner, scruter, comparer et traiter la matière historique collectée", a-t-il poursuivi.

Le responsable a appelé à la création de chaînes privées consacrées à l'histoire nationale qui constitueront une ressource et une référence indispensables aux organes de presse, notamment audiovisuels qui s'intéressent à l'histoire de la révolution et au mouvement national en particulier. Sur le sort des témoignages recueillis jusqu'à présent, M. Bitam a souligné qu'"ils sont archivés selon les wilayas et les témoins", ajoutant que le musée a intensifié récemment ses efforts, à la veille de la célébration du 60^e anniversaire de la glorieuse guerre de révolution, pour organiser des sorties sur le terrain, à travers tout le territoire national en vue de recueillir des témoignages.

L'objectif de ces sorties est de collecter tous ce qui se rapporte aux hauts faits de la résistance et de la guerre de libération, à savoir des documents écrits, des vidéos, des témoignages, outre des sites, des prisons et des centres de détention.

Quant à la véracité des témoignages des moudjahidine, M. Bitam a souligné que cette question "ne relève pas de la responsabilité du musée mais de celle des historiens et chercheurs spécialisés". S'agissant de la collecte des témoignages sur la révolution à l'étranger, M. Bitam a précisé que cette question était du ressort du Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la révolution du 1 novembre, dans le cadre d'un programme spécial du ministère des moudjahidine.

A une question sur les archives du musée, il a précisé qu'il est

procédé actuellement au tri, à la classification et à l'indexation

des documents disponibles collectés durant la période post-coloniale.

Il a, en outre, appelé historiens, chercheurs et étudiants ainsi que tout citoyen s'intéressant à l'histoire à se rapprocher du musée pour s'enquérir des différentes titres qu'il renferme.

Le musée national du moudjahid est une institution publique à caractère historique et culturel, dont la principale mission est de collecter le maximum de documents et de témoignages et tous ce qui se rapporte aux hauts faits de la révolution.

FESTIVITÉS DU 1^{ER} NOVEMBRE Exposition d'une soixantaine de toiles à Mascara

Une exposition d'une soixantaine de toiles distingue le programme riche et varié, tracé par la maison de la culture "Abi Ras Ennaceri" de Mascara pour célébrer le 60^e anniversaire du déclenchement de la révolution de novembre, a-t-on appris hier du directeur de cette structure culturelle, Djamaâ Hakim. Ces œuvres d'art, réalisées par des peintres locaux, reproduisent différentes étapes ayant marqué la résistance populaire algérienne contre l'occupant français depuis l'époque de l'Emir Abdelkader et les combats héroïques ayant marqué la révolution du 1^{er} Novembre 1954 jusqu'à l'indépendance nationale, a souligné M. Djamaâ.

Quatre expositions figurent dans ce programme des festivités qui débutera demain et durera dix jours, dont une réservée à la résistance populaire de l'Emir Abdelkader, une aux arts plastiques et une autre aux photos et documents sur la révolution. Une manifestation cinématographique de six jours, intitulée "Panorama du cinéma révolutionnaire", est prévue à partir du 1^{er} novembre, au cours de laquelle des films révolutionnaires seront projetés et suivis de débats.

Les festivités comporteront également trois concours du meilleur roman, du meilleur thème historique en arts plastiques et du meilleur poème sur la guerre de Libération nationale.

Des conférences sur le chahid "Ahmed Zabana", l'histoire de Mascara et ses héros de la révolution seront également présentées aux écoliers. Des spectacles et des galas de musique seront également animés par cheb Anouar, Hassiba Ouedane, cheb Kader et le groupe Aïssaoua, entre autres.

Bachir Chihani, l'homme qui mit en échec la stratégie de Soustelle d'étouffer la Révolution à sa naissance

Le chahid Bachir Chihani, alias Messaoud Eddib, a mis en échec, grâce à son intelligence et son ingéniosité, la stratégie du gouverneur général de l'Algérie de l'époque, Jacques Soustelle, qui voulait «étouffer la Révolution dans l'œuf», a affirmé hier à Constantine un historien de l'université de Batna.

Le Pr Youcef Menasria, qui s'exprimait lors d'une rencontre organisée à El Khroub en commémoration du 59^e anniversaire de la mort du moudjahid Chihani, a mis en exergue «la capacité de ce symbole de la guerre de Libération nationale de contrecarrer toutes les tactiques de l'administration coloniale et ses efforts d'étouffer à la naissance la glorieuse Révolution».

Le sens de l'organisation et les capacités de «réplique immédiate» de Messaoud Eddib, dans la wilaya I historique, ont été déterminants à l'aube de la révolution, a ajouté le Pr Menasria avant de s'attarder sur les aptitudes de ce meneur d'hommes qui avait prôné de libérer le pays par les armes «bien avant le 1^{er} novembre 1954».

Les participants à cette rencontre commémorative ont évoqué un «soldat infatigable, au courage exemplaire». Chihani Bachir, né en avril 1929 à El Khroub, est décédé le 27 octobre 1955, dans les Aurès, alors qu'il venait à peine de boucler sa 26^e année. Le corps du commandant de la célèbre bataille d'El Djorf repose depuis le 24 octobre 1984 au Carré des Martyrs du cimetière El-Alia, à Alger.



M'SILA

Réalisation de 300 km de pistes forestières

Un linéaire de 300 km de pistes forestières a été réalisé dans la wilaya de M'sila durant les années 2013 et 2014, soit 100 km de plus par rapport aux deux exercices précédents, a-t-on appris, lundi, auprès de la conservation des forêts. La mise en œuvre du plan national de lutte contre les incendies des forêts est à l'origine de cet effort supplémentaire, selon la même source qui a ajouté que l'ouverture de ces 300 km de pistes a contribué à la création d'un "nombre important" d'emplois temporaires en faveur des populations des zones rurales. L'ouverture de nouvelles pistes a également permis de "réduire les superficies forestières incendiées", 20 hectares seulement ayant été la proie des flammes durant l'été 2014, a-t-on encore indiqué à la conservation des forêts. Les opérations d'ouverture de pistes se poursuivront durant les prochaines années dans le cadre de la préservation du couvert forestier estimé à 217.124 hectares dans la wilaya de M'sila, a-t-on également affirmé.

MILA

700 millions de dinars pour l'aménagement des nouvelles cités

Une somme de 700 millions de dinars vient d'être mobilisée dans la wilaya de Mila pour la réalisation des réseaux primaire et secondaire des cités d'habitation réceptionnées ou en phase de travaux, a indiqué lundi le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Belkacem Kamri. Les actions prévues seront menées dans les cinq POS (plans d'occupation du sol) dans les communes de Mila, Chigara, Teleghma, Grarem-Gouga et Tadjenanet, a précisé ce responsable, admettant un "certain déficit" en matière d'aménagement de quelques nouvelles cités.

C'est notamment le cas de la cité des 90 logements sociaux, dans la commune de Chigara, où les bénéficiaires d'habitations attendent l'exécution des travaux d'aménagement pour pouvoir occuper leurs logements. Lors d'une récente inspection de ce projet, le wali, Abderrahmane Kadid, avait instruit les responsables concernés à l'effet de "hâter ces travaux en retard". M. Kamri a estimé à 70 % le taux d'avancement des opérations de raccordement des nouvelles cités aux réseaux de l'électricité et du gaz, avant de faire part de "la poursuite des efforts pour raccorder ces mêmes cités aux réseaux de l'eau potable et de l'assainissement". La "synchronisation" des opérations de construction avec les raccordements aux divers réseaux demeure "l'objectif principal du secteur de la construction", a conclu le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction.

AIR ALGERIE

La desserte aérienne Marseille-Jijel inaugurée officiellement

La desserte aérienne Jijel-Marseille a été officiellement inaugurée, hier, par l'atterrissement d'un Boeing 737-600 de la compagnie nationale Air Algérie, a-t-on constaté à l'aéroport Ferhat-Abbas.

Un taux de remplissage de 74 % a été constaté sur ce vol inaugural, ont indiqué les autorités aéropotuares, soulignant que des citoyens résidant en France, originaires de plusieurs villes de l'Est du pays, ont emprunté cette liaison entre la cité phocéenne et Jijel. Le wali de Jijel, Ali Bedrissi, a souligné l'importance de cette liaison bilatérale (lundi et vendredi) qui sera "suivie d'autres dessertes, dès l'été prochain", à l'occasion de la saison estivale. «Il est fort possible qu'Air Algérie ouvre une ligne entre Jijel et Mulhouse compte tenu de la forte concentration de citoyens originaires de Jijel résidant dans cette région de l'Est de la France», a-t-il indiqué dans une déclaration à l'APS. L'aéroport de Jijel, rouvert au trafic aérien après des travaux de réhabilitation de sa piste, achevés en juin dernier, dispose d'une aire d'atterrissement de 2.400 m sur 45 m.

La seule «fausse note» qui a émaillé ce vol international, lié au traitement des bagages, «devra trouver une solution rapide», a insisté le wali, auprès des responsables concernés.

TISSEMSILT

Reboisement de 5 162 hectares dans l'Ouarsenis

Une campagne de reboisement, portant sur la mise en terre du 25 octobre au 21 mars prochain, 24.000 arbustes, est prévue dans l'Ouarsenis, dans le cadre de la deuxième opération de campagne nationale de reboisement, selon notre source.



une ceinture verte, en plus de l'entretien de mille hectares.

« Cette campagne de plantation d'arbres vise à sensibiliser les citoyens sur les bienfaits de l'arbre, en tant qu'agent fixateur du dioxyde de carbone (CO₂) rejeté dans l'environnement par l'évaporation, transpiration et par les industries et activités polluantes.

La campagne de volontariat sera lancée dans les prochains jours avec la participation des différents secteurs et mouvement associatif, les écoles : les collectivités locales, les établissements publics, les agriculteurs et autres. Par ailleurs, la conservation des forêts de la wilaya a programmé, au titre de la campagne de reboisement de la saison 2014-2015, la plantation de 5.162 ha d'espaces boisés et steppiques. Cette campagne cible 2.642 ha d'arbres fruitiers, 500 ha de régénération, 500 autres de reboisement, 320 ha d'arbres steppiques, 100 ha de figues de Barbarie, 100 ha pour

sences. L'opération de reboisement, qui doit s'étendre aux différents sites dénudés, est dictée par des impératifs de lutte contre le phénomène de l'érosion des sols et du repeuplement arboricole des massifs forestiers, un repeuplement qui contribuera, certainement, à réhabiliter graduellement les immenses superficies forestières dévastées par les multiples incendies survenus lors de la dernière saison estivale. La wilaya de Tissemsilt recèle un patrimoine forestier de 70.000 hectares concentré en grande partie au nord et renfermant des espèces de pin d'Alep, de chêne vert, de cèdre d'Atlas et d'eucalyptus, entre autres.

La région dispose d'un parc national de cèdres à Theniet El Had, un parc régional à Aïn Antar à Boucaïd où on trouve une multitude de plantes et d'animaux divers, faisant de ces deux espaces une attraction pour les touristes et les chercheurs pour mener diverses études liées à l'environnement et la biodiversité.

De nouvelles infrastructures au profit des jeunes

Le secteur de la jeunesse et des sports envisage de redoubler les efforts notamment pour les projets entrant dans le cadre du quinquennat 2010/2014 afin de pouvoir réceptionner le plus grand nombre d'infrastructures et les mettre au profit des jeunes de la wilaya de Tissemsilt.

Plusieurs infrastructures sportives et de jeunes seront ouvertes à travers la wilaya de Tissemsilt. Pour ce qui concerne le secteur des sports, il s'agit de 02 complexes sportifs de proximité au village d'Amrouna (Theniet El Had) et dans la commune de Maâcem et d'une salle omnisport à Béni Lahcene. Pour le secteur de la jeunesse, il s'agit de 02 auberges de jeunes à Laâyoune et à Sidi Sli-mane.

Ces infrastructures ont été réalisées dans le cadre du plan quinquennal 2010/2014. Par ailleurs, un centre de loisirs scientifique (comprend une salle de conférences, une salle Internet, un laboratoire de langues, une bibliothèque, un espace audiovisuel, des ateliers d'astronomie, d'environnement et d'énergie solaire et d'électronique, d'une aire réservée aux enfants et autres infrastructures

de jeunes) et un complexe sportif de proximité au chef-lieu de wilaya et 2 salles omnisports à Ammari et à Tissemsilt sont en cours de réalisation au taux d'avancement de 60%.

Signalons que le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tissemsilt au cours de deux années précédentes, une salle omnisports au chef-lieu de wilaya, deux(02) auberges de jeunesse dans les communes de Youssoufia et de Sidi Boutouchent ainsi que deux(02) bassins de natation dans les communes d'Ammari et Laâyoune.

Toutes ces nouvelles réalisations viennent renforcer celles déjà existantes réparties à travers l'ensemble des communes de la wilaya de Tissemsilt. Il est à signaler que d'autres infrastructures seront inscrites à l'avenir pour renforcer davantage ce secteur et permettre de nouveaux espaces à la jeunesse afin de la protéger des maux sociaux et lui permettre de s'épanouir dans un encadrement organisé.

A. M

SETIF

3 000 nouveaux logements pour Sétif et 2 000 autres seront réalisés à El Eulma

A. Tiouri

Très prochainement, la commune d'El Eulma bénéficiera de 2 000 logements du type location vente (LV).

Les travaux débuteront incessamment et le projet a été attribué à une entreprise chinoise. Par ailleurs, on nous informe que 3 000 autres logements seront réalisés à Bir Nassaa, dans la commune de Sétif et les travaux seront confiés à une grosse en-



treprise ayant de grands moyens pour la réalisation de ce gigantesque projet. Quant aux 1 292 unités d'El Hidhab à Sétif, du type logement évolutif, les travaux sont terminées, reste le réseau routier àachever.

Il est prévu que ce lot sera attribué d'ici la fin de l'année ou au début de 2015 avec toutes les commodités nécessaires.

Il est à signaler que dans la même zone, deux établissements scolaires, dont une école primaire et un lycée ont été achevés et livrés.

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE 7 quintaux de kif traité saisis

Plus de sept quintaux de kif traité ont été saisis par les services de la Gendarmerie nationale relevant des wilaya de Tlemcen et de Biskra, indique lundi le Commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué.



A Tlemcen, il a été procédé à la saisie de 7 quintaux et 30 kg grâce au numéro vert 10.55. En effet, suite à un appel d'un citoyen sur le 10.55 pour aviser qu'un véhicule de tourisme venait de prendre feu sur la route, reliant Ain-Fetah au village Sidi Ali Ben Zemmoura de la même commune que les gendarmes ont découvert à son bord 7 quintaux et 30 kg de kif traité, précise la même source.

A Biskra, les gendarmes de la brigade de Chetma ont interpellé, suite à un mandat de perquisition, une personne et saisi dans son domicile au centre-ville de localité, 4 kg et demi de kif traité. Toujours dans le cadre de la lutte contre la criminalité et de la contrebande, les services de la gendarmerie ont saisi 15.720 litres de carburants dans les wilayas de Tlemcen, El-Oued ainsi que dans les frontières est, abandonnés par les contrebandiers. Les gardes-frontières de Bou-

kanoune et Sidi-Boudjnane (Tlemcen) ont récupéré lors de patrouilles à proximité de la bande frontalière, un véhicule de marque Mercedes, 70 cartouches de cigarettes étrangères et 10.920 litres de carburant. A El Oued, les gardes-frontières de Taleb-larbi (El-Oued) ont récupéré lors d'une patrouille à proximité de la bande frontalière, 3.000 litres de carburant.

Pour ce qui est des frontières est, les gardes-frontières de Sidi Salah (Souk Ahras), Bordj Boulares (El Taref) ont récupéré lors de patrouilles à proximité de la bande frontalière, 94 chèvres, 10 quintaux de son et 1800 litre de carburants.

Concernant l'immigration irrégulière, les gendarmes de la brigade d'In-Amenas (Illizi) en dispositif de barrage permanent, dressé sur la route, reliant Ouargla à Illizi, ont immobilisé 2 véhicules de marque Toyota Yaris et Hyundai Accent,

conduits par 2 Algériens, ayant à leurs bords 9 ressortissants syriens en situation régulière, se dirigeant vers Debbed.

Les gardes-frontières ont appréhendé aussi, lors d'une patrouille à proximité de la bande frontalière, un citoyen qui tentait de franchir illégalement le tracé frontalier pour regagner le territoire libyen. Les gardes-frontières de Debdeb ont, en outre, interpellé 4 immigrants clandestins à bord d'un véhicule de marque Toyota.

Par ailleurs, un nouveau-né de sexe masculin, enveloppé dans un coupon de tissu a été découvert abandonné devant l'usine de marbre en bordure de la route entre Sidi-Moussa et Baraki. Il a été pris en charge par les services de l'hôpital de Nefissa Hamoud (Hussein-Dey), conclut le communiqué de la Gendarmerie nationale.

AIN M'LILA

2 réseaux de malfaiteurs démantelés

Deux réseaux de malfaiteurs auteurs des agressions ont été démantelés par les unités de la Gendarmerie nationale, à Ain M'lila (Oum El-Bouaghi), a indiqué hier un communiqué de ce corps constitué.

Le premier groupe composé de trois (03) malfaiteurs est l'auteur d'une agression à Bir Chouhada dont la victime a été dépossédée «sous la menace d'arme blanche de son téléphone portable», a précisé la même source. Le second groupe constitué également de trois (03) malfaiteurs est l'auteur d'une agression qui s'est déroulée durant la première quinzaine du mois d'octobre au bois El-Fedj commune d'Ouled Kacem. Les victimes de cette agression «ont

été agressés au moyen d'arme blanche et un chien de race américaine et ont été dépossédés d'une somme d'argent de 16000 DA et de leurs téléphones portables», a ajouté le communiqué.

L'arrestation des membres du premier groupe, après une forte résistance, a été effectuée après des recherches, alors que celle du second a fait suite à l'exploitation des signaux donnés par les victimes.

Les malfaiteurs des deux groupes ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn M'lila où ils ont été placés sous mandat de dépôt, a indiqué la même source.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ L'université paralysée par un mouvement de grève

Hier, premier jour de la grève à laquelle a appelé la section (UGEL) de l'université Bachir Ibrahimi de Bordj Bou-Arréridj, la journée a été marquée par une paralysie totale de l'université dès les premières heures de la matinée. Pour rappel, l'UGEL avait lancé un appel à la grève, la veille, pour réclamer l'amélioration de la situation au niveau des transports universitaire. Ce mouvement étudiant déplorait entre autres le manque du transport universitaire et demandait plus de dignité.

« Les étudiants des communes voisines souffrent le martyrs pour arriver à l'université par manque de transport », dira des étudiants qui ajoutent « Un seul bus pour 350 étudiants de la commune d'El Achir ».

M.B.

SÛRETÉ NATIONALE Accidents de la route : 226 morts et 5.311 blessés durant le 3^e trimestre 2014

226 personnes sont mortes et 5.311 autres ont été blessées dans 4.354 accidents de la route survenus durant le troisième trimestre 2014 dans des zones urbaines, indiquait dimanche un bilan de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Le facteur humain reste à l'origine de 96,64% de ces accidents notamment l'excès de vitesse, les dépassements dangereux, le non respect de la distance de sécurité et la négligence des piétons, rappelle la même source. La DGSN qui a indiqué que 36.369 permis de conduire ont été retirés et 6.373 véhicules mis en fourrière durant la même période, a appelé les usagers à respecter le code de la route.



COLÈRE DES TRAVAILLEURS DE L'UNIVERSITÉ DE TIZI-OUZOU

Le portail a été fermé pendant une heure par les travailleurs qui réclamaient leur part des logements

K.N.A

L'accès à l'université Mouloud-Mammeri a été bloqué durant une heure hier par des travailleurs en colère. De 10h à 11h, ces derniers ont fermé le portail principal pour exprimer leur colère devant ce qu'ils qualifiaient de mépris de leurs responsables. Après la réouverture de l'entrée, ces derniers organisés affiliés au SNAPAP ont énumérés quatre points pour dire l'injustice qui les a contraints à recourir à ce procédé.

Selon leur porte parole, la question du logement revêt une importance capitale pour les travailleurs. La gestion de ce dossier a vraisemblablement été la goutte qui a débordé le vase. Le représentant des travailleurs évoquait en effet un reliquat de 25 logements qui demeure suspendu depuis 2001. Une lettre a été envoyée à l'OPGI ais sans résultats depuis la première lettre transmise le 15 septembre.

Toujours au chapitre des logements, ces derniers faisaient état aussi de 244 logements sous la formule LSP qui restent non construits depuis 2004. Cette dernière prévoyait l'attribution d'un taux de 60% aux enseignants et 40% aux travailleurs. D'ailleurs, ces derniers s'interrogent encore sur le bien fondé de cette distribution. Pis encore, après cette passation qu'ils qualifiaient de marché de dupes, les travailleurs ont la surprise de découvrir que les responsables voulaient réserver la totalité du logement social, soit 240 logements, aux enseignants uniquement.

BOUMERDÈS 2 morts et quatre blessés dans un accident sur l'autoroute Est-Ouest

Deux personnes sont mortes, complètement carbonisées, et quatre autres ont été blessées, dans un accident de la route, survenu lundi matin, sur un axe de l'autoroute Est-Ouest traversant la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de la Protection civile.

L'accident est survenu sur un pont de l'autoroute Est-Ouest, dans la localité de Larbaatache, à l'ouest de Boumerdès, suite à un carambolage entre un camion de gros tonnage et six (6) véhicules touristiques, dont l'un d'eux a pris feu, causant la mort de ses deux passagers par brûlures, a-t-on expliqué de même source.

Tous les véhicules (le camion compris) roulaient sur le même couloir de l'autoroute en provenance de Bouira vers Alger, a ajouté la source, signalant que les causes de l'accident n'ont pas encore été déterminées. »

L'accident a mobilisé les unités de la Protection civile des communes de Boumerdès et de Khemis El Khechna, qui ont transféré les dépourvus des victimes vers la morgue de l'hôpital de Rouiba (Alger), tandis que les blessés, dont deux ont été atteints de brûlures graves, ont été transportés vers le centre de santé de Khemis El Khechna.

APS

OTITE

8 QUESTIONS QUE VOUS N'OSEZ PAS POSER AU PEDIATRE

Les deux tiers des enfants ont au moins une otite avant 3 ans, le plus souvent banale. Pourtant, les aléas de cette infection restent un mystère pour bien des parents. Les réponses aux questions que vous vous posez par le Dr Thierry Lejeune, pédiatre.

Puis-je lui laver les cheveux quand il a une otite ?

S'il s'agit d'une otite moyenne aiguë, cas le plus fréquent l'hiver, pas de problème. En revanche, en cas d'otite externe, qui est une infection du conduit auditif et non du tympan, mieux vaut éviter momentanément les shampoings. Ou alors trouver un système pour que l'eau ne pénètre pas dans l'oreille, par exemple un gobelet.

La piscine augmente-t-elle le risque d'otite ?

Là encore, le problème se pose surtout pour les otites externes : il faut absolument éviter que l'eau ne rentre dans l'oreille. Plus généralement, la piscine est déconseillée en cas d'otite, car celle-ci favorise la transmission des infections.

En rhumé, l'enfant est d'autant plus vulnérable face à d'autres germes qu'il a du mal à bien se sécher.

Les antibiotiques ne vont-ils pas le rendre fragile ?

Les antibiotiques ne vont pas affaiblir votre enfant mais, à force d'en prendre, on risque de sélectionner des germes plus résistants. Avant l'âge de 2 ans, l'antibiothérapie est systématique. Après, ce n'est pas toujours justifié : cela dépend de l'aspect du tympan et des antécédents de l'enfant. Qui, de toute façon, va se défendre de mieux en mieux au fur et à mesure qu'il grandit.

Faut-il supprimer les produits laitiers chez les enfants qui font des otites ?

Aucune étude sérieuse n'a démontré l'incidence des protéines de lait dans l'apparition de l'otite, et le lien entre les deux n'a pas été clairement établi. Je ne suis donc pas favorable à leur suppression. D'autant qu'un régime alimentaire sans lait risque d'entraîner des carences.



L'homéopathie, ça marche pour les otites ?

L'homéopathie fonctionne bien dans le cas des rhinopharyngites à répétition : Apis, Belladonna ou Hypericum Perforatum méritent d'être essayés. En revanche, pour soigner une otite moyenne aiguë qui réveille l'enfant en pleine nuit, ce ne sera pas suffisant. Mieux vaut un analgétique (dans l'idéal, une dose de Doliprane® et une dose de Codenfan®), qui permet d'apaiser la douleur et d'attendre le lendemain pour consulter un médecin.

Les otites peuvent-ils le rendre sourd ?

Oui, si on n'y fait pas attention. En effet, un enfant qui fait des otites à répétition

risque de développer des otites séro-muqueuses. Elles se caractérisent par l'apparition d'une « glu » derrière le tympan, qui ne parvient pas à s'évacuer et provoque un déficit d'audition.

Une petite intervention est alors nécessaire : on pose un drain (également appelé Yo-Yo ou diabolo) pour aérer la cavité du tympan et faire en sorte que la glu s'élimine naturellement. Ce drain reste en place de six à douze mois, et permet à l'enfant de retrouver une bonne audition.

Aura-t-il du mal à parler correctement plus tard ?

Si l'enfant développe des otites séro-muqueuses entre 2 et 3 ans, à l'âge où il commence à parler vraiment, cela peut le gêner

dans l'apprentissage du langage. Car s'il a du mal à distinguer les différents sons, il aura forcément du mal à les reproduire. Les Yo-Yo sont d'autant plus utiles entre 18 mois et 3 ans que l'enfant a besoin de bien entendre pour développer son vocabulaire.

Les poussées dentaires provoquent-elles des otites ?

L'otite est une inflammation du tympan, liée à un virus ou à une bactérie. La poussée des dents n'est donc pas la cause directe, mais les deux phénomènes peuvent être liés. Quand une dent est prête à sortir, les gencives sont très gonflées et l'enfant a tendance à mettre tout à la bouche pour calmer la douleur : bactéries et virus circulent donc plus rapidement.

Quand faut-il lui donner des antibiotiques ?

Des antibiotiques en cas d'infection, cela paraît logique ! Mais on entend dire qu'on en prend trop. Le point sur les bons soins pour guérir au mieux ces infections de l'oreille, avec le Dr Luc Périno, médecin généraliste.

Une otite guérit-elle sans antibiotiques ?

Actuellement, les autorités de santé recommandent de ne pas traiter l'otite moyenne aiguë de l'enfant avec des antibiotiques durant les 72 premières heures. Ils ne sont pas utiles à ce stade, car ils ne modifient pas la douleur, ni la fièvre. De plus, ils ne changent rien au risque de complications et n'empêchent pas les récidives.

En général, l'otite guérit seule en cinq ou six jours, sans séquelles. Normalement, le médecin doit juste surveiller l'oreille pendant trois jours, pour vérifier qu'il n'y a pas de complication.

Pourquoi le médecin en prescrit-il ?

On donne des antibiotiques au bout de trois jours si la fièvre et la douleur persistent ou s'il y a un écoulement purulent, pour éviter que l'infection ne se propage. Principalement chez les enfants entre 6 mois et 2 ans, pour lesquels le risque de complications est plus important. Au-delà de 2 ans, les antibiotiques sont moins nécessaires et jamais systématiques.

Comment soulager l'enfant ?

Pour calmer la douleur et la fièvre, on donne du paracétamol, voire des anti-inflammatoires si le paracétamol ne suffit pas et que l'enfant a plus de 6 mois. Jamais de gouttes auriculaires, car elles sont contre-indiquées en cas de tympan perforé et augmentent la résistance aux antibiotiques. Si l'enfant a moins de 6 mois et que l'otite persiste au-delà de trois jours, il est nécessaire de consulter un pédiatre ou un ORL.

Le suivi doit être plus strict, car plus un enfant fait des otites tôt, plus le risque de récidives et de complications est élevé.



ctobre 2014

INSOLITE :
il découvre
un cafard dans
son oreille



Un médecin australien a eu la surprise de retirer un cafard de l'oreille d'un homme qui se plaignait de douleurs insoutenables.

Voici une anecdote qui devrait répugner les âmes sensibles. Un Australien résidant dans la banlieue de Darwin s'est fait retirer un cafard mesurant plus de 2 centimètres.

Pour comprendre comment l'insecte a pu atterrir dans le conduit auditif de cet homme, revenons sur les circonstances de cette découverte, rapportée dans la presse américaine.

Tout commence quand cet homme, Hendrik Helmer, est réveillé à 2h30 du matin par une violente douleur à l'intérieur de l'oreille droite. Son intuition l'oriente vers la présence malencontreuse d'une bête. Il imagine les pires scénarios comme celui d'avoir une araignée venimeuse : «J'espérais que ce n'était pas une araignée empoisonnée (...). J'espérais qu'elle n'allait pas me piquer», raconte-t-il au journal ABC. Il tente alors de s'en dépatouiller en recourrant à différents moyens plutôt cocasses comme l'aspireur. Rien ne se passe. L'homme essaie alors de verser de l'eau dans son oreille, mais là aussi, la tentative se solde par un échec.

Désespéré, Hendrik Helmer se rend à l'hôpital local. Les médecins cherchent à extraire l'intrus en arrosant l'oreille de leur patient... d'huile d'olive. Une solution peu conventionnelle qui ne change pas la donne puisque la bête s'enfonce un peu plus encore. Peu de temps après, la bête, noyée sous une mer d'huile d'olive finit quand même par rendre l'âme. L'équipe médicale peut alors dégager son cadavre à l'aide d'une pince, avant de s'apercevoir qu'il s'agit d'un cafard, d'une taille jamais vue de toute leur carrière.

Hendrik Helmer, traumatisé par ce résident sur pattes, a-t-il revu la salubrité de son domicile ? L'histoire ne le dit pas. Tout juste sait-on que son entourage ne dort plus sans avoir un casque bien vissé aux oreilles.

In espérance

QUAND LES OTITES S'ENCHAÎNENT !

Deux enfants sur trois connaissent au moins un épisode d'otite avant leur troisième anniversaire. Banales, mais pas pour autant bénignes, ces infections doivent être bien suivies et traitées.

Les otites, fréquentes chez les tout-petits

Curieusement, pour comprendre pourquoi les enfants font des otites, l'élément clé n'est pas l'oreille, mais le conduit entre l'oreille et le nez : la trompe d'Eustache. Tout se joue autour du trio nez-conduit-oreille et de l'âge de l'enfant. Avant 2-3 ans, ils ne savent pas se moucher et ils reniflent pour dégager leur nez. Les microbes accumulés dans leurs fosses nasales remontent alors en partie par la trompe d'Eustache vers l'oreille. C'est ainsi qu'un simple rhume peut virer en otite.

Infections certes banales, les otites doivent pourtant être prises au sérieux. On sait que, plus le premier épisode survient tôt, plus le risque d'otites à répétition augmente. Il est donc important de consulter si l'enfant se plaint de douleurs ou se frotte l'oreille régulièrement, s'il a de la fièvre ou si un écoulement de pus apparaît. Et, ensuite, il faut bien suivre le traitement antibiotique prescrit lors d'un épisode aigu. Les otites en elles-mêmes ne sont pas contagieuses, c'est le virus qui les accompagne qui est transmissible.

Il existe plusieurs types d'otites :

- L'otite externe, dite «du baigneur» : l'inflammation se situe dans le pavillon de l'oreille. Généralement provoquée par une allergie, une infection bactérienne, virale ou cutanée ou par de l'eau restée dans le conduit auditif externe. La douleur est vive et augmente si l'on appuie sur l'oreille. Un écoulement peut s'échapper de l'oreille.

- L'otite moyenne infectieuse : elle est due à une infection virale



ou bactérienne qui atteint l'oreille par la trompe d'Eustache. Fréquente chez les enfants enrhumés, l'écoulement du nez et de la gorge se fait plus difficilement, les bactéries et les virus se retrouvent coincés dans ce canal. La douleur, vive, s'accompagne de fièvre, de maux de tête et de gorge, ainsi que d'éventuels vomissements et diarrhées. Dans certains cas, elle peut atteindre le stade de l'abcès.

- L'otite interne : l'otite interne est un problème viral (oreillons, rougeole, grippe) ou bactérien (otite maltraitée) souvent accompagné de bourdonnements, de surdité ou de nausées.

7 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES OTITES

1. Bannissez la cigarette à la maison: le tabagisme passif augmente de 60 % le risque d'infection ORL.
2. Pensez à un reflux gastro-oesophagien : si votre bébé est enrhumé, été comme hiver, et même s'il ne présente pas d'autre signe. Le traitement de ce reflux, qui touche 8 % des enfants, réduit la fréquence des infections.
3. Jusqu'à 3 ans, utilisez des laits de croissance: ils sont adaptés aux besoins de l'enfant en fer et une carence augmente le risque d'otite.
4. Protégez-le des infections: les vaccins contre «Haemophilus influenzae» et le pneumocoque limitent les méningites, autres causes majeures de surdité chez les petits.
5. Lavez son nez au moins une fois par jour: au sérum physiologique ou avec un spray d'eau de mer.
6. Ne le laissez pas renifler: mouchez-le et apprenez-lui à le faire dès qu'il est en âge de souffler dans un mouchoir (vers 18 mois).
7. Couvez-le par temps froid ou humide: mais sans l'emmoufler, pour éviter les «chauds et froids». En somme, ni plus ni moins que vous!

LES OTITES À RÉPÉTITION PROVOQUERAIENT LA SURDITÉ À L'ÂGE ADULTE

Les adultes qui ont souvent eu des otites étant petits auraient plus de risques de devenir sourds, selon une enquête médicale, la Newcastle Thousand Families Stud, réalisée en Angleterre

Les maladies infantiles ont un impact sur la santé des adultes. Les otites à répétition des enfants doivent être bien suivies et soignées. Mais elles devraient aussi inciter les adultes touchés petits par ces infections à consulter régulièrement un ORL, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Ear and Hearing. En effet, elles seraient souvent la cause d'une surdité à l'âge adulte.

La Newcastle Thousand Families Study a suivi le parcours de santé de 1 142 enfants de leur naissance en 1947 jusqu'à nos jours. Grâce à toutes les données recueillies, les chercheurs ont pu évaluer l'état de santé des participants sur le long terme et corrélérer certains problèmes de santé à d'autres. En particulier l'im-



pact des maladies infantiles sur la santé des adultes.

Les chercheurs de l'Institut de Santé et de Société de l'Université de Newcastle ont testé l'audition des adultes de 67 ans. Ils ont constaté que les personnes ayant des problèmes graves d'audition ont été petits souvent sujets à des infections, comme les otites et les angines.

«Réduire les infections infantiles pourraient donc aider à prévenir les pertes d'audition plus tard», explique Mark Pearce, docteur en épidémiologie et co-auteur de l'étude.

«D'autant plus que la perte auditive peut avoir un grand impact sur la vie d'une personne. Elle peut les isoler de la famille, des amis et du milieu professionnel. Et, elle est souvent liée à d'autres problèmes de santé comme la dépression et la démence». «Les résultats de cette étude nous rappellent fait il n'est jamais trop tôt pour penser à protéger votre audition», conclut le chercheur.

CONSTANTINE Le centre anti-cancer bientôt renforcé par huit physiciens médicaux



Le Centre anti-cancer (CAC) du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis de Constantine sera bientôt renforcé par huit (8) physiciens médicaux, a-t-on appris dimanche auprès de l'administration de cette structure.

Des offres d'emploi pour le recrutement de ces spécialistes ont été lancées par cette structure hospitalière à la suite de l'attribution, par la tutelle, de huit postes budgétaires, selon la même source qui a mis en avant «l'importance du profil des médecins physiciens dans l'utilisation des accélérateurs en radiothérapie».

Affirmant que la mise en œuvre du plan cancer nécessite une équipe pluridisciplinaire, la même source a précisé que les physiciens médicaux «appuieront» les efforts déployés par les techniciens et les praticiens du CAC, avant d'ajouter que la disponibilité de ce profil au service du CAC permettra de «mieux organiser le planning de travail».

Soulignant que le service fait actuellement appel aux services d'un expert en physique médicale pour assurer certains aspects techniques concernant la production et l'utilisation des rayonnements ionisants, les responsables du CHU, ont indiqué que le recours à la sous-traitance contraint, par moments, les services du CAC à se «conformer» à l'agenda de travail de l'expert.

Fonctionnant actuellement avec un seul accélérateur, le CAC de Constantine devra retrouver «son plein régime» au premier trimestre de l'année 2015, avec la mise en service des deux autres accélérateurs, avait précisé l'administration du CHU Benbadis à l'APS.

Avec la mise en exploitation, en décembre 2013, du scanner 3 D, l'accélérateur du CAC du CHU, à vocation régionale, assure, actuellement, des séances de radiothérapie pour 80 malades par jour.

Une fois les deux autres accélérateurs mis en exploitation, le nombre de malades, pris en charge pour des séances de radiothérapie, atteindra les 300 patients, a-t-on noté.

Selon les statistiques du CHU de Constantine, quelque 5 000 malades nécessitant une radiothérapie sont passés par le CAC de septembre 2013 à janvier 2014. Chaque année, 6 000 nouveaux cas de cancer sont diagnostiqués au CAC de Constantine. Pas moins de 2 500 malades atteints d'une tumeur maligne reviennent annuellement vers ce centre pour un deuxième cancer développé.

APS

Aucune des 43 personnes placées sous surveillance médicale à Kayes, dans l'ouest du Mali, à la suite du premier cas d'Ebola dans ce pays, ne présente de signe de contamination, a indiqué un conseiller du ministre de la Santé.

LUTTE CONTRE EBOLA

Aucune des personnes surveillées au Mali ne présente de symptôme

Les 43 personnes isolées près de Kayes après avoir été en contact avec la fillette de 2 ans décédée vendredi, «ne manifestent pour le moment pas de signe de la maladie», a déclaré le Dr Lamine Diarra, conseiller du ministre de la Santé Ousmane Koné, cité par l'AFP.

La fillette étant préalablement restée environ trois heures à Bamako, une dizaine d'autres personnes étaient toujours sous surveillance dans la capitale malienne, a-t-il indiqué.

Il s'agit des membres de la famille chez qui la fillette a brièvement séjourné sur le chemin de Kayes, à son retour de Guinée voisine, avait expliqué samedi le ministère.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé samedi avoir acheminé au Mali pour le compte de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) une tonne de matériel à la suite de l'annonce de ce pre-



mier cas jeudi. «Il y a également dans les nouveaux équipements des combinaisons de protection, des gants, et du matériel de désinfection. L'aide arrive, c'est vrai», s'est félicité le Dr Diarra. Dans la ville de Kayes, où une psychose s'est installée malgré les appels au calme de l'équipe du ministère de la Santé, de nombreux habitants évitaient de se servir la main. La fillette, revenue au Mali le 19 octobre, est décédée vendredi, après

avoir été déclarée positive au virus la veille. Partie de Guinée, l'épidémie de fièvre hémorragique déjà fait près de 5 000 morts, principalement en Afrique de l'Ouest. Le dernier bilan officiel de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) indique que l'épidémie Ebola a fait 4 877 morts sur 9 936 cas enregistrés essentiellement dans les trois pays ouest africains touchés par ce virus, (Guinée, Liberia et Sierra Leone).

L'Australie annonce la suspension de son programme humanitaire dans les pays africains touchés

L'Australie a annoncé lundi la suspension de son programme humanitaire dans les pays africains touchés par l'épidémie de l'Ebola en vue d'éviter l'arrivée du virus sur son territoire, et une série de mesures visant à suspendre provisoirement l'immigration.

Le ministre de l'Immigration Scott Morrison a déclaré au Parlement que le gouvernement «suspendait provisoirement (son) programme d'immigration, y compris (son) programme humanitaire, en provenance de pays infectés par le virus Ebola». Les

nouvelles demandes de visas ne sont plus instruites, a-t-il expliqué, soulignant que les visas temporaires déjà accordés aux personnes n'ayant pas encore quitté leur pays sont annulés. S'agissant des personnes ayant obtenu des visas permanents sur des bases hu-

manitaires, elles sont soumises à trois séries d'exams médicaux avant leur départ et une nouvelle fois à leur arrivée en Australie. Les autres détenteurs de visas longue durée doivent avant de partir se soumettre à trois semaines de quarantaine.

Un dispositif en cours de mise en place par la Protection civile

La Protection civile a entrepris la mise en place d'un dispositif de prise en charge d'éventuels cas d'Ebola à travers la formation du personnel et le strict respect des mesures d'intervention, a indiqué dimanche le sous directeur du secours médicalisé de ce corps constitué, Ahcène Saadi.

Le dispositif mis en place en coordination avec le ministère de la Santé, vise à former les éléments de la Protection civile pour communiquer sur les risques de la maladie et les mesures à prendre lors des opérations d'intervention, a indiqué le lieutenant-colonel Saadi, lors d'une journée d'étude sur l'Ebola. Cette rencontre vise à expliquer aux éléments de la Protection civile les mesures à prendre pour l'évacuation des cas d'Ebola.

Pour ce faire, la direction générale de la Protection civile a décidé de prendre des mesures préventives et opérationnelles afin de répondre à ce type de maladie. Pour sa part, le chargé de

communication à la Protection civile, le lieutenant-colonel Farouk Achour, a mis l'accent sur l'importance du volet de la sensibilisation et la communication, soulignant l'«impératif» de faire preuve de vigilance en cas d'évacuation d'un malade atteint du virus. En matière d'intervention, le même responsable a fait savoir que des équipes ont été mobilisées pour subir des formations spécifiques aux techniques d'intervention et d'évacuation des malades.

Concernant les établissements hospitaliers, le Pr Fawzi Derar, spécialiste en virologie à l'Institut Pasteur d'Alger, a indiqué que le ministère de la Santé a choisi des hôpitaux de référence pour le soin et le traitement des malades, rappelant qu'il n'existe, à l'heure actuelle, aucun remède et que les médicaments prescrits sont symptomatiques et aident le malade à combattre la maladie.

Pas d'expulsions d'immigrés vers les pays touchés par l'épidémie d'Ebola

La Belgique a cessé depuis plusieurs semaines les expulsions forcées d'immigrés depuis son territoire vers les pays africains touchés par l'épidémie d'Ebola pour épargner toute contagion aux agents de police mobilisés pour les opérations, ont indiqué des autorités.

«À la mi-août, on a décidé d'annuler toutes les missions» des agents de police chargés d'escorter les personnes expulsées de Belgique «vers les trois pays, Libéria, Sierra Leone et Guinée, à cause de l'épidémie d'Ebola», a indiqué une porte-parole de la police fédérale, Agnès Reis.

«On ne veut pas prendre de risques pour les membres du personnel, vu l'épi-

démie qui sévit là-bas», a expliqué Mme Reis. Chaque expulsion par avion mobilise au moins deux policiers, mais ce nombre peut rapidement augmenter en fonction de la taille du groupe de personnes expulsées, a-t-elle précisé.

Comme l'exige la réglementation, les agents attendent généralement dans l'aéroport avant de reprendre un vol vers la Belgique après avoir remis les personnes renvoyées aux autorités locales, mais quelquefois ils sont amenés à les accompagner jusqu'aux services d'immigration du pays.

«On ne veut pas leur faire courir le risque de voyager dans les pays touchés,

ou même d'attendre dans l'aéroport pendant quelques heures», a souligné Mme Reis.

En 2012, les Guinéens représentaient le deuxième plus gros contingent de demandeurs d'asile en Belgique, avec 1 808 demandes, derrière les Afghans, selon l'Office des étrangers.

La Sierra Leone et le Liberia, tous deux anglophones, ne faisaient pas partie des 20 premiers pays d'origine des demandeurs d'asile en Belgique.

Cette tendance s'est maintenue dans le courant de 2013, mais sur les neuf premiers mois de 2014, les demandes émanant de Guinéens ont diminué.

OUARGLA

Le patrimoine culturel annabi à l'honneur

Le patrimoine culturel et historique de la wilaya d'Annaba est à l'honneur, dimanche à Ouargla, dans le cadre d'une semaine culturelle initiée au titre des échanges inter-wilayas.

Le coup d'envoi de cette semaine culturelle a été donné à l'institut national de formation des cadres de la jeunesse, sous des rythmes musicaux exécutés par des troupes artistiques qui ont gratifié le public Ouargli de chants traditionnels puisés du terroir de la région Bônoise.

Des stands ont également été montés pour exposer des modèles d'arts plastiques, d'habits traditionnels, de bijoux et autres produits reflétant la longue histoire d'Annaba.

Le public aura à découvrir également des facettes de l'histoire et du quotidien des habitants de la région annabie, dont des photographies, anciennes et modernes, de la ville d'Annaba, des tableaux de dessin sur le verre, de la céramique, des œuvres d'art et d'ornement, ainsi que des plats de confiserie et de pâtisserie propre à l'art culinaire bônois.

Le programme de cette semaine culturelle prévoit, par ailleurs, des soirées artistiques animées par des troupes d'Aïssaoua, de Malouf et de chant populaire, ainsi que des rencontres poétiques et des représentations théâtrales pour enfants.

19^e SILA**Une pays attendus**

Une quarantaine de pays, dont les Etats-Unis comme invité d'honneur, sont attendus au 19^e Salon international du livre d'Alger (Sila, 30 octobre 8 novembre), ont indiqué les organisateurs dimanche.

Organisé au Palais des expositions de la Safex (Pins Maritimes), le 19^e Sila verra la participation de 43 pays, totalisant 926 exposants, dont 267 éditeurs algériens, selon les chiffres communiqués par les organisateurs lors d'une rencontre avec la presse.

Coincidant avec les célébrations du 60e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, cette 19^e édition du Sila marquera cet anniversaire avec une rencontre prévue le 1er novembre qui réunira des historiens algériens et étrangers.

En plus du volet historique et littéraire (Journalisme et littérature, littérature et cinéma), les organisateurs ont également prévu de réunir pour une journée des professionnels du livre (éditeurs, libraires et distributeurs) pour débattre des problèmes dans ce secteur.

Une partie du programme d'animation du Sila sera, par ailleurs, consacrée à la jeunesse et aux projections de films, un choix d'animation justifié par les organisateurs du fait de la grande proportion de familles dans le public qui fréquente le salon.

Le 18^e Sila avait connu une fréquentation de 1,3 million de visiteurs, selon les organisateurs qui n'ont pas fourni d'indications sur la proportion réelle du public intéressé par le livre parmi les visiteurs du salon.

STATUT DE L'ARTISTE

«Nous nous attelons à trouver une solution urgente» aux artistes âgés

La ministre de la Culture, Nadia Labidi, a affirmé, dimanche à Tipasa, que les services de son département s'attelaient à «trouver une solution à même d'assurer une prise en charge fiable des artistes retraités».

«Nous devrons à trouver une solution à la situation des artistes âgés, retraités ou en voie de l'être, et ce, avant la promulgation du Statut (de l'artiste)», en 2016, a précisé la ministre dans un point de presse, à l'issue de sa visite de travail dans la wilaya.

Mme Labidi a fait état, dans cette optique, d'une «réflexion en cours sur l'article



11 de ce projet de Statut, relative à la retraite», indiquant que «des pourparlers se poursuivent à ce sujet avec les ministères du Travail et de la Solidarité nationale».

S'exprimant sur ce projet de Statut, elle a fait observer que la Commission ad hoc

ministérielle, composée d'artistes et d'hommes de lettres et de la culture «planche actuellement sur l'avant dernier rapport de son élaboration et de l'établissement de la carte d'artiste».

Cette commission a été également chargée de recen-

ser et de classer tous les artistes, a-t-elle précisé.

Évoquant la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe», la ministre a assuré que «toutes les conditions sont réunies pour être au rendez-vous», relevant que «le retard accusé par certains projets n'influera pas sur l'échéance». Par ailleurs, la ministre a indiqué avoir instruit les directeurs de wilaya de la Culture de concrétiser le projet de recensement, d'aménagement et de restauration des sites historiques, théâtres de batailles de l'époque de Novembre, et ce, en coordination avec les services du ministère des moudjahidines. Lors de sa visite dans la wilaya, Mme Labidi a inspecté les travaux de réalisation d'un Centre arabe d'archéologie.

SOUK AHRAS**Une équipe d'archéologues entame des fouilles sur le site de Madaure**

Une équipe de l'institut d'archéologie de l'université d'Alger 2 a entamé, dimanche, des fouilles sur le site de l'antique Madaure, dans la commune de M'daourouch (47 km au sud de Souk Ahras), a-t-on constaté.

Selon le responsable de cette équipe composée de trois universitaires,

Brahim Bourahli, ces fouilles sont les premières depuis celles effectuées, entre 1905 et 1932 par les français Albert Joly et Marcel Christophe.

L'universitaire a souligné que cette opération, initiée en coordination avec l'Office national de gestion et d'exploita-

tion des biens culturels protégés (Ogbc), vise à situer le noyau principal de la ville pour déterminer ensuite les murs d'enceinte, le réseau routier et le tissu urbain.

Les fouilles devront également permettre d'évaluer la population, de connaître la vie religieuse, de rassembler les inscriptions latines et d'étudier la vie économique de la cité qui connaît surtout des pressoirs d'olives, des silos à grains et des thermes, selon le même chercheur qui a affirmé que ces recherches sont l'aboutissement des nombreuses questions que ce site n'a de

cesse de poser aux archéologues». Le responsable local de l'Ogbc, Nasredine Assoul, a indiqué pour sa

part que ces fouilles permettent de réécrire par des algériens l'histoire ancienne et le passé de cette région frontalière qui abrite d'importants vestiges, à Madaure, mais également Khemissa et à Taoura».

La ville ancienne de Madaure couvre une superficie de 109 hectares, dont 25 ha de vestiges mis au jour, 7,5 hectares d'objets découverts durant les fouilles effectuées au siècle dernier. Le reste des vestiges demeure enfoui à ce jour.

Le projet de Centre arabe d'archéologie à l'ordre du jour de la 19^e session des ministres arabes de la Culture

Le projet de Centre arabe d'archéologie, en cours de réalisation à Tipasa, (75 km à l'Ouest d'Alger), sera à l'ordre du jour de la 19^e session du Congrès des ministres arabes de la culture, prévue le 10 décembre en Arabie Saoudite, a indiqué, dimanche à Tipasa, un responsable arabe.

«Le dossier sera soumis à la 19^e session du Congrès des ministres arabes de la Culture, en vue d'une meilleure prise en charge du projet», a déclaré le Directeur général de l'Organisation arabe de l'Education, de la Culture et de la Science (Alesco) Abdallah Ben Hamed El Mouhaber, en marge de sa visite dans la wilaya de Tipasa.

Impressionné par l'esthétique de l'architecture arabo-islamique de cet ouvrage, M. El Mouhaber a souligné la nécessité «d'augmenter le budget consacré à ce Centre, en vue d'en faire un site touristique, culturel et scientifique».

Il a, par ailleurs, recommandé «l'usage de techniques développées dans l'inventoriat et la classification des antiquités des Etats arabes, afin de constituer une base de données à met-

tre à la portée des étudiants et des chercheurs.

Sur ce point, le responsable d'Alesco a également appelé à «plus de coopération arabe dans le domaine de la préservation et de la promotion de la mémoire arabe», en mettant des informations fiables sur les antiquités et legs civilisationnels, détenus par chaque pays arabe, à la portée de l'Organisation évoquée.

Pour sa part, la ministre de la Culture, Nadia Labidi, a assuré de l'intérêt accordé par les pouvoirs publics, à leur tête le président de la République,

Abdelaziz Bouteflika, à ce projet d'envergure et de dimension régionale», ajoutant, à cet égard, que «l'Algérie se fait un devoir d'ériger ce Centre en «pôle d'excellence» en matière d'archéologie et des sciences subsequentes, en vue de renforcer la recherche en la matière».

L'Algérie a été choisie pour abriter le Centre d'archéologie, lors de la 17^e Conférence arabe du patrimoine civilisationnel antique, tenue en décembre 2003 à Nouakchott (Mauritanie), rappelle-t-on.

TLEMCEN**4^e édition du Salon national d'arts plastiques «Abdelhalim Hemch»**

Le coup d'envoi de la 4^e édition du salon national d'arts plastiques «Abdelhalim Hemch» a été donné dimanche après-midi à la maison de la culture «Abdelkarim Alloula» de Tlemcen. Une centaine d'œuvres artistiques représentant diverses écoles (expressionniste, abstraite, figurative, semi-figurative et autres) sont exposées dans ce salon, qui regroupe plus d'une cinquantaine d'artistes plasticiens de trente wilayas du pays. Cette manifestation artistique, qui s'étalera du 26 octobre au 1^{er} novembre, se tiendra essentiellement sous forme d'un café artistique qui permettra aux participants de débattre notamment de la problématique du marché de l'art en Algérie, en sus de l'organisation d'un atelier destiné aux enfants et aux élèves de l'école des Beaux arts.

Le Salon des arts plastiques donnera lieu également à l'organisation d'une table-ronde, qui focalisera sur l'état actuel de l'art plastique, à laquelle prendront part des enseignants et des artistes participant à cette nouvelle édition. Officiellement institué à Tlemcen, ce salon prend d'année en année de l'ampleur eu égard au nombre croissant des participants et à la qualité des œuvres présentées au public.

Abdelhalim Hemch, dont le salon porte le nom, est artiste peintre né en 1906 à Tlemcen. Il a fait ses études à l'Ecole nationale des Beaux arts d'Alger avant de les poursuivre à l'Ecole des Beaux arts de Paris. Le défunt artiste a pris part, en compagnie de l'autre artiste algérien célèbre Mohamed Racim, à plusieurs expositions à Paris jusqu'à sa mort en 1979.

APS

LÉGISLATIVES EN TUNISIE

L'Algérie se réjouit du bon déroulement du scrutin...

L'Algérie se réjouit du bon déroulement des élections législatives en Tunisie et du climat de sérénité et d'apaisement qui les a caractérisées, a indiqué hier, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif.



«L'Algérie se réjouit du bon déroulement des élections législatives en Tunisie et du climat de sérénité et d'apaisement qui les a caractérisées», précise M. Benali Cherif dans une déclaration à l'APS.

«Elle tient à féliciter le peuple et le gouvernement tunisiens pour la

bonne tenue de ce scrutin qui constitue une étape décisive dans le processus de consolidation des institutions démocratiques et de l'Etat de droit», a-t-il ajouté.

«Ce nouveau succès n'aurait pu se réaliser, a-t-il dit, sans la sagesse, la clairvoyance et la persévérance

de toutes les forces politiques en présence»

«L'Algérie s'engage, à cette occasion, à continuer à apporter son plein soutien à la Tunisie soeur, décidément engagée sur la voie de la stabilité et de la prospérité», conclut M. Benali Cherif.

...Obama félicite le peuple tunisien

Le président des Etats Unis, Barack Obama, a félicité, dimanche, le peuple tunisien, à l'occasion de l'organisation des élections législatives tunisiennes.

«Je félicite, au nom de tous les Américains, le peuple tunisien pour l'élection démocratique d'un nouveau Parlement, une étape importante dans la transition politique historique de la Tunisie», a indiqué Obama dans un communiqué rendu public sur le site WEB de la Maison blanche.

«En déposant, aujourd'hui, leur bulletin dans les urnes, les Tunisiens continuent d'inspirer les peuples de la région et dans le monde, comme ils l'avaient fait pendant la révolution de 2011 et lors de l'adoption d'une nouvelle



Constitution», a-t-il ajouté.

Dans ce même communiqué, Obama a réaffirmé l'engagement des Etats Unis à soutenir la démocratie en Tunisie et à collaborer

avec le prochain gouvernement pour multiplier les opportunités économiques, préserver les libertés et garantir la sécurité de tous les Tunisiens.

NIGER

51 personnes mortes du choléra depuis janvier

Au moins 51 personnes sont mortes de l'épidémie de choléra au Niger, sur quelque 1.365 cas officiellement recensés depuis le début de l'année, a annoncé lundi l'ONU. Cette flambée de choléra est en partie due aux importantes inondations qui frappent depuis juin le Niger et dont le dernier bilan était de 36 morts. Trente-huit personnes sont mortes de la maladie «pour le seul mois de septembre», souligne le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Ocha) de Niamey sur son site internet. L'épidémie touche quatre des huit régions du pays, dont Tahoua (ouest), Maradi (sud-est), Diffa (est) et Zinder (centre), indique l'agence onusienne. «Des actions de riposte» sont en cours «pour contenir la maladie» et «éviter l'émergence de nouveaux foyers», assure-t-elle. Selon Ocha, la situation de l'épidémie «requiert une attention particulière» à Diffa du fait des quelque 105.000 déplacés arrivés depuis 2013 dans cette zone, qui fuient les attaques meurtrières de Boko Haram au Nigeria et la répression féroce de l'armée. De nombreux réfugiés ont trouvé refuge dans les îles du Lac Tchad «où l'accès à l'eau potable reste limité et les conditions d'hygiène et d'assainissement sont précaires», souligne l'agence onusienne.

NORD MALI

La France va renforcer ses moyens militaires pour soutenir la Minusma

La France va renforcer temporairement ses moyens militaires dans le nord du Mali pour soutenir la force de l'ONU dans ce pays (Minusma) en raison de la recrudescence d'actes de violences, a annoncé lundi le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian. «Il y a eu une recrudescence d'actes terroristes au Nord Mali depuis quelques semaines, mais cela n'a rien à voir avec ce que l'on a connu en 2012 et début 2013. Il s'agit d'actes résiduels, mais on sentait une espèce volonté des groupes armés terroristes de vouloir reprendre un peu des positions», a déclaré M. Le Drian sur la radio RFI au retour d'une visite à Bamako, où il a été reçu par le président malien Ibrahim Boubacar Keita. Répondant à une question sur les causes de cette recrudescence des violences dans le Nord Mali, M. Le Drian a répondu: «A mon avis, en grande partie au fait que l'acheminement d'armes par la voie du Sud Libye est devenu aujourd'hui de plus en plus conséquent. Et 'Barkhane', depuis quelques semaines aussi et singulièrement les jours derniers, a entrepris des actions

visant à éradiquer ces initiatives». Jeudi, une source du ministère français de la Défense avait déjà annoncé que la France allait renforcer ses moyens militaires, en partie redéployés ces derniers mois vers d'autres régions du Sahel, en raison d'une recrudescence de violences dans le nord du Mali, où la Minusma avait été visée par des attaques.

L'opération «Barkhane» pour la sécurité dans la région du Sahel, a été lancée à la mi-juillet, après la fin de l'opération «Serval» au Mali. Selon les autorités françaises, l'objectif de cette opération est de lutter contre le terrorisme au Sahel. La Minusma, déployée à 22% seulement au nord de «la boucle du Niger» qui relie Tombouctou et Gao, «manquait beaucoup de moyens logistiques au début de son installation», a noté M. Le Drian, sans plus de précisions. «Elle doit poursuivre son déploiement, elle le fera (...) Cela va se matérialiser très rapidement», a-t-il assuré, en évoquant notamment l'arrivée attendue de Casques bleus suédois et néerlandais. La Minusma va, également installer un

RÉUSSITE DES ÉLECTIONS EN TUNISIE

Une impérative nécessité pour la sécurité dans la région

Kamel Cherif

Le processus électoral entamé en Tunisie, avec le déroulement des élections législatives suivies de l'élection présidentielle, est suivi de très près par l'Algérie et l'ensemble des pays de la région. La réussite de la transition démocratique en Tunisie aura incontestablement des retombées positives sur la situation dans la région, notamment en matière de sécurité.

C'est dans ce sens que l'Algérie accorde un intérêt capital à ces élections et encourage de toutes ses forces la Tunisie à réussir le processus électoral. L'Algérie a toujours appelé à une solution politique et au dialogue dans les pays touchés par la crise. Elle avantage le dialogue dans la mesure où la violence ne peut qu'engendrer la violence.

Il s'agit des deuxièmes élections organisées par la Tunisie après la chute du régime de l'ancien président Benali. Cela ne peut que renforcer les institutions du pays car, à travers ces élections, c'est la stabilité de la Tunisie qui sera confortée.

Il faut relever que la Tunisie a réussi à contourner la crise qui la guettait, au lendemain de la chute de Benali, grâce à la vigilance de ses dirigeants, lesquels ne se sont jamais empêchés de demander conseil à l'Algérie. Des dirigeants et de hauts responsables politiques tunisiens de différentes tendances séjournent régulièrement en Algérie pour s'imprégner de l'expérience algérienne en matière de transition démocratique et de réconciliation nationale.

Il faut relever que leurs séjours n'ont pas été vains d'autant plus qu'ils se sont félicités, dans leurs déclarations à la presse, des conseils et des éclairages du président de la République, Abd elaziz Benali. L'Algérie en a fait de même avec le Mali, les dirigeants algériens ayant déjà déclaré qu'il était du devoir de l'Algérie d'aider ce pays.

C'est dans cette logique qu'Alger abrite depuis le mois de juillet dernier le processus du dialogue inclusif intermalien. Un dialogue qui en est à sa troisième phase, ce qui dénote des avancées enregistrées en matière de réconciliation entre Maliens.

Ce dialogue a été précédé d'élections organisées au Mali et pour lesquelles l'Algérie avait insisté car elle a considéré que le rétablissement des institutions de la République par l'organisation d'élections, sera inévitablement suivi d'un dialogue à même d'aboutir à une réconciliation entre tous les Maliens. Il s'agit en fait de préserver l'intégrité territoriale de ce pays.

La même stratégie est appliquée pour la Libye. L'Algérie s'active, avec ses partenaires, à amorcer un dialogue inclusif interlibyen. Mieux encore, elle a appelé à associer les groupes armés à ce dialogue. La finalité consiste à parvenir à arrêter la violence et faire taire le langage des armes. Il s'agit pour l'Algérie, comme c'est le cas pour le Mali, de préserver l'intégrité territoriale de la Libye et réussir à réconcilier les Libyens sans exclusion. Aujourd'hui, le processus est lancé en Tunisie avec l'organisation des élections, lesquelles renforcent la démocratie et le dialogue dans ce pays. Le Mali est sur la même voie, bien que l'entreprise s'annonce laborieuse. La réussite des deux expériences demeure impérative et vitale afin d'influencer le processus de rétablissement de la paix en Libye.

état-major de secteur à Kidal (est) du Mali, et renforcer sa présence de quelques centaines d'hommes dans cette zone. Elle compte au total 8.200 hommes au Mali, y compris les forces de police. S'agissant des négociations, en cours à Alger, entre le gouvernement Malien et les groupes politico-militaires du nord du Mali, M. Le Drian a souligné la nécessité de mettre en œuvre désormais «les accords d'Alger».

«Il y a un document qui existe, il faut sans doute qu'il soit encore amendé par les différentes parties mais il faut ensuite arriver à sa mise en œuvre», a-t-il insisté. Un avant-projet de document relatif à un accord de paix pour le règlement de la crise malienne a été élaboré par l'équipe de la médiation, rappelle-t-on.

Le ministre a expliqué que la présence française resterait renforcée le temps de cette mise en œuvre, parallèlement à la montée en puissance de la Minusma. «Il faut que pendant la mise en œuvre de ces accords, la force française soit davantage déployée au nord pour assurer la sécurisation des décisions», a-t-il dit.

UKRAINE/LÉGISLATIVES

La victoire des partisans de la paix est une opportunité de dépasser la crise

Les législatives en Ukraine, remportées par les partis favorables au règlement pacifique de la crise dans l'est du pays, représentent une opportunité de parvenir à la paix, a déclaré lundi le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Grigori Karassine.

Les résultats partiels du scrutin législatif organisé dimanche en Ukraine indiquent une écrasante victoire des partisans d'un rapprochement avec l'Union européenne (UE). Le président ukrainien Petro Porochenko a jugé que ces résultats traduisaient un soutien populaire à son plan de règlement de la crise dans l'est du pays, où des séparatistes pro-russes ont pris les armes en avril.

«Le bilan officiel des élections n'a pas encore été dressé (...), mais il est déjà clair que les partis qui sont en faveur du règlement pacifique de la crise ukrainienne ont obtenu la majorité», estimé M. Karassine, cité par l'agence publique Ria Novosti.

Il s'agit des «forces politiques plus ou moins raisonnables (...), qui n'appellent pas au recours direct à la force pour résoudre le problème», a-t-il précisé.

«C'est une nouvelle possibilité pour eux de revenir aux accords, en premier lieu ceux de Minsk» sur l'instauration du cessez-le-feu, conclus le 5 septembre avec la



participation de la Russie, a ajouté M. Karassine. Par ailleurs, M. Karassine, a souligné que «le fait que des forces ouvertes et nationaliste ont gagné un soutien considérable et seront représentées dans la Verkhovna Rada (parlement ukrainien, ndlr) crée une menace supplémentaire que des appels au recours à la force et à l'effusion de sang ne se fassent entendre de nouveau». «C'est extrêmement dangereux», a-t-il mis en garde.

Après le décompte de 40% des voix, le bloc du président Petro Porochenko (21,5%) et le Front Populaire (21,6%) de son Premier

ministre Arseni Iatseniouk sont en tête des législatives, suivis de Samopomich (11%), formation composée de jeunes militants et combattants de retour du front.

Ces deux derniers partis sont partisans d'une position ferme face aux séparatistes et à Moscou, sans être considérés comme des «partis de la guerre» comme sont parfois surnommés le Parti Radical du populaire ou le Parti du travail.

Batkivchtchina de l'ex-Premier ministre Ioulia Timochenko, qui devraient également siéger au parlement avec respectivement 7,4% et 5,7% des voix.

JAPON

Le ministre de l'Industrie reconnaît avoir reçu de l'argent d'une société majoritairement détenue par des étrangers

Le ministre japonais de l'Industrie a reconnu lundi avoir dû rembourser dimanche une somme d'argent reçue il y a plusieurs années d'une société dont le capital est à 60% détenu par des étrangers, type de don qu'il interdit la loi.

Yoichi Miyazawa accueille les problèmes depuis sa nomination il y a peine une semaine.

«J'ai appris en fin de semaine dernière que le parti que je représentai avait peut-être reçu un don d'une entreprise dont la majorité du capital est détenue par des étrangers», a déclaré lundi à la presse M. Miyazawa.

«J'ai donc donné l'ordre de rembourser la somme totale de 400.000 yens (environ 2.900 euros) perçue en 2007 et 2008, ce qui

a été fait en fin de semaine dernière», a-t-il ajouté. Vendredi, M. Miyazawa avait déjà confessé posséder 600 actions de la compagnie d'électricité Tokyo Electric Power (Tepco), gérante de la centrale en péril de Fukushima, un dossier que contrôlé justement le très puissant Meti (ministère de l'Economie, du commerce et de l'Industrie). Si la somme mentionnée peut paraître dérisoire, le dégât politique, lui, est potentiellement gros alors que deux ministres (la précédente de l'Industrie,

Yuko Obuchi, et celle de la Justice, Midori Matsushima) ont dû démissionner lundi dernier pour des histoires d'argent mal dépensé, moins de deux mois après leur entrée dans le nouveau gouvernement du conservateur Shinzo Abe.

LIBAN

L'armée se déploie pour faire face à 200 hommes armés à Tripoli

L'armée libanaise a commencé lundi à se déployer dans un quartier de la ville de Tripoli (nord) où cinq civils ont été tués et des milliers d'autres ont fui après trois jours de combats entre militaires et hommes armés dont le nombre s'élève à 200 éléments, ont indiqué des sources sécuritaires.

Selon les informations fournies par le ministre libanais de l'Intérieur Nehad El Mechrouk, l'armée fait face à quelques 200 hommes armés (toutes organisations extrémistes confondues).

«Il n'est pas question de reculer face au terrorisme. Il s'agit de défendre la nation, la stabilité et la sécurité du peuple», a déclaré de son côté le Premier ministre libanais Tammam Salam.

L'armée libanaise commençait à ratisser le quartier du nord de la deuxième ville du

Liban, menant des perquisitions à proximité de la mosquée Abdallah Ben Messaoud, saisissant des armes et neutralisant des mines laissées par les hommes armés (Libanais et Syriens), ont indiqué des sources militaires. Les combats ont cessé la nuit et les hommes armés soupçonnés de liens avec le Front Al-Nosra, branche syrienne d'Al-Qaïda, semblaient lundi avoir disparu du quartier de Bab al-Tebbane où ils étaient retranchés, ont constaté les médias.

La même source affirme par ailleurs que jusqu'à lundi matin, des milliers de personnes ayant quitté Bab el-Tebbane pour se réfugier chez des proches ou dans des écoles, n'étaient toujours pas rentrés au quartier, déserté par 70% de ses habitants.

Aussi, les autorités ont annoncé que les écoles et universités à Tripoli seraient fer-

Dilma Rousseff réélue présidente du Brésil



Dilma Rousseff a été réélue présidente du Brésil avec une courte avance sur son adversaire de centre-droit Aécio Neves, selon des résultats officiels publiés dimanche soir. La présidente de gauche l'a emporté avec 51,45% des voix contre 48,55% des voix à son adversaire, selon des résultats quasi définitifs portant sur un décompte de 98% des bulletins de vote.

URUGUAY Le Frente Amplio se dit proche de conserver la majorité au Parlement

L'ancien président Tabaré Vazquez, arrivé en tête au premier tour de la présidentielle, a assuré dimanche que la coalition de gauche du Frente Amplio est «très proche» de conserver la majorité parlementaire en Uruguay.

«Nous sommes très proches d'avoir la majorité parlementaire», a assuré le candidat de 74 ans, dans un discours face à ses sympathisants, s'appuyant sur les derniers sondages sortis des urnes qui attribuent au Frente Amplio 47% des voix. La coalition, au pouvoir depuis bientôt 10 ans, était portée ces dernières années par le célèbre José Mujica, 79 ans, qui n'est pas autorisé par la loi à se présenter à un second mandat consécutif.

Pour lui succéder, Tabaré Vazquez affrontera au second tour, le 30 novembre, le candidat de centre-droit Luis Lacalle Pou (Parti national), crédité d'environ 31% des voix.

POUDRE SUSPECTE DANS DES CONSULATS EN TURQUIE Alerte au consulat de Hongrie à Istanbul

Des équipes de sécurité turques inspectaient lundi le consulat de la Hongrie à Istanbul, destinaire de lettres contenant une poudre suspecte, quelques jours après des inspections similaires dans cinq autres missions diplomatiques, a-t-on indiqué de source officielle.

Des hommes de l'agence turque de gestion des situations d'urgence (Afad) sont intervenus dans la mission diplomatique, a indiqué un communiqué du gouvernorat de la métropole, qui pense que les enveloppes font partie d'un même lot. Vendredi, des hommes de l'Afad étaient intervenus dans les consulats des Etats-Unis, de France, du Canada, d'Allemagne et de Belgique, pour procéder aux tests et prélevements d'usage d'une poudre jaune contenue dans des lettres.

Annoter que les pays cités sont membres de la coalition internationale qui combat l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech) en Irak ou en Syrie.

Un total de 24 personnes étaient en observation médicale lundi. Il s'agit de cinq étrangers et 19 citoyens turcs, selon le ministère turc de la Santé, qui a ajouté que leur état de santé était bon.

La Hongrie avait emboîté le pas à d'autres pays en ayant annoncé qu'elle allait livrer des munitions à l'Irak pour lutter contre les extrémistes.

Cette alerte intervient alors que de nombreux pays occidentaux ont renforcé leurs mesures de sécurité contre d'éventuelles menaces émanant de Daech.

Des responsables palestiniens dénoncent une décision d'Israël d'accélérer la colonisation à Al-Qods occupée

Les responsables palestiniens ont dénoncé hier une décision d'Israël d'accélérer les plans pour la construction de 1.000 logements à Al-Qods Est occupée, avertissant que de telles mesures provoqueront une "explosion". "De telles mesures unilatérales mèneront à une explosion", a déclaré à Ramallah Jibril Rajoub, haut dirigeant du mouvement Fatah, alors que la partie palestinienne d'Al-Qods Est occupée est en proie à de vives tensions en raison de l'escalade israélienne. Cette annonce intervient sur fond de tensions grandissantes dans la Ville sainte secouée depuis cinq jours par des heurts d'une ampleur inédite, notamment près de la Mosquée Al-Aqsa. L'escalade israélienne à Al-Qods Est occupée et dans les Lieux saints, les dangereuses agressions quotidiennes et l'annonce d'un nouveau plan de colonisation à Al-Qods Est occupée constituent un danger que nous condamnons et considérons comme unacceptable", a pour sa part déclaré à la presse Nabil Abou Roudeina, porte-parole de la présidence palestinienne.



Le négociateur en chef palestinien Saëb Erakat a affirmé que les Palestiniens envisageaient désormais d'accélérer leurs démarches "auprès du Conseil de sécurité de l'ONU" auquel ils veulent prochainement soumettre un projet de résolution fixant une date à la fin de l'occupation israélienne, ainsi que leur adhésion à la Cour pénale internationale "car toutes les décisions du gouvernement de Benjamin Netanyahu sont des crimes de guerre". Il a en outre appelé l'Administration américaine à "dire clairement son opposition aux actions israéliennes, à revoir sa position biaisée en faveur d'Israël et à ne plus s'opposer à notre

adhésion à la CPI". M. Abou Roudeina en a également appelé depuis Washington à "empêcher une détérioration encore plus importante, du fait surtout que la situation régionale fait redouter une tempête historique susceptible de provoquer un séisme qui emporterait tout le monde sans distinction". Israël a décidé lundi d'accélérer la planification pour la construction de plus de 1.000 unités d'habitation dans deux colonies à Al-Qods Est occupée, dont l'annexion et la colonisation par Israël sont illégales aux yeux de la communauté internationale qui y voit l'un des principaux obstacles au processus de paix.

PUBLICITÉ

BIRMANIE

10.000 rohingyas ont fui le pays en deux semaines

Quelque 10.000 personnes de la minorité musulmane apatride des Rohingyas en Birmanie ont fui le pays en deux semaines, embarquées sur des bateaux, a déploré hier une ONG locale. "Un tel nombre, c'est sans précédent", a commenté Chris Lewa, directrice de l'organisation de défense des droits des Rohingyas "Arakan Project", considérée comme une référence pour son suivi de la situation de la minorité dans l'ouest de la Birmanie.



"Il semble que beaucoup aient décidé qu'ils n'aient plus rien à attendre en Etat Rakhine", a-t-elle ajouté à l'AFP. Selon les données de l'Arakan Project, depuis juin 2012, quelque 100.000 membres de cette minorité considérée par l'ONU comme l'une des minorités les plus persécutées de la planète ont ainsi fui par mer.

Cette fuite sur des embarcations de fortune s'est accélérée ces dernières semaines, selon Chris Lewa, depuis la fuite d'un projet de "plan d'action" du gouvernement qui obligerait les Rohingyas à vivre dans des camps. Les violences entre bouddhistes de la minorité rakhine et Rohingyas ont fait depuis 2012 en Etat rakhine plus de 200 morts et 140.000 déplacés, en majorité des musulmans qui vivent toujours dans des camps dans des conditions déplorables.

Des milliers de Rohingyas ont depuis fui la Birmanie, nombreux d'entre eux payant des passeurs pour faire, au péril de leur vie, la difficile traversée vers la Malaisie ou plus au sud, sur des navires surchargés. Les Rohingyas sont considérés comme l'une des minorités les plus persécutées de la planète par les Nations unies, qui craignent que le nombre de camps de réfugiés pour les déplacés Rohingyas augmente davantage.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Mystère à la colo
06:10 Voici Timmy
06:20 Franklin
06:30 TFou
08:30 Météo
08:35 Téléshopping
09:00 TFou
11:05 Météo
11:10 Petits secrets entre voisins
11:35 Mon histoire vraie
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les douze coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Histoire d'un rêve
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:15 Hantée par le passé
17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue chez nous
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 My Million
20:35 Météo
20:38 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:55 Mentalist
21:45 Mentalist
22:35 Mentalist
23:30 Tirage de l'Euro Millions
23:35 Baby boom

2

06:20 Jour de guerre
06:25 Point route
06:30 Journal
06:35 Télématin
06:57 Météo 2
07:00 Journal
07:10 Télématin (suite)
08:00 Journal
08:10 Télématin (suite)
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:35 Météo outremer
11:00 Motus
11:30 Les Z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo 2
12:56 L'action d'après
13:00 Journal
13:50 Météo 2
13:52 Consomag
13:55 Expression directe
14:00 Toute une histoire
15:10 L'histoire continue
15:40 Comment ça va bien !
16:15 Dans la peau d'un chef
17:55 Face à la bande
18:30 N'oubliez pas les paroles
19:20 N'oubliez pas les paroles
19:50 Météo 2
20:00 Journal
20:40 Parents mode d'emploi
20:42 Beau travail
20:43 Alcaline l'instant
20:46 Météo 2
20:50 Un jour, une histoire
22:50 Viol, elles se manifestent

M

06:00 EuroNews
06:45 Ludo
06:46 Les as de la jungle à la rescousse
06:57 LoliRock
07:03 Sylvestre et Titi mènent l'enquête
07:13 Sylvestre et Titi mènent l'enquête
07:29 Garfield & Cie
07:41 Garfield & Cie
07:57 Garfield & Cie
08:09 Garfield & Cie
08:25 Les Tortues Ninja
08:53 Titeuf
09:01 Titeuf
09:08 Titeuf
09:16 Titeuf
09:21 Titeuf
09:28 Titeuf
09:35 Titeuf
09:48 Scooby-Doo, Mystères Associés
10:14 Les lapins crétins : invasion

10:20 Les lapins crétins : invasion
10:28 Super 4
10:40 Bienvenue chez les Jolipré
10:45 Consomag
10:50 Midi en France
11:55 Météo
12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte
13:50 Un cas pour deux
14:55 Questions au gouvernement
16:10 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:25 Un livre, un jour
17:30 Slam
18:00 Questions pour un champion
19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Edition locale
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:42 Beau travail
20:45 Ceux de 14
21:35 Ceux de 14
22:25 Ceux de 14
23:15 Météo
23:18 Parlons passion
23:20 Soir 3
23:50 Du côté de chez Dave, l'intégrale

CANAL+

00:25 La semaine des Guignols
06:50 Zapping
06:55 Le Before du grand journal
07:20 La météo
07:25 Le petit journal
07:50 Les Guignols de l'info
08:00 La météo
08:05 Zapsport
08:10 Les Simpson
08:28 Plateau cinéma indépendant
08:30 Mon âme par toi guérie
10:30 Zygomatiques
10:50 Mademoiselle C
12:00 La nouvelle édition
12:45 La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Vikings
14:55 Vikings
15:40 Moustique
15:43 Moustique
15:45 Rencontres de cinéma
16:05 La marche
18:10 Pendant ce temps...
18:12 Pendant ce temps...
18:15 Le Before du grand journal
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal
20:00 Le grand journal, la suite
20:25 Le petit journal
20:55 Suzanne
22:25 Plateau cinéma indépendant
22:30 Le médecin de famille

M6

06:00 M6 Music
06:02 Météo
06:05 Martin Mystère
06:20 Les p'tits diables
06:40 Le petit Nicolas
07:10 La maison de Mickey
07:30 Docteur La Peluche
08:00 Jake et les pirates du pays imaginaire
08:25 Sammy & Co
08:40 Sammy & Co
08:50 Météo
08:55 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Face au doute
10:50 Face au doute
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Un goût de romance
15:45 Le chien qui a sauvé Pâques
17:40 Les reines du shopping
18:50 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:50 M6 fête les 30 ans du Top 50
23:15 M6 fête les 30 ans du Top 50 : les coulisses

La sélection

TF1

20h55

Mentalist (Série TV)



Saison 6 - Episode 12 sur 22

Un cartographe, dont l'employeur est sous contrat avec l'Etat, est assassiné. Par ailleurs, un inconnu s'en prend à des anciens agents du CBI.

Saison 5 - Episode 16 sur 22

Quand Lorelei se met à enquêter sur le rôle de John Le Rouge dans la mort de sa soeur, Jane décide d'avouer à Lisbon qu'il l'a aidée à sortir de prison.

2

20h45

Un jour, une histoire



A l'approche du 40e anniversaire de la loi autorisant l'avortement, le journaliste retrace le parcours de Simone Veil à travers les lieux qui ont marqué sa vie : Auschwitz, les prisons françaises, l'Assemblée nationale... Celle qui fut la ministre de la Santé à l'origine de cette loi IVG et devint la première présidente du Parlement européen en 1979 fait partie des personnalités préférées des Français. Des témoignages de ses trois fils, de ses petits-enfants, de ses collaborateurs et de l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, permettent de mieux la connaître.

3

20h45

Ceux de 14 (Série TV)



Saison 1 - Episode 1 sur 6

Mobilisé en 1914, Maurice Genevoix, brillant normalien, est envoyé en Lorraine ; l'exaltation des débuts cède bientôt la place à un sentiment d'incompréhension.

Saison 1 - Episode 2 sur 6

L'illusion est de courte durée pour Maurice Genevoix et ses hommes : ils subissent bientôt de violents accrochages, qui ont raison de leur enthousiasme.

CANAL+

20h55

SUZANNE



Enfant, Suzanne danse sur scène parmi d'autres fillettes et rayonne de fierté sous le regard de son père, Nicolas, et sa jeune soeur, Maria. Chauffeur routier, veuf, Nicolas se consacre à ses filles qu'il préfère élever seul. Les années passent. Lycéenne, Suzanne, enceinte, décide de garder son enfant, bravant l'incompréhension de son père. Le petit Charly grandit. Entre Suzanne et Maria, la complicité reste très forte, même si Maria mûrit davantage. Sur un champ de course, Suzanne rencontre Julien, un mauvais garçon séduisant. L'amour qui les unit est si profond que Suzanne s'enfuit, abandonnant Charly. Nicolas et Maria ne la reviennent, deux ans plus tard, que dans le prétoire d'un tribunal...

M1

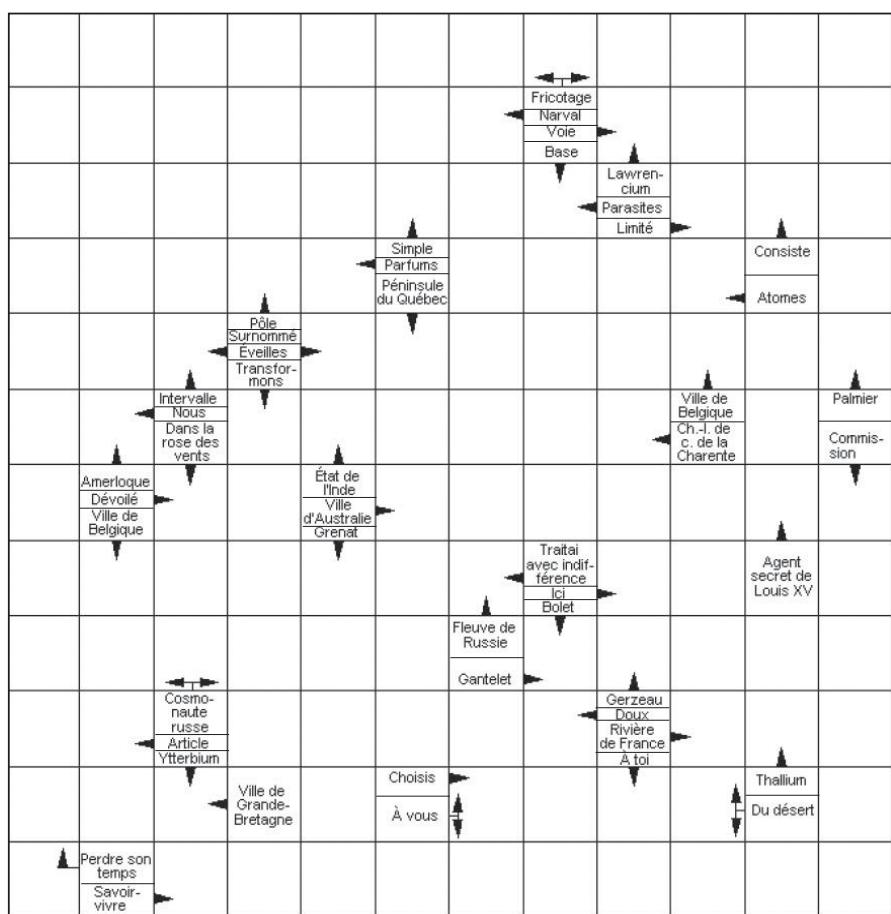
20h50

M6 FÊTE LES 30 ANS DU TOP 50



À Palais des Sports de Paris, les animateurs de la chaîne continuent de dérouler le classement des meilleurs titres du Top 50. Sur scène, se succèdent les artistes qui ont marqué les années 1980, 1990 et 2000 mais également des chanteurs comme Tal, David Carreira, les Latin Lovers ou Yoann Fréget venus pour reprendre les grands tubes de l'époque. Parmi les invités : le groupe Kaoma, interprète de l'incontournable Lambada, mais aussi Lara Fabian, Emmanuelle Seigner, Larusso, Natasha St-Pier, Desireless, Roch Voisine, Manau, Lou Bega, Lio, Jeanne Mas, Début de soirée, Patrick Bruel, Alizée, Pascal Obispo, Florent Pagny.

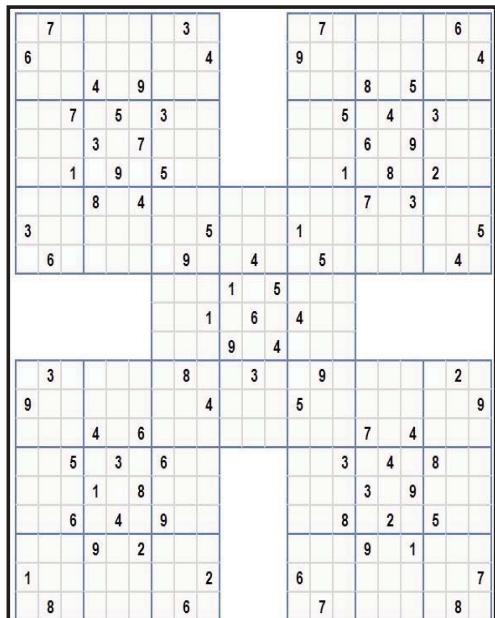
Mots fléchés n°759



Samouraï-Sudoku n°759

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°759

► Horizontalement:

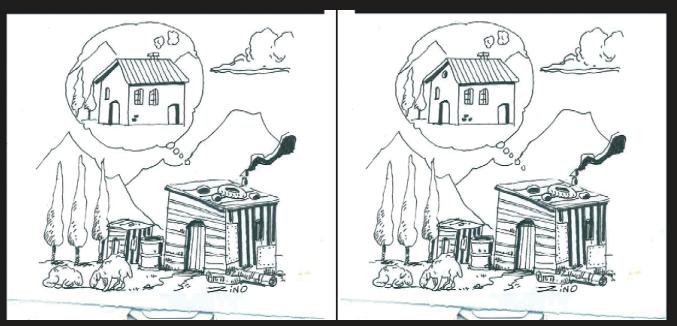
1. Personne qui écrit beaucoup et mal
2. Cap. de l'Egypte - De l'éolie
3. Aspirer - Semblable
4. Ceintures de soie portées au Japon - Aspirais par le nez du tabac
5. Homme d'Etat bourgeois - Matière carbonée noire et épaisse - Symbole de tonne d'équivalent charbon
6. Mesure de l'âge - Se dit d'un

► Verticalement:

1. Puie
2. Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour
3. s'amusaît - Petit poème - Radon
4. Plante - Décorations militaires
5. Lombric - Tuer
6. Écopes
7. Séleruum - Thymus du veau - Organisation des Nations unies
8. Genre dramatique médiéval - Septième lettre de l'alphabet grec - Techné-tium
9. Étendues de terre entourée d'eau - Éléments d'un ensemble
10. Port et station balnéaire d'Israël - Apparenc e
11. Réunissent - Brille
12. Violoniste et Compositeur roumain - Bousculade

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Même si un jour, on guérira de toutes les maladies du monde, la mort restera toujours à vaincre.

Proverbe algérien

Sauf mon père et ma mère, tout le monde ment.

Proverbe berbère

Si la chance veut venir à toi, tu la conduiras avec un cheveu ; mais si la chance veut partir, elle rompra une chaîne.

proverbe arabe

L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître

Proverbe français

C'est arrivé un 28 Octobre

1918 : la Tchécoslovaquie devient indépendante de l'Autriche.

1922 : Benito Mussolini entame sa marche sur Rome.

1929 : lundi noir à la Bourse de New York.

1937 : le gouvernement républicain espagnol est transféré à Barcelone.

1938 : l'incendie des Nouvelles Galeries à Marseille fait 73 morts.

1940 : le dictateur grec Ioannis Metaxas refuse à Mussolini et à l'axe le droit de faire circuler des troupes sur le territoire grec, l'Italie entre en guerre contre la Grèce.

Célébrations :

- Journée internationale de la langue et de la culture créoles.

- Fête du cinéma d'animation, journée mondiale instaurée par l'AFCA en souvenir de la première projection publique des Pantomimes Lumineuses d'Émile Reynaud.

- Grèce : Fête nationale ou Jour du Non, en souvenir du « non » (en grec « Oxi ») de la Grèce à Mussolini en 1940.

- Japon : Jour de prévention des séismes dans plusieurs préfectures, en souvenir du tremblement de terre de Nobi de 1891.

- République tchèque : Fête nationale, commémore l'indépendance vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie en 1918.

**31^e SÉMINAIRE DES SG DES
COMITÉS NATIONAUX
OLYMPIQUES D'AFRIQUE
Ouverture des
travaux à Alger**



Les travaux du 31^e séminaire des secrétaires généraux des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) ont débuté hier à Alger et se poursuivront jusqu'à jeudi prochain.

Cette rencontre de trois jours permettra aux participants d'examiner les voies et moyens d'assurer une gestion efficace et performante des instances olympiques nationales du continent africain.

Organisé par l'ACNOA, ce séminaire est le second du genre pour le cycle olympique 2013-2016 de l'instance africaine, après celui tenu au Rwanda en octobre 2013.

La cérémonie d'ouverture s'est tenue en présence du ministre des Sports, Mohamed Tahmi, du président du Comité national olympique algérien (COA) Mustapha Berraf et du président des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) Lassana Palenfo.

La réunion d'Algier enregistre la présence des représentants des 53 Comités nationaux olympiques d'Afrique, du Comité International olympique (CIO) et de la Solidarité olympique.

Le gouvernement malien institue l'ordre du mérite sportif

Le gouvernement malien a institué l'ordre du mérite sportif chaque année, pour récompenser un peu plus les acteurs qui œuvrent pour la bonne marche du sport au Mali, rapportait dimanche la presse locale.

Cette distinction annuelle est destinée à récompenser ceux qui auront contribué au développement du sport au Mali ou rendu des services exceptionnels aux instances sportives nationales et internationales, ajoute la même source. « Beaucoup se sont investis pour le rayonnement de notre sport sans jamais être gratifié, en retour, d'une reconnaissance à forte valeur symbolique », ajoute la même source, citant un communiqué rendu public à l'issue du conseil des ministres, rencontre au cours de laquelle a été pris cette décision. Trois grades composent le Mérite sportif malien : chevalier, officier et commandeur du Mérite sportif.

APS

**JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE-2018
Tahmi : «Une opportunité pour l'Algérie de revenir au sommet du sport africain»**

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a souligné hier à Alger, la détermination de l'Algérie à revenir au sommet du sport africain, en abritant les Jeux africains de la Jeunesse en 2018.

« Tirant profit de l'expérience acquise et de ses capacités organisationnelles forgées à travers les multiples événements mondiaux, continentaux et régionaux, l'Algérie est fière d'avoir été choisie pour l'organisation des Jeux africains de la Jeunesse en 2018 », a affirmé Tahmi lors du 31^e séminaire des secrétaires généraux des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) qui se tient à Alger jusqu'au 29 octobre.

L'Algérie est disponible à partager ses expériences et son potentiel avec l'ensemble du mouvement sportif africain qui saura hisser notre sport au niveau



de l'excellence lors des prochains rendez-vous sportifs », a ajouté le ministre.

« Le sport africain a besoin de se développer, surtout en termes de gestion, et il espère que ce séminaire permettra d'avancer dans ce sens, et que l'Algérie retrouvera sa notoriété au sein du continent, comme jadis », a-t-il ajouté. L'Algérie ayant

échoué dans l'organisation des Coupes d'Afrique des nations de football de 2019 et 2021, espère réussir un retour retentissant sur les devant de la scène sportive continentale, à travers l'organisation d'un autre grand événement sportif, comme les Jeux africains de la Jeunesse de 2018, réservés aux athlètes de moins de 18 ans. « Ce sera l'occasion pour l'Algérie, selon Tahmi, de s'illustre à nouveau sur la scène sportive continentale, mais aussi pour les jeunes athlètes algériens de progresser à travers le contact avec leurs homologues des autres nations ». Le séminaire d'Algier se déroule en présence des SG des 43 comités olympiques africains, ainsi que des représentants du comité international olympique (CIO). Il s'agit aussi du 2^e séminaire pendant l'actuel mandat olympique (2013-2016), après celui d'octobre 2013, au Rwanda.

OLYMPISME/AFRIQUE

Le président du COA honoré par l'instance olympique africaine

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf a été honoré, hier à Alger, par l'association des Comités nationaux olympiques africains (ACNOA), en marge du 31^e séminaire des secrétaires généraux des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) du 27 au 29 octobre.

M. Berraf a reçu des mains du président de l'ACNOA, l'intendant général Lassana Palenfo, un trophée de l'instance olympique africaine, symbolisant la carte géographique du continent et un diplôme d'honneur, en guise de reconnaissance de l'ACNOA pour la tenue en Algérie du 31^e séminaire des SG de l'ACNOA et du Forum régional de la solidarité olympique pour les comités nationaux olympiques.

« Je suis honoré, ainsi que les membres du comité olympique algérien de recevoir cette distinction symbolique. En abritant ces activités du mouvement olympique africain, l'Algérie a, encore une fois, réitéré sa disponibilité à accueillir les travaux du 31^e séminaire des SG des CNOA », a déclaré le président du COA à la presse.



L'Algérie a en effet été sollicitée pour remplacer le Lesotho qui devait organiser ces deux rendez-vous africains.

Plus de 100 secrétaires généraux des 53 comités nationaux olympiques, et les membres de l'exécutif de l'association des Comités nationaux olympiques africains sont présents aux travaux d'Algier.

Y sont également présents des représentants du Comité olympique américain (USOC), le coordinateur continental pour l'Afrique des Jeux

olympiques de Rio-2016, le directeur de la Wada Afrique (Agence anti-dopage) entre autres. Les travaux du 31^e Séminaire des secrétaires généraux des Comités nationaux olympiques d'Afrique (CNOA), ont débuté, lundi matin, en présence du ministre des Sports, Mohamed Tahmi. Organisé par l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), le séminaire d'Algier est le second du genre pour le cycle olympique 2013-2016 de l'ACNOA, après celui tenu au Rwanda en octobre 2013.

Sudoku N°758

3	6	8	2	4	9	7	6	1
2	1	7	5	3	6	9	8	4
6	9	4	1	8	7	2	5	3
9	7	1	3	2	8	5	4	6
8	6	5	7	9	4	1	3	2
4	2	3	6	1	5	8	9	7
1	8	2	9	6	3	4	7	5
5	3	9	4	7	1	6	2	8
7	4	6	8	5	2	3	1	9

9	8	1	3	7	2	6	5	4
4	7	3	6	8	5	2	1	9
6	2	5	4	1	9	3	7	8
1	6	4	9	2	3	7	8	6
7	5	2	1	6	8	4	9	3
3	9	8	5	4	7	1	2	6
3	9	8	5	4	7	1	2	6
8	3	6	7	9	1	5	4	2
2	4	7	8	6	3	5	9	1

1	6	3	9	8	7	4	5	2
6	4	2	6	1	3	9	7	8
9	8	7	5	6	4	2	3	1
1	6	3	9	8	7	4	5	2
2	4	7	8	6	3	5	9	1
3	9	8	5	4	7	1	2	6
4	5	6	7	9	8	3	1	2
5	3	1	6	2	7	9	4	8
8	2	4	9	3	1	5	6	7

S o l u t i o n

Mots Croisés N°758

SAUCISSONNER
APPAREIL■OSER
ISOLEES■CVT■I
■N■NAIREREL
AIS■GEMIROBOL
E■HIV■MIURNE■
GYNECEEVE■AU■
PERDUS■ES■ME
UT■R■LAD■CORS
■I■ALIDO■MOELL
ONLYSEEN■MENE

Mots Fléchés N°758

SERIGICULTRICES
AMORALISE■ELOGE
GALIPETTES■ENUR
UNES■TEE■NOS■ER
EDERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AU■ANGUILLE■ARS
VIN■TUILES■ANE■
LLIVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TYR■YU
CE■FRAISE■Kilos
STE■ECRUM■POSAS■
ATRE■OEIL■URNES
IEPER■AVANTAGER
NBE■INUIT■SE■SI
TIMON■F■EEKLO■N
JOEL■PLANS■ISSA
ERRES■ART■ETANG
AGE■EON■EMMEN■A
NA■BLOCUS■USTER

LIGUE 1-MOBILIS -USM ALGER

Haddad met ses joueurs et son staff technique «devant leurs responsabilités»

Le vice-président de l'USM Alger, Rebhou Haddad, a mis ses joueurs et son staff technique «devant leurs responsabilités» lors d'une réunion commune tenue dimanche à la suite de la série de mauvais résultats du champion d'Algérie en titre, indique le site officiel du club.

Le n°2 de la formation de "Soustara" a appelé les joueurs à réagir vite pour arrêter l'hémorragie et surmonter la période difficile que traversent les Rouge et Noir de la capitale, ajoute la même source.

Ayant remporté le titre de champion avec brio (12 points d'écart sur le dauphin la JS Kabylie) après presque une décennie de disette, l'USMA piétine depuis cinq journées en championnat durant lesquelles elle n'a obtenu que deux petits points sur quinze possibles.

Les coéquipiers du portier international, Mohamed Lamine Zemamouche, ont alors chuté à la 13e place avec 9 points, après

huit journées de championnat.

Une position qui ne «convient pas au statut d'un club champion en titre et disposant de tous les moyens pour réussir», a regretté Haddad devant ses joueurs et entraîneurs, rapporte la même source.

L'USMA reste sur un nul à domicile dans le derby algérois face au NA Hussein Dey (0-0) lundi dernier. Au terme de cette rencontre, Haddad avait critiqué sévèrement l'arbitrage lui imputant la responsabilité des échecs à répétition de son équipe. Ses déclarations lui ont valu d'être convoqué pour comparaître ce lundi devant la commission de discipline de la Ligue de football professionnelle (LFP).

Par ailleurs, les bras droit d'Ali Haddad, propriétaire de l'USMA, avait laissé entendre, qu'il comptait garder l'entraîneur français, Hubert Velud, très contesté dans l'entourage du club, jusqu'à la fin de la phase aller, «après quoi en verra», a-t-il dit.



Le MC Saïda en quête de 200 millions DA pour pouvoir jouer l'accession

Le Mouloudia Club de Saïda (MCS), club évoluant en Mobilis Ligue 2 professionnelle de football, a encore besoin d'un financement de l'ordre de 200 millions DA pour pouvoir jouer l'accession en première ligue, a déclaré dimanche son président, Bouaraara Abdellkader.

La direction du club débourse mensuellement 15 millions DA pour couvrir les frais de restauration et de transport et les salaires et primes des joueurs, a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse.

M. Bouaraara a ajouté qu'il a eu des pro-



messes des autorités locales pour soutenir financièrement son club qui partage la première place du classement de la Ligue 2 professionnelle en compagnie de la JSM Béjaïa. D'autre part, il a appelé à résoudre le plus tôt possible le problème de la subvention allouée au club par l'Assemblée populaire communale de Saïda et bloquée depuis 14 mois à cause d'un différend entre les membres de l'APC. Le MC Saïda s'est assigné comme objectif prioritaire pour la saison footballistique 2014-2015 l'accession en Mobilis Ligue 1 professionnelle», a-t-il conclu.

CAN-2015

La CAF met en garde la FAF après les dépassements lors du match Algérie-Malawi

Une «mise en garde» a été infligée à la Fédération algérienne de football (FAF) par la commission de discipline de la Confédération africaine de football (CAF) suite aux débordements qui ont marqué le match Algérie-Malawi (3-0), disputé le 15 octobre dernier à Blida, a annoncé la FAF hier sur son site officiel.

Il est reproché à l'Office du parc olympique (OPOW) Mustapha-Tchaker de Blida, enceinte ayant arbitré ce match comptant pour la 4e journée des qualifica-

tions de la CAN-2015, une «mauvaise organisation» ayant permis aux supporters de commettre «plusieurs envahissements de terrain, dont certains avaient occasionné un arrêt momentané de la rencontre».

Même après la fin du match, il y a eu «un important envahissement de la pelouse» dénoncé encore la CAF, qui après consultations des différents rapports fournis par les officiels, a décidé de mettre la FAF en garde contre tout nouveau dépassement du

genre. A la faveur de sa dernière victoire contre le Malawi, l'Algérie a conforté sa place en tête du Groupe B avec 12 points, assurant ainsi sa qualification pour la phase finale de la CAN-2015, en compagnie du Cap Vert, qui lui aussi avait outrageusement dominé le Groupe «F». APS



ASSASSINAT DU GARDIEN DE BUT SUD-AFRICAIN SENZO MEYIWA

La CAF exprime sa consternation

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Issa Hayatou, a exprimé hier sa tristesse et consternation, suite à l'assassinat du capitaine de l'équipe sud-africaine de football, le gardien de but Senzo Robert Meyiwa, survenu dimanche à Vosloorus, dans la périphérie de Johannesburg, rapporte l'instance africaine sur son site officiel.

Le président de la CAF a indiqué dans sa correspondance adressée au président de la Fédération sud-africaine (SAFA), Dany Jordaan, que les mots ne suffisent pas à exprimer la

tristesse qui l'a envahi quand il a appris l'assassinat de ce joueur qui s'était acquitté jusqu'alors avec «fierté et responsabilité» de ses obligations de joueur et capitaine, tant de la sélection nationale sud-africaine que de son club, Orlando Pirates. Hayatou a évoqué le choc et la consternation suscités par le décès tragique et brutal de ce «jeune footballeur talentueux et prometteur», dont la mort représente une tragédie pour le football sud-africain et africain. «Nos pensées vont à sa famille et ses proches», écrit le président de la CAF qui, en son nom propre, celui

du Comité exécutif de l'institution et de l'ensemble de la famille du football africain a présenté ses condoléances «à la famille du défunt, à la SAFA, à Orlando Pirates et à tous ceux qui connaissent Meyiwa».

Meyiwa (27 ans), a été tué par balle chez un de ses amis, à Johannesburg, lors d'un cambriolage à main armée qui a mal tourné. Deux hommes avaient fait irruption dans la maison, alors qu'un troisième était resté en faction, à l'extérieur. Sous la menace d'une arme, ils ont exigé les téléphones portables des personnes présentes.

CHAMPIONNAT DE CHYPRE (7E J)

Djebbour marque son deuxième but avec Apoel Nicosie



L'attaquant algérien, Rafik Djebbour, a inscrit son deuxième but sous les couleurs de l'Apoel Nicosie vainqueur à domicile face à Nea Salamis dimanche soir dans le cadre de la 7e journée du championnat de première division de football en Chypre.

Djebbour, qui a rejoint l'Apoel lors de l'intersaison après un exercice raté à Sivasspor (Turquie) et Nottingham Forest (Angleterre), a repris victorieusement de la tête une reprise venue de la droite après un coup franc à la 26e minute, inscrivant l'unique but de la partie.

L'attaquant de 30 ans, souvent remplaçant avec sa nouvelle formation, a ouvert son compteur mais il y a trois semaines. Il avait écrit sur son compte Twitter que sa première réalisation «en appellerait d'autres».

Ecarté des rangs de la sélection algérienne depuis l'avant-Mondial-2014, l'ancien buteur du championnat de Grèce avec Olympiakos espère convaincre le nouveau sélectionneur national, le Français Christian Gourcuff, pour le rappeler en prévision de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015). Une compétition de laquelle il était privé depuis qu'il a rejoint l'équipe nationale en 2006 (5 buts en 32 matchs). L'Apoel, mal en points en Ligue des champions d'Europe, est toujours invaincu en sept matches de championnat local. Il compte 19 points, et est largement en tête du classement.

CHAMPIONNAT CROATE DE FOOTBALL / CLASSEMENT DES BUTEURS

Hilal Soudani se hisse à la 3e place (8 buts)



L'attaquant international algérien du Dinamo Zagreb, Hilal Soudani, s'est hissé à la 3e place au classement des meilleurs buteurs du championnat croate de football, à la faveur de son doublé inscrit dimanche face à Osijek (5-1), dans le cadre de la 13e

journée. Le joueur algérien est devancé au classement par Andrej Kramarić, sociétaire de HK Rijeka, auteur de 15 buts, et Duje Cop du Dinamo Zagreb, qui a inscrit 9 buts. Hilal Soudani (27 ans), l'un des cadors du champion croate en titre, a inscrit jusqu'à 32 buts, toutes compétitions confondues, depuis son arrivée en Croatie en 2013, en provenance de Vitoria Guimaraes (division 1 portugaise). L'ancien joueur de l'ASO Chlef (Ligue 1/Algérie) est considéré actuellement comme l'attaquant algérien le plus performant, par rapport à ses coéquipiers en sélection, à l'image d'Islam Slimani (Sporting Lisbonne) et Ishak Belfodil (FC Parme). Grâce à cette victoire, le Dimano Zagreb conforte sa position de leader avec 35 points, devançant de six unités le club de Rijeka (2e, 29 pts).

APS

A J-4 DE SA FINALE RETOUR DE LA LIGUE DES CHAMPIONS CONTRE L'AS VITA CLUB Le fabuleux parcours de l'Entente de Sétif

Saïd Ben

Fabuleux fut le parcours de l'ES Sétif dans cette Ligue des champions africaine au cours de laquelle les joueurs du coach Kheireddine Madoui ont montré leur degré de maturité et de sacrifice pour offrir ce « rêve » à leurs fans d'une manière précise et au peuple algérien en général, de voir une formation algérienne remporter ce Trophée continental prestigieux. Ce « rêve » est en passe de se réaliser et l'ES Sétif n'est qu'à un match de le réaliser avec les faveurs du pronostic.

Les Sétifiens ont obtenu le club Congolais, l'AS Vita club au partage des points de la finale aller de cette compétition, dimanche dernier, à Kinshasa (2-1) pour entrevoir avec un grand optimisme un sacre samedi prochain au stade Tchaker de Blida où aura lieu le match retour décisif.

Ironie du sort, il se trouve que le match retour se jouera un certain 1^{er} novembre qui coïncide, surtout, avec le 60^e anniversaire du déclenchement de la Révolution.

Il est très important de rappeler que le parcours des Sétifiens dans cette Ligue des champions n'a vraiment pas été facile avec le cumul des matchs depuis l'échéance dernière et le refus de la Ligue de reporter ses matchs du championnat de Ligue 1 et surtout un effectif réduit à 18 joueurs dont 2 gardiens seulement qualifiés pour cette compétition.

Après une qualification par forfait aux dépens de Steve Bico, les camarades du revenant Ziaya ont balayé en 16^e de finale les

Burkinabais d'Asfa Yannenga (5-0, 0-0), puis le Coton sport Garoua (1-0, 1-0) en 8^e de finale.

En phase de poule les gars de "Aïn El Fouara" ont pris la deuxième place avec 10 points (2 victoires, 4 nuls, aucune défaite) derrière CS Sfax dans un groupe B relevé composé également de l'Espérance de Tunis et du Ahly Benghazi. Par la suite, l'équipe algérienne de l'ES Sétif qualifiée en finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, disputera la deuxième finale de son histoire dans cette prestigieuse compétition des clubs.

En dépit d'une défaite face au TP Mazembe (3-2) en demi-finale (retour) à Lubumbashi, (aller victoire 2-1), Les hommes de l'entraîneur Kheireddine Madoui ont arraché une qualification historique.

"Le mérite revient à toute l'équipe. C'est le groupe qui a gagné aujourd'hui. Sur le terrain, je n'ai fait que mon devoir. Les grandes équipes sont toujours présentes dans les grands moments", a déclaré à l'issue de la rencontre le gardien de l'ES Sétif, Sofiane Khedairia, brillant tout au long de cette rencontre.

En finale, les Sétifiens retrouvent un autre club congolais : l'AS Vita club. Et ainsi au match aller, dimanche dernier, l'ES Sétif a ar-



raché un précieux nul face à cette formation congolaise (2-2) en attendant la finale retour samedi prochain.

Cette qualification rappelle celle de 1988 lorsque les Sétifiens, conduits par Adjissa, avaient éliminé le Ahly du Caire aux TAB (4-2). Les deux matchs s'étaient soldés par le même score (2-2).

En finale l'équipe du défunt Mokhtar Laaribi avait été sacrée face aux Nigérians d'Iwanwanyu (0-1, 4-0) dans la Coupe d'Afrique des clubs champions (ancienne appellation de la compétition).

L'Aigle noir devient ainsi le premier club algérien à se quali-

fier à l'étape finale de l'épreuve avec sa nouvelle version lancée en 1997. L'ES Sétif qui a perdu aux TAB (3-2), une finale de la Coupe de la Confédération africaine (Caf) en 2009 face au Stade malien en 2009, espère renouer avec les titres continentaux. Celui de la Ligue des champions 2014-2015 n'est qu'à un match seulement avec un avantage certain pour les joueurs du coach Madoui avec leur excellent nul réalisé dimanche dernier à Kinshasa devant l'AS Vita club (2-2) qu'ils retrouveront samedi prochain dans la perspective de confirmer que les grandes équipes ne meurent jamais....

S. B.



L'ES Sétif prend ses quartiers à Sidi Moussa

L'ES Sétif, auréolée de son nul ramené de Kinshasa face au Vita Club (2-2) dimanche en finale aller de la Ligue des champions d'Afrique de football, a pris ses quartiers au Centre technique de Sidi Moussa (Alger) qu'elle a rejoint hier directement après son retour de la capitale de la RD Congo en vue de la deuxième manche samedi prochain au stade Mustapha-Tchaker à Blida (19h15).

L'entraîneur de l'Entente, Kheireddine Madoui, a prévu un quartier libre au profit de ses joueurs dans l'après-midi, avant que tout le monde rejoigne de nouveau le centre technique en début de soirée.

La préparation effective du match retour débutera aujourd'hui. Outre les séances d'entraînements quotidiennes programmées jusqu'au jour "j", les coéquipiers de Sofiane Younes auront également à

visionner la vidéo de la première manche entre les deux équipes.

Madoui espère tirer davantage d'enseignements de ce match en prévision du rendez-vous décisif de Blida. L'ESS a réalisé une bonne opération en imposant le nul à son adversaire congolais. Les buts de l'Entente sétifiennes ont été inscrits par le défenseur Firmin Mubele Ndombé contre son camp (17e) et Akram Djahiti (57e), alors

que les réalisations de Vita Club ont été marquées par Lema Chikito Mabidi (45e+3 s.p. et 76e).

Le driver de "l'Aigle noir" a estimé dans ses déclarations d'après match que son équipe aurait pu aspirer à mieux si elle avait été plus efficace devant les buts au regard des nombreuses occasions qu'elle s'est procurées. Il a en outre mis en garde contre tout excès de confiance, ajoutant qu'il «va falloir confir-

Avantage à l'ES Sétif (CAF), Sétif prend les devants

La Confédération africaine de football (CAF) et la Fédération internationale de football (FIFA) ont estimé hier que l'ES Sétif a pris un avantage non négligeable pour la consécration finale après son nul contre l'AS Vita Club (2-2) en finale aller de la Ligue des champions d'Afrique disputée dimanche à Kinshasa.

«A mi-parcours de la finale de la 50^e Ligue des champions, l'Entente sportive de Sétif a fait un pas vers la consécration», écrit le site officiel de la CAF au lendemain de la manche aller.

«Toujours très à l'aise à l'extérieur, le club algérien est allé tenir en échec, au stade Tata-Raphaël à Kinshasa l'ASV Club qui, s'il n'aura perdu aucun match cette saison à domicile dans l'épreuve, aura hypothéqué ses chances avec ce nul 2-2 au cours du-

quel les Sétifiens auront marqué deux buts», poursuit la CAF dans son communiqué.

«Un résultat qui contraindra les Congolais, dans une semaine à Blida, à réaliser au minimum un 2-2, à défaire de surprise les Algériens chez eux», souligne l'instance africaine.

«Sétif a pris l'avantage mais dans cette finale unique, la cinquantième, les enjeux dépassent la seule victoire. Il y a l'assurance d'entrer dans l'Histoire du football africain et non moins précieuse une carte pour aller jouer la Coupe du Monde des clubs en décembre au Maroc», conclut l'instance dirigeante du football africain.

Même son de cloche pour la Fédération internationale de football (FIFA) qui estime que l'ES Sétif a pris une sérieuse option pour la victoire fi-

nale après la performance réalisée par les hommes de Madoui en terre congolaise. Sous le titre, «Sétif prend les devants», le site de la FIFA pense que le représentant algérien aborde la finale retour de la Ligue des champions d'Afrique en «position de force».

«Les vainqueurs de l'édition 1988 de l'épreuve savent que devant leur public, un succès voire un score de parité 0-0 ou 1-1 sera suffisant pour remporter à nouveau la compétition et représenter l'Afrique à la Coupe du monde des clubs 2014 en décembre au Maroc». La finale retour de la prestigieuse compétition africaine des clubs aura lieu le 1^{er} novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

APS

Réunion aujourd'hui de la commission d'organisation du match ES Sétif-Vita Club

Les modalités d'organisation de la finale retour de la Ligue des champions d'Afrique de football entre l'ES Sétif et le Vita Club (RD Congo), prévue samedi au stade Mustapha-Tchaker seront définies aujourd'hui lors d'une réunion au siège de la wilaya de Blida, a appris l'APS hier auprès du directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de Blida, Ziane Bouziane.

«Tous les détails de l'organisation de la finale retour de la Ligue des champions seront connus à l'issue de la réunion de la commission mise en place pour la circonstance et qui aura lieu mardi», a déclaré le patron de la DJS de la ville des Roses.

L'ESS a pris option pour le trophée de la prestigieuse compétition africaine des clubs après le nul ramené de la capitale du RD Congo (2-2), dimanche pour le compte de la première manche entre les deux équipes.

«Nous devions attendre le résultat du match aller pour décider du nombre de billets à imprimer. Maintenant que l'ESS a fait un grand pas vers le trophée, nous allons mettre en vente le plus grand nombre possible de tickets», a ajouté Bouziane.

Le stade Tchaker, qui abrite depuis six ans les rencontres de la sélection algérienne, peut accueillir jusqu'à 35.000 spectateurs.

Le DJS de Blida a fait savoir, en outre, que plus de 50% des billets d'entrée au stade seront acheminés vers Sétif pour les écouter dans cette ville.

L'ESS disputera sa deuxième finale internationale au stade Tchaker.

En 2008, elle avait remporté la Coupe arabe des clubs dans la même enceinte.

REINARTZ ABSENT TROIS MOIS

Stefan Reinartz, milieu défensif du Bayer Leverkusen, s'est fracturé le plancher de l'orbite droit, lors de la rencontre face à Schalke 04, ce samedi. Pour cette raison, il sera absent des terrains environ trois mois, a annoncé le Bayer ce dimanche. Le joueur de 25 ans avait reçu un coup au visage de la part de Marco Hoeger, milieu de terrain de Schalke, lors du match remporté par Leverkusen (1-0). Le milieu allemand avait été conduit à l'hôpital dès sa sortie du terrain. Il devrait être opéré dans la semaine.



MOURINHO LOUE LA PRESTATION DE SES TROUPES

Bien parti après le but de Didier Drogba, le club londonien a bien rejoint sur le fil par une réalisation de Robin Van Persie. Malgré l'évidente frustration, l'entraîneur portugais préférait retenir, auprès de Sky Sports, la

performance de ses joueurs. «Mon équipe a joué un match fantastique, ce n'est pas facile de jouer contre United, qui était bien regroupé en procédant en contre-attaque. Ce fut une prestation de haut niveau, nous aurions pu inscrire un ou deux autres buts. Ce n'est pas ce que nous voulions. Le résultat n'est pas là, mais c'est acceptable.»



NEUER

«Je pourrais devenir un joueur de champ»

Manuel Neuer, le gardien du Bayern Munich, estime qu'il pourrait devenir un joueur de champ à l'avenir.

Manuel Neuer se livre. Alors qu'il dispute sa saison la plus aboutie en carrière, à 28 ans, le gardien du Bayern Munich, champion du monde avec l'Allemagne au mois de juillet dernier, a évoqué son style de jeu sorti du commun dans un entretien donné à FIFA.Com. Outre le fait d'être un gardien complet, l'international allemand, qui a seulement encaissé deux buts en Bundesliga cette saison, n'hésite plus à aider sa défense dans une position de libéro, à l'ancienne. «Dans mon esprit, je joue comme j'estime devoir le faire depuis des années. Je n'ai pas modifié mon jeu de manière fondamentale, mais il s'est retrouvé sous le feu des projecteurs avec la Coupe du monde, qui jouit tout simplement d'un rayon-

nement international. On se souvient surtout du huitième de finale contre l'Algérie, au cours duquel j'ai souvent évolué loin de mon but et dû me comporter comme un joueur de champ. Des gens qui ne me connaissaient pas avant m'ont alors découvert. Mais en Bundesliga, tout le monde sait depuis longtemps comment je joue. Si j'ai dû prendre autant de risques contre l'Algérie, c'est parce que la situation l'imposait, avec notre équipe qui évoluait très haut et nos adversaires qui procédaient par contres rapides», a précisé Neuer.

MBIWA : «C'EST IMPORTANT NE PAS PRENDRE DE BUT»

Mapou Yanga-Mbiwa s'est exprimé à Roma TV, suite à ce match nul contre la Sampdoria sur le score de 0-0, pour cette 8ème journée de Serie A : «Nous avons pris un point, je pense que la chose la plus importante est que nous n'avons pas pris de but. C'est un bon résultat, nous regardons de l'avant. J'ai eu un petit problème à la cheville. Duel avec Okaka ? Il est très physique, j'aime jouer contre ce genre d'attaque, cela a été un match important. Comment je me trouve ici ? C'est une belle équipe, une belle ville avec de grands tifosi, nous devons aller ainsi de l'avant». «

Arsenal veut Pedro

Pedro, l'attaquant du Barça, serait suivi de très près par Arsenal. Toujours en quête d'un renfort offensif, Arsenal pourrait jeter son dévolu sur Pedro. Le club londonien suivrait de très près la situation de l'attaquant espagnol au Barça. Ce dernier réalise un début de saison délicat et pourrait se laisser tenter par un nouveau challenge dès l'hiver prochain. Selon le Daily Express, une offre de £25 million serait à l'étude. Affaire à suivre...



GÜNDOGAN : «CELA NOUS TOUCHE»

« Nous ne vivons pas une période facile en ce moment », confie Gündogan. « Ces dernières semaines, nous avons perdu des matches contre des équipes qui n'auraient pas dû nous battre. Cela nous touche, même si la réaction des fans après le final, ce sont les résultats qui sont le plus important, et nous voulons aussi récompenser les fans. »

VAN PERSIE : «On peut rattraper Chelsea»

Robin van Persie, l'attaquant de Manchester United, est revenu sur le match nul face à Chelsea (1-1) ce dimanche.

« Mon sentiment est partagé, car on aurait pu gagner. J'ai eu deux belles occasions au début du match que j'ai ratées. Mais je garde toujours une mentalité positive en attendant la suivante. Et heureusement, avec un peu de chance, le ballon a fini par me revenir dessus à la fin. On aurait dû gagner pour prendre des points mais au final, on peut être heureux avec ce nul. On est meilleurs à chaque journée qui passe. On est à l'aise avec le ballon, on joue de mieux en mieux mais on doit arriver à le faire de plus en plus longtemps pendant un match. On peut rattraper Chelsea. La route est encore longue, on n'en a pas encore fait la moitié », a-t-il confié après la rencontre.

ALGÉRIE - SAINT VINCENT ET LES GRENADINES

Le Président Bouteflika félicite le gouverneur de Saint Vincent-et-les-Grenadines à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaïz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au gouverneur général de Saint Vincent-et-les-Grenadines, Frederick Nathaniel Ballantyne, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays.

«Il m'est particulièrement agréable, au moment où votre pays célèbre sa fête nationale, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes vœux de santé et de bien-être pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité au peuple ami de Saint Vincent-et-les-Grenadines», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«C'est aussi l'occasion pour moi de vous exprimer mon entière disponibilité à œuvrer avec vous au renforcement des relations d'amitié et de coopération, ainsi qu'au développement des relations bilatérales entre nos deux pays, au profit de nos deux peuples», a ajouté le chef de l'Etat.

ALGÉRIE - TURKMÉNISTAN

Le Président Bouteflika félicite son homologue turkmène à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaïz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République du Turkménistan, Gurbanguly Berdimuhamedov, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays.

«À l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses, accompagnées de mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple turkmène ami», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je saisiss cette heureuse opportunité pour vous réitérer tout l'intérêt que l'Algérie attache au développement des relations d'amitié et de coopération avec la République du Turkménistan, au bénéfice mutuel de nos deux peuples», a ajouté le chef de l'Etat.

ALGÉRIE - SÉNÉGAL

Le Président Bouteflika reçoit le nouvel ambassadeur du Sénégal

Le président de la République, Abdelaïz Bouteflika, a reçu hier à Alger, Papa Omar Ndiaye qui lui a remis ses lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Sénégal en Algérie.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.


ALGÉRIE - BRÉSIL

Le Président Bouteflika reçoit le nouvel ambassadeur du Brésil

Le président de la République, Abdelaïz Bouteflika, a reçu hier à Alger M. Eduardo Bothelo Barbosa, qui lui a remis ses

lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République fédérative du

Brésil en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

ALGÉRIE - CHINE

Le Président Bouteflika reçoit le nouvel ambassadeur de Chine

Le président de la République, Abdelaïz Bouteflika, a reçu hier à Alger M. Yang Guayu, qui lui a remis ses lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipo-

tentaire de la République populaire de Chine en Algérie.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

DIPLOMATIE

Nouvel ambassadeur du Sud-Soudan en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Anthony Louis Kon, en qualité d'ambassadeur

extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sud-Soudan auprès de la République algérienne démocratique et populaire, avec résidence au Caire, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

ALGÉRIE - AFRIQUE

Participation du Parlement algérien aux travaux du comité exécutif et de la conférence de l'UPA

Une délégation des deux chambres du Parlement prendra part du 29 octobre au 2 novembre 2014 à Rabat aux travaux de la 65^e session du comité exécutif et de la 37^e Conférence de l'Union parlementaire africaine (UPA), a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation. La délégation parlementaire algérienne sera conduite par le sénateur et membre du comité exécutif de l'UPA, Bouzid Badaïda. Les participants se

pencheront sur plusieurs thèmes relatifs notamment à la «lutte des pays africains contre toute forme de terrorisme à travers les potentialités nationales et le renforcement de la coopération internationale dans ce domaine» et le «développement durable dans toutes ses dimensions en tant que facteur essentiel de paix et de sécurité et le progrès social et économique dans les pays africains».

L'Algérie participe aux travaux du Conseil d'exploitation postal à partir de lundi à Berne

Algérie Poste participe, depuis hier à Berne, aux travaux du Conseil d'exploitation postal (CEP) de l'Union postale universelle (UPU).

Au cours de ces travaux qui dureront jusqu'au 11 novembre, la délégation algérienne conduite par le directeur général, d'Algérie Poste, Mahloul Mohand Laïd, présentera l'état d'avancement des projets de coopération lancés lors de la dernière session du CEP, tenue en avril dernier. L'Algérie présentera ainsi l'état d'avancement de ses engagements en matière de «renforcement du partenariat public-privé pour les services électroniques, facilitation des transferts de technologie et, enfin, l'encou-

ragelement des solutions collaboratives ouvertes», a-t-on appris auprès de la délégation algérienne. L'exposé que présentera la délégation algérienne, permettra, d'une part, d'examiner et d'évaluer les solutions réalisées, et d'autre part, d'identifier les difficultés qui freinent la concrétisation des recommandations de la dernière session du CEP, d'avril 2014», a-t-on précisé.

Plusieurs points seront débattus lors de cette rencontre portant notamment sur la facilitation de l'accès aux ressources et l'encouragement du partenariat dans le secteur postal, en vue de développer les services électroniques ayant des retombées sociales et économiques pour les clients.

RÉDACTION ADMINISTRATION

3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82**

EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021.94.66.62 (63) /

FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19**

ALGÉRIE - BELGIQUE

M. Sellal représentera le Président Bouteflika aux cérémonies de commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale

Le président de la République, Abdelaïz Bouteflika, a chargé le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de le représenter aux cérémonies de commémoration du 100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale qui auront lieu aujourd'hui mardi 28 octobre à Nieuwpoort et Ypres, au Royaume de Belgique, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre.

ALGÉRIE - CÔTE D'IVOIRE

M. Sellal reçoit le président de l'Association des comités nationaux olympiques africains

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger, M. Lassana Palenfo, le ministre d'Etat, conseiller spécial du président de la République de Côte d'Ivoire et président de l'Association des comités nationaux olympiques africains (ACNOA), en visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'entretien a été l'occasion d'un échange de vues sur les questions liées au développement du sport en Afrique qui connaît un essor certain qu'il faut consolider», précise le communiqué. Tout en félicitant son interlocuteur pour les efforts déployés dans ce sens, M. Sellal a "tenu à réitérer l'appui du gouvernement algérien au développement du sport en général dans le continent ainsi que la disponibilité de l'Algérie à soutenir tout projet porteur destiné à assurer l'épanouissement de la jeunesse africaine".

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Sports, Mohamed Tahmi, et du président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf, ajoute la même source.

Il s'agit de services liés au télégramme électronique, au paiement de factures en ligne, au transfert électronique de fonds, au versement en ligne des pensions de retraite et aux boutiques en ligne de marchandises postales.

Le CEP, instance permanente de l'UPU, est devenu le plus grand forum des institutions postales des Etats membres, dans lequel sont tracés les projets de coopération bilatéraux et multilatéraux visant à améliorer les prestations postales et à apporter des solutions innovantes et moins coûteuses pour toucher un plus grand nombre de populations à travers le monde.

APS